

# Revue d'Histoire du Bas-Saint-Laurent.

VOLUME VI — No. 2-3 — MAI-DÉCEMBRE 1979

ARCHIVES REGIONALES  
DE L'U.O.A.R.



QUELQUES JALONS HISTORIQUES DE NOTRE DÉVELOPPEMENT



Revue publiée par la  
Société d'Histoire du Bas Saint-Laurent  
Case postale 332, Rimouski  
Tél. 724-4520

**Le Conseil d'Administration  
et collaborateurs**

Aubut, Claude  
Beaulieu, Jean-Guy  
Collins, Pierre  
Côté, Richard  
Côté, Carole  
Desjardins, Gaston  
Dubé, Richard  
Thériault, Germain

**Composition, montage et impression**  
Impressions des Associés Inc.

---

**mai - décembre 1979 volume VI numéros 2-3**

---

# **Sommaire**

---

<b>EDITORIAL: DU DEUX EN UN</b> Richard Côté	1
<b>MOT DE PRÉSENTATION</b> Richard Dubé	2
<b>QUELQUES JALONS HISTORIQUES DE NOTRE DÉVELOPPEMENT</b> Aubut, Claude, Collins, Pierre et Dubé, Richard	3
<b>L'EST DU QUÉBEC SE RAPPELLE DU MOUVEMENT DES ANNÉES TRENTE</b> Beaulieu, Jean-Guy	18
<b>L'ÉGLISE DE RIMOUSKI ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL: 1963-1972</b> Dumais, Monique	31
<b>ENTREVUE AVEC PIERRE JOBIN DU CRD</b> Beaulieu, Jean-Guy	42
<b>L'OPDQ ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL SELON GENDRON JEAN-PAUL</b> Côté, Richard	47
<b>LA NAISSANCE D'UN MOUVEMENT POPULAIRE DANS L'EST DU QUÉBEC</b>	50
<b>FORMULATION COLLECTIVE D'UNE "FORMATION" EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL</b>	54

© Société d'Histoire du Bas Saint-Laurent

Dépôts légaux:  
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC  
BIBLIOTHÈQUE DU CANADA  
3e TRIMESTRE 1979

# Editorial

## Du deux en un

Du deux en un signifie tout simplement que nous venons d'entrer dans l'ère des numéros doubles. Cela a été rendu nécessaire pour deux raisons. La première en est une de finance. En effet, la facture d'impression d'un numéro de vingt-six pages s'élève à mille huit cent dollars et à deux mille cinq cent cinquante pour un numéro de quarante-huit. Donc nous réalisons une économie substantielle en procédant de cette façon. Deuxièmement, s'écoulant plus de temps d'un numéro à l'autre, cela permet de solliciter plus de collaborateurs et ainsi fournir aux lecteurs des numéros thématiques plus fouillés ou plus approfondis que ne le permettait l'ancienne formule.

Toutefois, l'obstacle majeur demeure celui du financement. Avec plus ou moins quatre cents abonnés à raison de cinq dollars chacun et un profit de quatre-vingt-dix sous du numéro vendu en kiosque, nous sommes dans une situation financière précaire compte tenu de l'inflation des coûts d'impression. Rassurons-nous, la Société n'a pas de dette et ses coffres ne sont pas encore vides. Nous entendons continuer à faire paraître la Revue d'Histoire du Bas-St-Laurent; nous croyons qu'il y a place pour une publication de ce genre dans l'Est du Québec. Partant de ce postulat, il nous fallait trouver une source de financement. Les principales institutions de la région ayant déjà défrayé la parution de certains numéros, il nous semble inopportun de recourir à elles pour l'instant. La solution la plus logique et la plus rationnelle consiste, croyons-nous, à prendre en main notre propre Société d'Histoire locale.

A l'instar de notre développement régional, nous ne devons pas attendre de cadeaux de personne; pas d'illusions, donc pas de désillusions. Tous ceux et celles qui s'intéressent à l'histoire régionale se doivent d'animer et financer leur propre revue. Par conséquent, nous sommes dans l'obligation d'augmenter le prix d'abonnement. Voulant que la Revue demeure accessible à un plus grand nombre de gens possible, il y aura à partir de janvier 1980 deux genres d'abonnement. Le premier, au coût de huit dollars, donne droit aux publications; le deuxième, au coût de treize dollars, permet en plus du droit de recevoir les publications, d'être membre de la Société d'Histoire du Bas St-Laurent. Nous sommes convaincus que tous les présents abonnés-membres voudront le demeurer et que plusieurs autres s'ajouteront.

Nous convions tous les membres à assister à l'assemblée annuelle qui se tiendra le vingt-trois janvier 1980. (L'endroit n'est pas encore définitivement fixé). Bien sûr tous les gens que l'histoire régionale intéresse seront les bienvenus. Enfin, nous nous permettons d'insister sur la présence des membres à cette assemblée annuelle, car il sera question du financement, du rapport annuel d'activité, de l'orientation de la Revue ainsi que de l'élection du conseil d'administration et du comité de rédaction. Une lettre parviendra aux membres, leur indiquant l'heure et l'endroit de l'assemblée annuelle.

**Richard Côté,  
Président.**



# Mot de présentation

*Le comité de rédaction vous présente un numéro double consacré au développement régional.*

*Ce numéro s'articule autour d'une définition de l'histoire qui implique que le Passé, le Présent et le Futur sont interreliés dialectiquement et que l'on ne peut décrire l'un de ces moments de l'histoire sans faire appel à l'un des deux autres au moins. Cette définition présuppose que la pratique de l'histoire ne doit pas s'arrêter à une description d'Institutions figées dans le passé ou encore à la collecte de potins véhiculés par les représentants des appareils de Pouvoir, mais bien au contraire que cette pratique de l'histoire doit s'enraciner dans le vécu d'une collectivité donnée.*

*Voilà pourquoi ce numéro thématique traite d'un sujet omniprésent dans le discours de tous et chacun à l'heure actuelle.*

*Voilà pourquoi ce numéro franchit tous les moments de notre histoire régionale à l'aide d'articles et d'entrevues spécifiques.*

*Pour commencer, un pot-pourri historique d'extraits de discours de nos "représentants" anciens et nouveaux, sur le développement régional dans l'Est du Québec. Vous constaterez à la lueur de ces extraits qu'avant 1950 la colonisation par l'agriculture s'avérait une formule incantatoire propre à résoudre le problème du développement de notre région. Dès 1930 pourtant, une nouvelle voix veut se faire entendre, véhiculée par notre bourgeoisie d'affaires, pour industrialiser l'Est du Québec par l'implantation de grandes entreprises. Un article de Jean-Guy Beau-lieu nous décrit cette période. La dernière période couverte par ce pot-pourri, 1940-1970, est celle de l'intervention des cols blancs qui empilèrent études sur études, diagnostiquèrent une kyrielle de maux dont nous étions atteints mais ne surent les solutionner.*

*Cette période aura quand même permis de voir naître une multitude d'organismes désireux de tra-*

*vailer de concert au développement socio-économique et culturel de l'est du Québec. Des entrevues avec Jean-Paul Gendron de l'OPDQ et Pierre Jobin du CRDEQ nous précisent le rôle que leurs organismes respectifs jouent dans ce développement régional, et la vision personnelle qu'ils ont de notre devenir. Quant au Clergé qui fut si longtemps le porte-parole unique de notre développement, Monique Dumais nous décrit comment il essaie de composer avec les nouveaux intervenants pour mieux se redéfinir.*

*Depuis une décennie, nous sommes plongés dans une nouvelle phase qui s'oriente vers une prise en mains de notre développement par une population de plus en plus revendicative et conscientisée aux divers problèmes qu'elle affronte. Nous reproduisons dans ce numéro un passage d'une étude réalisée pour le compte du CRD de la région de Québec, et qui traite de l'historique des luttes des groupes populaires dans notre région.*

*La fonction que doit assumer le vase clos de l'Education dans notre cheminement régional semble devoir se préciser comme en fait foi un dernier article écrit par les étudiants de première année de la Maîtrise en Développement Régional.*

*En terminant, nous nous excusons auprès de ceux dont le texte n'a pu paraître dans ce numéro. Ce sont des raisons d'ordre financier surtout qui nous ont empêchés de satisfaire tous nos collaborateurs. Nous remercions ces derniers de leur participation à la rédaction de ce numéro.*

*Nous espérons que ce numéro saura plaire à la plupart d'entre vous et qu'il vous fera prendre conscience du rôle important que vous serez amenés à assumer pour que la Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent s'incarne dans son milieu.*

*Richard Dubé,  
pour le comité de rédaction.*

# Quelques jalons historiques de notre développement

## Mgr Jean Langevin

Mgr Jean Langevin, évêque de Rimouski, décrivait en 1882 la marche de la colonisation dans l'Est du Québec: "...de sorte que l'on peut dire sans exagération que le territoire formant le diocèse est un de ceux où la colonisation a fait le plus de progrès durant les dix dernières années, et où la population a le plus rapidement augmenté, d'après les recensements officiels." (1)

Si effectivement la population totale de l'Est du Québec a légèrement augmenté pendant cette période, il n'en demeure pas moins que pour une région de colonisation, nous avons connu une perte nette de cinquante mille (50,000) habitants, qui nous ont quittés pour ne plus jamais revenir et ce, en trente ans (de 1870 à 1900).

C'est peut-être pour cela qu'un homme comme Langevin rêvait d'un peuplement à outrance qui défiait la réalité: "D'après une exploration faite le printemps dernier les terres sont excellentes dans une immense plaine qui s'étend depuis le côté nord-est du Lac Témiscouata à perte de vue vers le comté de Rimouski." (2)

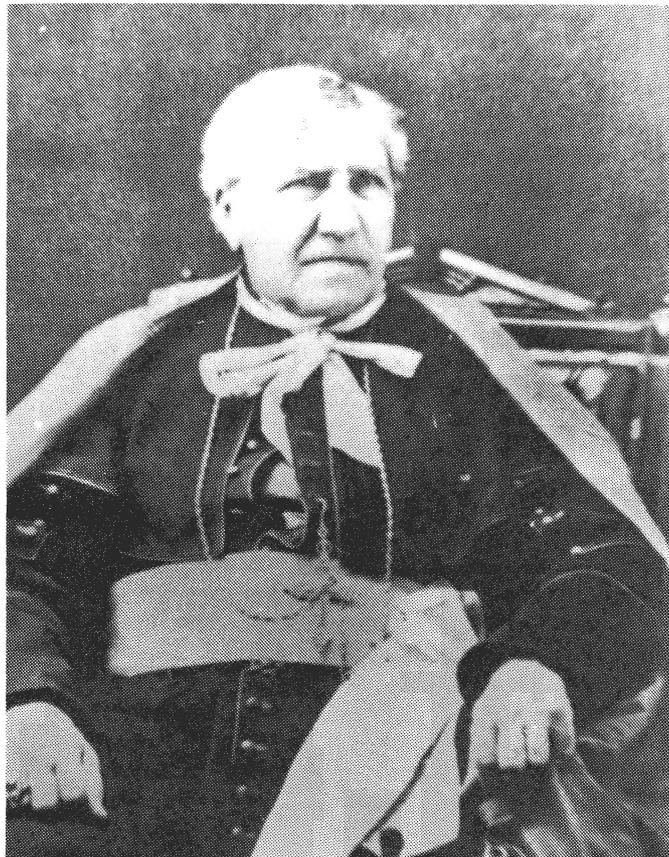
(...) "Quant au comté de Gaspé, les progrès de la culture y ont été jusqu'à présent notablement retardés par le peu de goût des gens pour cette belle occupation, et par leur attachement trop exclusif à la pêche. Cependant il y a amélioration sous ce rapport, et l'on paraît enfin sur le point d'exploiter convenablement les magnifiques terres qui se trouvent soit au sud soit au nord des montagnes de Percé. Si le gouvernement se décidait à ouvrir un grand chemin central à travers la péninsule gaspésienne, depuis Causapsca jusqu'au Bassin de Gaspé, quel vaste champ il offrirait à la colonisation! Dans cet immense territoire, on compterait bientôt sans doute 30 à 40 paroisses." (3)

Comme quoi nul n'est prophète en son pays.

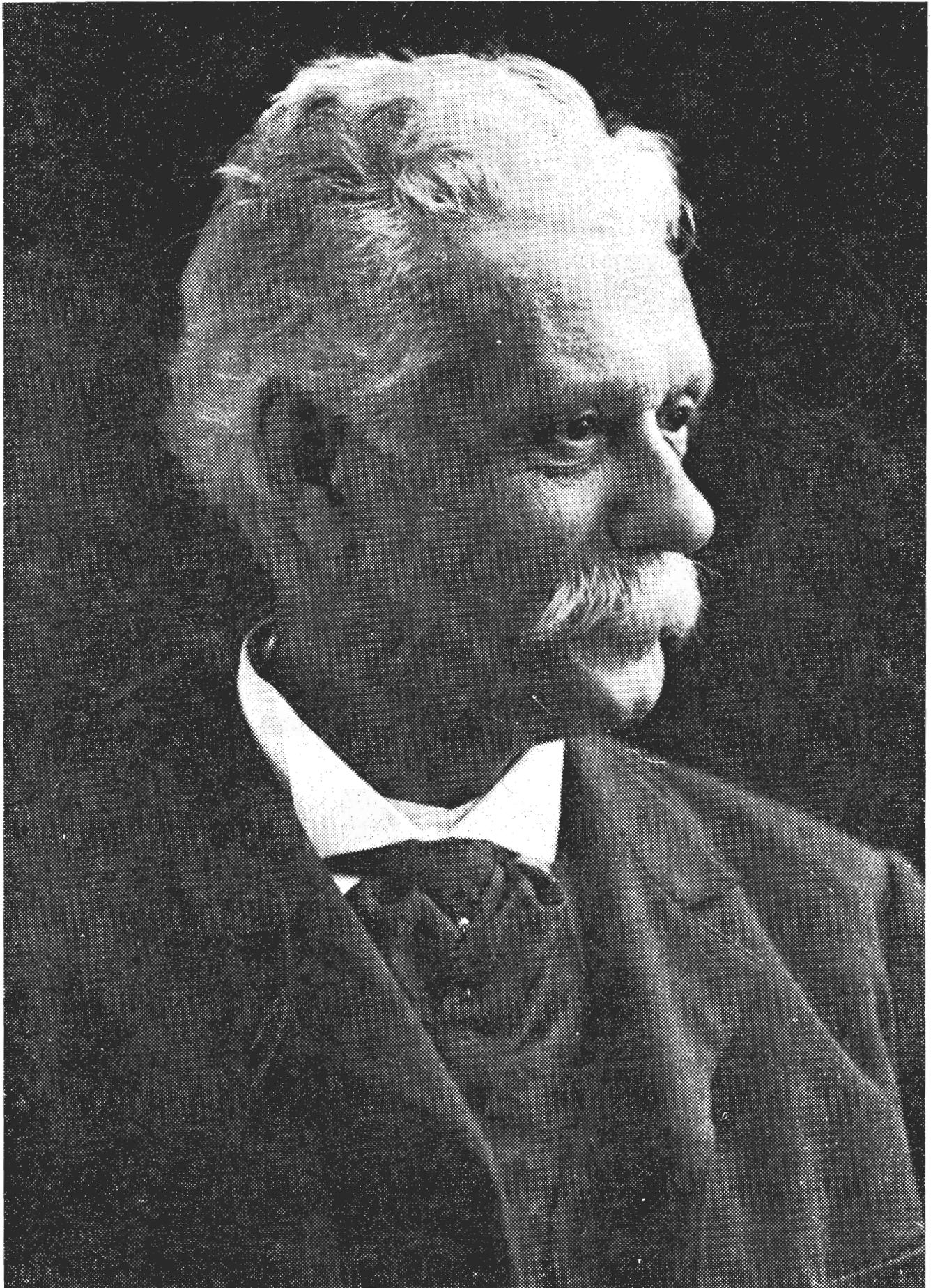
## J.C. Langelier et C.E. D'Amours

Même les fonctionnaires, déjà, entrent dans la danse. Écoutons deux d'entre eux: J.C. Langelier et C.E. D'Amours: "...quand les colons sont de bonne foi, industriels, le gouvernement leur donne toutes les facilités possibles pour les remplir et se montre très peu exigeant pour ce qui regarde la régularité dans le service des versements sur le prix d'achat. Il est donc très facile de s'établir sur un vaste domaine dans la Gaspésie. Ainsi un père de famille qui a deux grands garçons peut prendre un lopin de six cents acres, deux cents acres pour lui-même et autant pour chacun de ses fils, le tout pour \$120 ou \$180 puisque les terrains se vendent presque partout de 20 à 30 cents l'acre. Dans les endroits où il y a des octrois gratuits, il peut s'emparer de ce domaine absolument pour rien. **Et ces terres sont fertiles, des plus faciles comme des plus avantageuses à cultiver.** "Il n'est pas douteux, dit M. le commandant Lavoie, que les comtés de Gaspé et de Bonaventure seraient aujourd'hui les plus riches du pays si l'opulent marchand et le pauvre pêcheur avaient compris

autrefois, comme ils le comprennent à présent, de quelle importance pouvait être pour eux et pour la nation entière la mise en exploitation de leurs terres si éminemment bonnes et qui peuvent être aménagées si aisément, grâce à l'abondance de l'engrais animal. La population de cette partie du pays, dans laquelle dix arpents de terre feraient vivre une famille nombreuse, tandis que cent arpents ne suffisent pas toujours dans le voisinage des villes, est pauvre pour la plupart par suite de son aversion pour les travaux des champs... L'expérience montrera aux Gaspésiens que par l'agriculture ils peuvent acquérir l'aisance," et il aurait pu dire sans faire erreur, la richesse. "Cette région, ajoute-t-il dans son rapport pour 1876, qui comprend une étendue de côtes de deux cent vingt-quatre milles, offre partout les plus grands avantages possibles pour la pêche. **Le sol, qui est l'égal des meilleures terres qu'on puisse trouver dans notre pays, possède des avantages qui ne se rencontrent nulle par ailleurs, et le colon peut trouver dans la terre comme dans la mer une abondante quantité de nourriture et devenir riche en peu d'années s'il sait diviser convenablement son travail et ses opérations."**



Langevin, Jean (1er évêque de Rimouski)



"Arthur Buies." In *La Semaine à Radio-Canada* du 5 au 11 février, 1966, vol. XVI, no 20. Copyright: Société Radio-Canada.

En effet, si le colon de la Gaspésie procède avec méthode et partage convenablement son temps entre l'agriculture et la pêche, de manière à ne se livrer à celle-ci que dans les moments où l'agriculture, les travaux de la ferme ne requièrent pas son temps et ses labeurs, il peut faire beaucoup d'argent en très peu de temps. Une grande partie des pêcheurs, négligeant la culture de leurs terres, ne peuvent pas en tirer ce dont ils ont besoin pour vivre et dépensent ainsi tout le produit de leur pêche; mais s'ils soignaient leur culture, elle les ferait vivre dans l'aisance, et ce qu'ils gagneraient à la pêche, dans les mortes saisons, serait du surplus qu'ils pourraient chaque année mettre de côté et accumuler ainsi une jolie petite fortune. Un cultivateur laborieux et intelligent peut dans le cours de l'été et de l'automne faire chaque année de \$250 à \$300 par la pêche, sans le moins du monde négliger sa culture.

Est-il ailleurs un seul endroit qui offre pareil avantage au colon et à l'émigrant européen?

“Du sommet de la montagne des Squateck, on ne peut regarder la forêt immense sans penser qu'il y a là peut-être suffisamment pour enrayer la marche progressive d'une plaie nationale qui menace de se gangrener dans les comtés de Témiscouata et de Rimouski: l'émigration.

Quand cette région sera ouverte à la colonisation, quand des routes seront poussées partout des anciennes seigneuries jusqu'au centre du plateau prédestiné des Alleghanies; quand des colons décidés et intelligents se seront enfoncés dans la forêt, au delà de la ligne des hauteurs fermant le sud, alors les jeunes gens, nos fuyards d'aujourd'hui, ceux qui vont dépenser leur énergie et leur vie sur un sol étranger dans l'atmosphère empoisonnée des manufactures, auront l'ambition de se faire un chez-eux près du St-Laurent et de leur famille, et ils s'enfonceront dans la forêt avec joie, le coeur chaud d'amour pour la patrie canadienne.” (5)

A en croire ces derniers, nous nous retrouverions avec plus de colons enracinés dans notre terroir que d'arbres qui y poussent.

### Arthur Buies

Même notre écrivain national de l'époque, Arthur Buies, se met de la partie: **“La vallée de la Matapédia, comme nous l'avons dit ci-dessus, comprend une superficie d'environ 1300 milles. En y ajoutant la région de Témiscouata, qui l'avoisine immédiatement et qui se développe sur une étendue de deux mille trois cent milles, on peut dire que cette importante fraction de notre pays forme une région agricole, remarquablement fertile, d'à peu près 3600 milles en superficie. (...)**

Dans les chiffres que nous venons d'indiquer, relativement à la région du Témiscouata, nous sommes restés entièrement dans la province de Québec, et nous avons calculé l'étendue de cette région dans les limites comprises entre le lac Témiscouata à l'ouest, la frontière de la province au sud, les premiers cantons des comtés de Témiscouata et de Rimouski au nord, enfin le bassin proprement dit de la Matapédia à l'est. Cela nous



Photographe: L.I. Rioux. Donneur: J.L. Rioux. Les années “20”.

donne comme on vient de le voir, une superficie de 2,300 milles carrés dont la quantité de terre arable a été évaluée par un arpenteur à un peu plus de 1,300,000 acres et peut nourrir à l'aise une population de 200,000 agriculteurs”. (6) (...)

**“Avant tout, emparons-nous du sol; tout l'avenir de notre race est là; soyons un peuple d'agriculteurs, et nous ne tarderons pas à devenir une nation, de simple nationalité que nous sommes encore. C'est dans la terre qu'est la force, que sont les ressources suprêmes; c'est par elle que tout se renouvelle et se féconde; les habitudes et l'éducation agricoles font les races viriles; nous avons devant nous un domaine illimité où nous pouvons croître et multiplier à l'infini; sachons tirer parti du don magnifique que nous a fait une généreuse Providence.” (7)**

Est-il vraiment dommage que ces envolées lyriques soient restées lettre morte?

### J.-P. Tardivel

Autre écrivain, ultramontain celui-là, Jules-Paul Tardivel: “Cette belle région longtemps ignorée, ou plutôt mal appréciée comme pays de colonisation, commence à être connue et estimée comme elle mérite de l'être. Les colons y arrivent de toutes les parties du Canada et même des Etats-Unis; et tous ceux qui ont tant soit peu d'énergie et de persévérance réussissent à se créer en quelques années un chez soi fort enviable.

“Ah! si nos jeunes gens des vieilles paroisses, au lieu de gagner les centres industriels des Etats-Unis, voulaient prendre des lots dans cette belle vallée de la Matapédia, qu'ils feraient preuve de clairvoyance et de patriotisme! De clairvoyance, parce qu'ils assureraient leur propre avenir avec la moitié des peines et des labeurs qu'ils dépensent en pure perte là-bas. De patriotisme, parce que, tout en travaillant ici pour eux-mêmes, notre chère province de Québec profiterait de leurs efforts.”

Et d'ailleurs, quels meilleurs témoignages pouvons-nous invoquer que ces belles paroisses qui ont surgi du sol comme par enchantement, depuis une quinzaine d'années, et se sont développées si rapidement." (8)

Sans commentaire.

### **Alfred Pelland**

Quelques années plus tard, en 1912, Alfred Pelland, fonctionnaire, parle du colon-forestier: "Les colons qui s'établissent dans les régions nouvelles et qui ont certains moyens de subsistance font mieux de consacrer **tout leur temps au défrichement de leurs lots; ils seront plus vite en mesure de vivre du revenu de leur terre, mais ceux qui sont obligés, pour assurer la vie de leur famille, de chercher du travail, trouveront, dans les nombreux chantiers qui se font tous les hivers, à gagner de vingt à trente piastres par mois. Pendant la saison de l'été, ils peuvent avoir de l'emploi à la confection des chemins du gouvernement. On paye pour ces travaux \$1.25 par jour en moyenne.**

**Une autre source de revenus pour le colon, est la vente du bois de service fait dans le défrichement, aux marchands de bois qui paient de bons prix. Cette industrie est d'autant plus rémunératrice pour le propriétaire d'un lot, que ce lot est bien boisé et libre de toute redevance au gouvernement. En somme, les moyens de subsistance sont multiples dans les forêts. Chaque année il est payé aux colons par les propriétaires de limites en achat de bois, salaire et pour la coupe et le transport des billots plus de cent mille piastres valant.**

**Trois grandes ressources, l'agriculture, l'ouvrage des chantiers et la vente de son bois, en tenant compte des restrictions que la loi impose, contribuent à la prospérité du colon". (9)**

Comme quoi la propagande officielle se fait plus réaliste... le temps d'un essai.

**"Nous n'aurions jamais cru que la Gaspésie fut aussi favorable à l'agriculture si nous n'avions vu de nos yeux les produits du sol de cette région.**

"Les légumes de toutes sortes sont de toute beauté. Nous avons nous-même pesé des patates de 2 1/4 lbs, des navets de 32 pouces de circonférence, des betteraves énormes, de superbes carottes, de beaux panais, des choux de 15 à 20 lbs, etc., etc.

"Les céréales sont de fort bonne production; nous avons nous-même compté 142 grains d'avoine sur la même tige, de l'orge bien mûrie, que dis-je, même du blé d'excellente qualité, etc., etc.

"On cultive de très belles pommes au Bassin de Gaspé. Le bétail est bon en général, cependant la race porcine est d'une infériorité notoire.

**"Le climat de la Gaspésie est donc très favorable à l'agriculture; en effet, les plaines si bien arro-**

**sées par de nombreuses rivières sont protégées par de très hautes montagnes, et la nature a voulu que la végétation y fut d'autant plus rapide que la belle saison y est un peu moins longue que dans les Cantons de l'Est.**

**"Comme les pêcheries semblent diminuer et que d'ailleurs la population augmente, les regards se tournent naturellement vers la culture de la terre, et chaque famille aura bientôt un certain nombre de bras à offrir au sol." (10)**

Chassez le naturel...

### **Hormidas Magnan**

"Sainte-Paula. (B. de P. "Val-Joubert."). Cette mission a été fondée en 1921 dans le canton de Matane. Ce groupe de colons, qui compte déjà une population de 176 âmes, est desservi de Sainte-Marie-de-Sayabec. La chapelle est à peu près à 8 milles de la station de Sayabec. Tous les dimanches les colons ont la messe.

Le sol du canton de Matane est généralement bon. Il se trouve encore des lots disponibles dans tous les rangs de la mission. Celle-ci possède une école, un magasin, un moulin à scies, etc. Quelques terres, en partie défrichées, sont aussi à vendre par des particuliers à de bonnes conditions." (11)

Ce qui était terre agricole pour Hormidas Magnan en 1927 revenait à la sylviculture dans les années soixante-dix.

"Jetté. (Canton). Une colonie, comprenant une quarantaine d'âmes, a été fondée en 1920 dans le canton de Jetté. Elle est desservie par le curé de la paroisse de St-Léon-le-Grand.

On dit beaucoup de bien de cette région de colonisation. Le site de l'église sera probablement entre les rangs III et IV du canton de Jetté, à 7 milles de St-Léon-le-Grand et à 14 milles de la station d'Amqui, sur le parcours du chemin de fer Canadien National.

Cette future mission comprendra les 5 ou 6 premiers rangs du canton de Jetté. Le sol, très fertile, bien arrosé, et égoutté naturellement, ne contient que très peu de cailloux. Le département de la colonisation est à faire construire un chemin central pour relier cette mission à Saint-Léon-le-Grand. Cet endroit semble tout spécialement exempt des gelées, fléau des premiers défrichements.

On y trouve une école avec une population d'une soixantaine d'âmes. Quelques fermes en partie défrichées sont à vendre à de bonnes conditions. On peut s'adresser au curé de St-Léon-le-Grand pour avoir des renseignements détaillés sur cette mission." (12)

Excellentes terres agricoles, nous dit Magnan, mais fermes à vendre...?

Magnan toujours, en 1927: "Val d'Espoir. (Saint-Antoine). Dans l'arrière-partie des paroisses de Percé et de Cap-d'Espoir, il y a une étendue

considérable de belle et bonne terre arable, où il y a place pour deux grandes paroisses. Ce territoire, tout à fait recommandable aux colons, est situé dans le canton de Percé. Le sol est excellent; il ne s'y trouve pas de roches et le défrichement est facile à faire.

Déjà une chapelle a été construite sur le lot 33 du rang V du canton de Percé. On y trouve 2 écoles, 2 moulins à scies, un magasin, etc. La population actuelle est de 125 âmes." (13)

La population actuelle (1979) est toujours d'une centaine d'âmes.

### **Mgr Georges Courchesne**

L'évêque Georges Courchesne entre en scène à son tour. Notez le discours plus articulé que celui de Langevin.

### **Question de colonisation**

"Vous aurez noté, au rapport des journaux, les encourageantes conclusions des études du congrès de Colonisation tenu à Rimouski, les 4 et 5 juin dernier. Je me borne à en signaler quelques-unes. D'abord il me semble admis que la meilleure partie du territoire du diocèse reste à ouvrir à la colonisation et il n'est peut-être pas excessif de penser que la population rurale de notre région pourra y trouver de quoi doubler ses effectifs. Le sud-est du comté de Témiscouata, justement cette région qu'une respectueuse mais ferme opposition du clergé aura sauvée du déluge, passe pour offrir des terres comme il y en a peu dans le reste du diocèse: riche dépôt d'alluvion, avec les avantages du climat du versant sud de nos Monts Notre-Dame." (14)

(...) "Il est tout probable qu'il y a, sur la rive gauche du haut de la rivière Rimouski, un territoire qui doit rester en forêts entre les mains du Gouvernement, avec loyer annuel à telle compagnie avec qui il plaira à l'Etat de traiter. Mais il est également probable que, sur la rive droite, et jusqu'aux limites de la seigneurie du lac Métis, récemment agrandie autour du lac Intérieur par une décision du Conseil Privé à laquelle il fallait s'attendre, il y a de vastes domaines à ouvrir à l'agriculture de l'avenir. Derrière Saint-Blandine et Saint-François-des-Hauteurs, les indications obtenues jusqu'ici nous permettent de prévoir une poussée de notre excellent monde jusqu'aux frontières du Nouveau-Brunswick. Notre population catholique pourra alors tendre la main à ceux des nôtres qui y sont déjà passés.) Et la question des écoles s'y règlera dans le sens de la liberté, pour le plus grand bien du pays. Il n'y a rien d'exagéré et de prétentieux à rappeler que nos bonnes gens font excellentement, partout où on ne les en empêche pas, ce double travail pacifique: ils ouvrent des terres à la culture et ils implantent avec eux, ou ils conquièrent, s'il le faut, la liberté scolaire et le libre exercice des droits des parents en matière d'éducation. Les plus intelligents de nos frères séparés finissent toujours par reconnaître ce double service rendu par nos organisations paroissiales à la patrie canadienne.

Et je n'ai encore rien dit des doublures possibles dans la région de la Matapédia, non plus que des merveilles que l'on apporte des plateaux du comté de Ma-

tane. Il semble bien que la marche vers la partie cultivable de l'intérieur de la Gaspésie devra encore s'opérer en grande partie par les fils de nos défricheurs et de nos cultivateurs. S'il est difficile de transformer les fils de pêcheurs en colons, je ne me résigne pas à penser que notre peuple renoncera à sa vocation de terrien." (15)

Car nous devons compter, comme par le passé, avec une catégorie de défricheurs qui paraissent accomplir une tâche nécessaire, mais qui ne sauraient faire autre chose. C'est une avant-garde. Quand sa fonction est accomplie, elle apparaît comme parasitaire, et c'est ce qui désole ceux qui aimeraient voir les défricheurs se transformer en cultivateurs, chose aussi difficile que d'adapter des fils de pêcheurs à l'agriculture. Je crois bien qu'il faut subir cet inconvénient. Mais il n'en faudrait pas conclure à l'inutilité de penser à la colonisation. Nous avons, je pense, le droit de demander à ceux qui ne croient pas à l'avenir de rien, de se contenter d'être inutiles et de n'aspirer point à nuire aux bons travailleurs.

Mais la précipitation serait imprudente. D'ici à ce que l'on ait trouvé le moyen de doter notre sud d'une ligne de chemin de fer parallèle au chemin de fer National et qui plongerait ensuite dans le cœur de la Gaspésie, beaucoup sont d'avis que nous avons une tâche toute indiquée et qui est de fortifier nos centres ruraux déjà ouverts." (16)

"Je crois que ce printemps est favorable à un effort concerté qui aille au devant de ces bonnes volontés. On peut s'y mettre sans illusions. Supposons que 20% ou 10% seulement de ceux que vos comités de colonisation essaieront de placer, persévéreront: j'estime que c'est un résultat qui vaut qu'on se dérange. Nos gros bourgs, pas plus que les grandes villes, n'ont guère besoin de recrues qui leur viendraient, pour la vie de journaliers, de nos familles de cultivateurs.

Faites donc de nouveau le comput des sujets qui ont réellement le talent et le caractère requis pour la professions d'agriculteurs. Que ces listes soient en disponibilité chez chaque curé et chez le vicaire forain. Puis qu'une copie soit adressée à chacun de nos missionnaires de colonisation, avec une pétition auprès de l'autorité compétente, afin que les officiers civils reçoivent l'ordre de collaborer avec nos comités paroissiaux et décanaux. D'ici à la fonte des neiges, nous pouvons avoir un tableau complet des disponibilités. Entre temps, j'ai demandé aux officiers civils d'étudier leur carte des lots." (17)

On ne semble pas trop apprécier chez nos élites du temps ces travailleurs forestiers, bactéries nuisibles à l'accomplissement de la grande oeuvre de colonisation.

M. Jean-Baptiste Côté, dans un article paru dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, confirme les dires de Courchesne:

"De temps immémorial on s'est habitué à considérer le chantier comme un accessoire indispensable à notre vie économique. Il n'a fallu rien moins qu'un événement tel que la crise qui a mis en relief les infirmités

dont souffre la société, pour nous faire revenir de cette erreur.

**Loin d'être un accessoire indispensable, un organe utile, le chantier est une excroissance malsaine, un abcès purulent aux confins de la société organisée,** et si cette crise a pour effet de le faire disparaître ou même de le modifier elle aura été un bienfait. (...)

**L'homme du chantier n'est pas un défricheur, encore moins un agriculteur. Il vit de la forêt, pas du sol. C'est ce qui fait que la colonisation est si lente et si difficile dans les régions situées à proximité du chantier.**

**Le colon qui va au chantier n'a ni le loisir ni le souci d'améliorer son bétail laitier et son système de culture. Durant la plus grande partie de l'année la femme est seule à la maison avec les enfants pour faire toute la besogne. Le bétail est mal soigné, négligé. Il ne se fait pas défrichage.**

La forêt prend l'homme de bonne heure à l'automne et le garde jusqu'au printemps. Ensuite il fait la "drive".

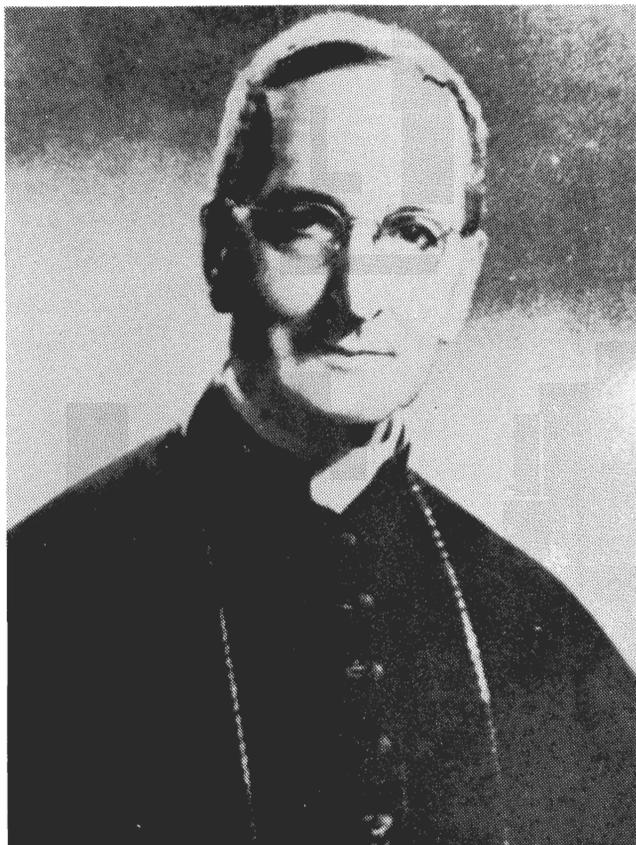
**Après la "drive", avec sa "paie" en poche, il n'est pas beaucoup en train de s'atteler à la tâche des semences. Il n'a ni le goût ni le temps d'en**

**faire." (18)**

### **Raoul Blanchard**

Le géographe Raoul Blanchard, lui, préfère les mesures concrètes. Cet extrait, daté de 1935, en fait foi:

"L'instabilité que nous avons constatée dans les genres de vie actuels de la Gaspésie nous indique suffisamment que l'évolution commencée dans la seconde partie du XIXe siècle, sous l'influence de l'ouverture du pays à la vie moderne, de l'augmentation rapide de la population, de l'avènement de l'industrie du bois, n'est pas terminée. La presque île de Gaspé est beaucoup plus riche et mieux exploitée qu'autrefois; ses habitants vivent plus confortablement; pourtant **le pays est en crise**. Crise d'ordre géographique tout au moins, en ce sens que les nouveaux genres de vie tendent à se faire concurrence et même à se détruire les uns les autres. Ceux qui sont le mieux adaptés aux ressources permanentes du pays, ceux de pêcheur pur et d'agriculteur pur, sont fortement contaminés par une industrie encore désordonnée et anarchique; celui d'ouvrier d'industrie, vivant l'hiver aux chantiers et l'été au moulin (ou au moulin toute l'année), est encore mal assis, exposé à des chômages et à des déracinements. Comme résultat, ce fait qu'un pays, dont une faible partie seule est activement exploitée, ne peut suffire à nourrir ses habitants; le précieux avantage d'une forte natalité transformé par là en une cause de gêne, presque de détresse, et aboutissant à un intense mouvement d'émigration.



Courchène, Georges, Mgr. (1928-1950). (Rimouski (Personnalité).



St-Thomas-de-Cherbourg. Juillet 1979.

Ce n'est guère le rôle d'un géographe d'indiquer des remèdes et de formuler des règles pour un redressement. Cependant en étudiant les causes d'un mal, on est fatalement amené à discerner des améliorations possibles. La plupart de ces améliorations ont d'ailleurs été déjà vues et on a tenté de les mettre en pratique. Il est certain que la pêche appuyée sur une agriculture "domestique" peut faire vivre son homme, lui donner l'aisance, à lui et à beaucoup d'autres, à condition de continuer et de développer l'éducation professionnelle et sociale des pêcheurs, déjà commencée. L'agriculture indépendante est peut-être plus malade; là un vigoureux effort coopératif est nécessaire, à l'exemple de ce qui a été réussi pour la vente des agneaux, la fabrication et l'écoulement du beurre. Sur la côte Sud, on peut essayer de tirer parti des conditions climatiques, qui imposent un retard aux fruits et aux légumes, ce qui permet de les lancer sur le marché au moment où celui-ci commence à manquer de produits frais, en fin de saison. Le travail du bois, chantiers et moulins, est en pleine réorganisation, et il n'y a qu'à en attendre les effets. Enfin, il faut ouvrir l'intérieur. Il y a de grandes chances qu'on puisse trouver là, comme le long de la Matapédia, des territoires où la colonisation terrienne pourra se développer, épaulée par le travail du bois, territoires qui pourraient pendant cinquante ans absorber l'excédent de la population et conserver ainsi à la Gaspésie son trop-plein d'humanité. Une voie ferrée et de bonnes routes, aboutissant à Gaspé devenu un vrai port, pourraient obtenir en ce sens les plus heureux effets. Mais tout cela sous réserve de ne pas entrer en conflit avec des facteurs psychologiques, qui ne sont plus du ressort de la géographie." (19)

### Esdras Minville

Esdras Minville, économiste, ne perçoit pas le Québec comme une terre à coloniser coûte que coûte:

**"Quoi qu'il en soit, il convient d'insister sur le fait suivant: la province de Québec, avec une superficie totale de 335 millions d'acres, dont 33 à 43 millions d'acres seulement sont de terre arable, n'est pas le pays essentiellement agricole qu'une propagande bien intentionnée mais assez mal informée tente de nous faire croire. Quand on nous parle de territoires immenses à coloniser, on a parfaitement raison, si on considère la question d'une façon absolue, puisqu'il s'agit de dix à vingt millions d'acres à défricher, soit de cent à deux cents mille lots de cent acres. Mais cela devient beaucoup moins vrai quand on considère que dans l'ensemble le sol du Québec n'est propre à la culture que dans une proportion de dix à treize pour cent au maximum. A cet égard, Québec est la province la plus mal partagée du Canada après la Colombie."** (20)

Le rêve passe... !

### Chambre de commerce de Rimouski (1908-....)

Dès 1931, la Chambre de commerce souhaite l'avènement d'un développement régional autre que la colonisation. En effet, un long article paraît dans le **Financier Times** de Montréal, faisant état des richesses

naturelles, des infrastructures existantes, d'un quai en eau profonde qui pourrait assurer pour notre région un développement économique très intéressant. En 1936, dans un cahier intitulé "Ebauches monographiques", la Chambre de commerce de Rimouski donne un tableau des réalisations et des projets afin de faire de notre région une région économiquement viable.

Voici la reproduction d'un de ces articles des plus révélateurs:

### **"POSSIBILITÉS INDUSTRIELLES DE RIMOUSKI par A. Matte, ingénieur-chimiste**

Verrons-nous jamais notre région s'industrialiser? Sans que j'ai jamais eu besoin de soulever la question, il m'est bien souvent arrivé de discuter avec des gens qui avaient eux-mêmes abordé le sujet, et d'entendre des propos qui eussent pu me rendre bien pessimiste. A-t-on jamais vu, me disaient ceux-ci, a-t-on jamais vu la grande industrie s'établir ailleurs que dans les régions industrielles? Peut-on concevoir une industrie minière ailleurs que dans une région de mines? Qui pourraient décider le manufacturier à s'établir ailleurs que dans les centres populeux et les mieux pourvus de moyens de communication, où celui-ci est en mesure de résoudre plus aisément le problème de distribution de ses produits? Et que sais-je encore?

Mais pourtant il me semble que nous sommes en droit d'être optimiste, et qu'en outre nous avons le devoir d'agir en optimistes. Qu'est-ce à dire? Ce n'est pas mon intention de me risquer à la tâche de tracer ici un programme d'action au complet, mais je voudrais cependant souligner un point qui me paraît de toute première importance. C'est que pour s'assurer le succès dans l'industrie, il ne faut pas hésiter à s'en rapporter à des compétences et que partant, il ne faudrait rien négliger pour que surgissent parmi nous des hommes compétents dans les différentes branches de l'industrie.

Tout d'abord, nous pouvons être fiers de notre vieux Rimouski. Centre éducationnel, politique et religieux — pour la région s'entend — où en outre, l'industrie du bois s'est établie sur une grande échelle. Mais est-ce à dire que nous devrions — ou peut-être — nous soyons contraints de nous en tenir là? Que non. Qui n'avance pas, recule. Oh j'entends bien qu'on s'écrie: si vous voulez aider au développement de la région, veillez à promouvoir l'agriculture. Fort bien, mais si l'industrie est le principal facteur de développement dans certaines régions, qu'on est convenu de considérer comme mieux favorisées, est-ce à dire qu'en d'autres endroits elle ne doit pas suivre de près et même marcher de pair avec l'agriculture? Même si l'agriculture a l'avantage des grands marchés coopératifs organisés, il appréciera encore plus celui d'être à proximité des centres populeux où l'argent circule et où il vendra directement et à meilleur compte.

Or on a senti le besoin d'améliorer les méthodes en agriculture, et effectivement on a multiplié les écoles et les experts pour faire connaître et populariser des méthodes plus rationnelles, de sorte que celui qui voudrait s'en tenir à la vieille routine dans l'industrie laitière, par

exemple, aurait beaucoup à souffrir de la concurrence d'un voisin plus progressif. Et pourquoi en serait-il autrement dans l'industrie? Il n'y a aucune raison pour que nous ne puissions nous attendre à voir l'industrie s'épanouir chez-nous comme ailleurs et devenir une aide précieuse au développement de l'agriculture, lorsque nous aurons parmi nous des hommes, des nôtres de préférence, suffisamment renseignés dans les différentes branches de l'activité industrielle ou suffisamment entraînés dans les différents arts et métiers que nous avons jusqu'ici délaissés comme s'ils étaient l'apanage exclusif "des gens de par en haut".

Les grandes métropoles n'ont jamais été l'oeuvre d'un jour, et l'on n'a jamais vu qu'à un endroit propice on ait, tout d'un coup, construit d'immenses docks en prévision d'un port de mer futur. Au contraire après des débuts plutôt modestes, un centre a pris de l'importance pour progresser ensuite rapidement par l'avènement d'une série d'industries dont l'une favorisait l'arrivée des suivantes. C'est qu'en tout le facteur opportunité compte pour beaucoup, et que le succès est à ceux qui savent distinguer les véritables opportunités au milieu de tous les projets plus ou moins cohérents que les moins avisés peuvent faire.

Et quels sont les artisans des progrès ainsi réalisés au moment opportun? Il faut d'abord l'homme d'affaire rempli d'initiative, et les hommes d'affaires arrivés le sont tous; mais il faut qu'il soit aidé par des techniciens à la page, qu'on me permette l'expression, par des hommes compétents, c'est-à-dire ayant une formation suffisante pour être en mesure de suivre et de comprendre les développements industriels réalisés ailleurs, dans le genre d'entreprise concerné. On comprendra alors qu'une telle combinaison puisse conduire à des entreprises qui arrivent au moment opportun en des régions où jusque là, les possibilités paraissaient bien problématiques.

Au jour de notre fête nationale, un grand saint vient présider à nos manifestations patriotiques et il y vient accompagné de son mouton. Touchant symbole de la véritable signification n'est malheureusement que trop souvent masquée par des analogies et certains rapprochements entre le caractère de cet animal et le nôtre de canadien-français. On connaît la résignation proverbiale du mouton à se laisser tondre ou simplement à ne pas revendiquer ses droits de priorité sur certains coins de pâturage dont un voisin plus entreprenant vient s'emparer sans façon; et encore avec quel empressement tout le troupeau ira s'engager dans quelque mauvais pas à la suite de celui qui aura initié le mouvement. Sans qu'on ait besoin d'être bien malicieux, n'est-ce pas un peu ce qu'on remarque chez-nous? L'artisan étranger peut travailler en toute sécurité et nous vendre le fruit de son labeur sans craindre la concurrence que nous pourrions lui faire, précisément chez-nous. Mais qu'un des nôtres ait seulement l'idée d'ouvrir une manufacture "d'overalls" ou de manche de hache et qu'il y trouve momentanément son profit: que d'imitateurs à sa suite! Et dans quelles conditions lamentables ses propres compatriotes lui font concurrence! Conséquence: l'entreprise est vouée d'avance à l'insuccès et les manches de hache nous viennent de ... "de par en haut", enfin...

A quoi cela tient-il? Au manque d'initiative? Au manque d'imagination? Manque de connaissance tout d'abord. Formons plus d'hommes compétents, entraînons les nôtres à s'instruire dans le champ si vaste des possibilités industrielles de notre époque et alors chacun pourra exercer son activité propre, suivant ses goûts personnels, et cela avec une maîtrise qui ne craindra pas et partant prévendra la concurrence de troisième classe. Et quand Saint-Jean-Baptiste apparaîtra avec son mouton, il n'y aura plus d'équivoque dans le symbolisme attaché à cette figure". (21)

Ce texte ne fait que prouver que l'on rêvait de grande industrie en 1936. Mais qu'en est-il des réalisations concrètes sur ce plan? Il faut dire, qu'à cette époque, la Chambre de commerce est dirigée par nul autre que le capitaliste Jules A. Brillant pour qui développement signifiait développement des infrastructures, des services publics et non pas développement industriel.

### Joseph Risi

L'économiste Joseph Risi, dans ce court extrait daté de 1937 propose un développement intégré des ressources, première ébauche d'une conception régionale du développement:

Disons immédiatement que les gaspésiens et les madelinots ne seront jamais des millionnaires, les particularités, topographiques et géographiques seront toujours un obstacle presque insurmontable à leur émancipation économique; de plus, la mer est parfois parcimonieuse et la qualité de la terre laisse à désirer, surtout dans certaines parties de la Gaspésie. Cependant, par un développement harmonieux et coordonné de **toutes** les ressources: la mer, la terre et la forêt, il est possible de les arracher des griffes des grandes compagnies et des organisations commerciales qui les exploitent depuis deux siècles de la façon la plus honteuse, et de leur assurer non seulement l'indépendance économique, mais une certaine aisance à laquelle ils ont droit aussi bien que leurs frères qui habitent des régions plus favorisées au point de vue des possibilités de production et des marchés." (22)

### Conseil d'orientation économique du Québec (1943-....; 1961-1968)

Après tant d'années de gaspillage et d'exploitation, l'on songe enfin en 1943 à se doter d'un conseil qui verrait à une meilleure utilisation de nos ressources:

"Au Québec, la première apparition de cette préoccupation se manifesta par une législation sanctionnée le 23 juin 1943, instituant le Conseil d'orientation économique:

"Attendu que la fin de la présente guerre aura inévitablement de graves répercussions sur la vie économique de cette province par suite de la démobilisation des armées et de la désaffectation des usines de guerres;

Attendu qu'il importe de prévoir dès maintenant les mesures les plus appropriées pour orienter dans tous les domaines l'activité économique appropriée pour orienter de façon à assurer non seulement le retour à la vie normale, mais aussi une utilisation plus rationnelle et plus complète de nos ressources agricoles, forestières,

minérales et industrielles;”

Le C.O.E.Q. était un organisme consultatif. Il avait pour mission de faire des recherches, des études, des commissions d'enquêtes, etc. en collaboration avec le gouvernement fédéral et les autres provinces. De plus, il était chargé de l'élaboration d'un programme d'utilisation de la main-d'oeuvre qui serait disponible à la fin de la guerre. L'application de cette loi relevait du Premier Ministre M. Joseph-Adélard Godbout. Avec la reprise du pouvoir par l'Union Nationale, sous la direction de M. Maurice Duplessis en 1944, les activités de ce Conseil s'éteignirent et celui-ci passa aux oubliettes. C'est de nouveau sous la bannière de la Fédération Libérale du Québec, dirigée par M. Jean Lesage en 1961 que nous retrouvons le Conseil d'Orientation Economique du Québec”. (23)

Mais ce n'est qu'en 1961 que ce conseil devient vraiment efficace (mieux vaut tard que jamais!). En 1968, ce conseil disparaîtra pour laisser la place à l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ).

### **Conseil d'orientation économique de la Gaspésie**

En 1944, soit un an après la création du COEQ, les gaspésiens souhaitent la mise sur pied d'un conseil régional qui verra sur place à coordonner les efforts des gens et organismes désireux de s'en sortir (enfin!). Malheureusement, ce désir ne s'est pas réalisé malgré l'encouragement des bien pensants de l'époque, dont nul autre que M. Robert Rumilly:

“La nécessité d'un certain nombre de grandes mesures, pour le développement de la Gaspésie, ressort nettement de notre enquête. Certaines de ces mesures relèvent de l'Etat fédéral, d'autres de l'Est provincial, d'autres encore de l'initiative privée. Pour les obtenir, pour les réaliser, et surtout pour les coordonner, certaines conditions paraissent nécessaires, à commencer par le concours persévérant de tous les intéressés.

La création d'un organisme permanent nous semble utile, et peut-être indispensable (...)

Il y faut un groupement constitué sur la base régionale. Et cette nécessité nous paraît plus forte en Gaspésie qu'ailleurs, en raison du caractère nettement délimité de cette région et de la diversité de ses ressources et de ses besoins.

Un conseil économique de la Gaspésie possédera la compétence et l'influence voulues pour présenter de légitimes requêtes au Conseil d'orientation économique de la province. Et celui-ci, de son côté, sera sûrement très heureux d'avoir sa besogne aussi bien préparée. Il voudra consulter le conseil régional” (24)

### **Conseil d'orientation économique du Bas Saint-Laurent: 1956-67**

En 1949, le Conseil central de Rimouski de la CTCC (aujourd'hui CSN) souhaite la mise sur pied d'un organisme qui verra à rassembler ceux que le développement de la région préoccupe. L'extrait suivant en témoigne:

“Le secrétaire communique à l'assemblée les informations qu'il a transmises au comité exécutif concernant la formation possible d'un comité d'orientation économique du Bas St-Laurent, lequel serait composé de représentants des comités d'orientation économique locaux et les comités locaux seraient composés de représentants des comités d'orientation économiques de chacune des associations de la localité et de représentant du conseil municipal. Tous ces conseils auraient pour mission de coordonner les efforts en vue du développement économique qui s'impose dans notre région pour y prévenir le chômage, y amener de nouvelles industries, voire à ce que la région ait l'énergie électrique nécessaire aux industries présentes et futures et pour hâter l'exécution de travaux publics qui s'imposent dans la région.

Le secrétaire est autorisé à faire toute la publicité nécessaire à ce sujet de voir à ce que l'idée fasse son chemin.

Proposé par conf. F.X. Legaré, secondé par conf. J. Adalbert Canuel et unanimement résolu que le C.C.R. fasse siennes les idées émises par le secrétaire et qu'il invite les syndicats affiliés à nommer immédiatement leur propre comité d'orientation économique.” (25)

L'idée d'un conseil d'orientation économique sera propagée par les journaux (voir article ci-dessous) au début de l'année 1950, relancée au congrès de la Jeune Chambre en 1951, presque réalisée en 1953, reprise en 1955 (voir l'extrait d'une conférence prononcée par M. Maurice Lamontagne, aujourd'hui sénateur), et enfin réalisée en 1956.

### **“Pourquoi rester sur un volcan?”**

La population de la région du Bas St-Laurent est présentement sur un volcan au point de vue industriel et économique. Suggestions pratiques pour corriger cette situation.

Un groupe d'hommes d'affaires de plusieurs localités de la région se réunissaient le 18 décembre 1949 à Rimouski pour étudier la situation de l'avenir économique de la région du Bas St-Laurent.

Depuis longtemps, il est question dans la région d'avoir un comité industriel à tel ou tel endroit. La ville de Rimouski a eu, il y a deux ans, un Syndicat d'Expansion Industrielle qui malheureusement n'a pas donné de résultats malgré le dévouement de ses directeurs. L'Echo du Bas St-Laurent rapportait dans son édition du 7 décembre ce qui suit sous le titre: “Un Comité industriel à Rimouski”: “Afin de remplacer un organisme qui n'a pas donné satisfaction dans le passé, nous songeons sérieusement à former un comité industriel à Rimouski...”

La Chambre de Commerce des Jeunes a à son programme la formation d'un comité du même genre. Plusieurs autres associations et le public en général déplorent l'absence presque totale d'industries dans la région.

Après avoir étudié longuement la question sous tous ses angles lors de la réunion qui a été tenue le 18

décembre 1949, les hommes d'affaires en sont venus aux conclusions suivantes:

Le problème a de multiples aspects d'une particulière importance et dont la fin première qui est recherchée est de trouver de l'emploi à la main d'oeuvre de la région et aux jeunes qui y poussent. Donc, la population ne veut pas l'industrie pour l'industrie, mais l'industrie pour ce qu'elle apporte avec elle; l'embauchage de la main-d'oeuvre, une plus grande stabilité pour la population et une sécurité plus complète pour les familles." (26)

"A mon avis, tant que le Bas St-Laurent ne présentera pas un front uni, tant qu'il ne sera pas prêt à une action collective en vue d'objectifs communs, il ne réussira pas à résoudre ses problèmes économiques. Puisque la solution de ces difficultés dépend d'abord et surtout de l'initiative locale et puisqu'il s'agit d'élaborer un plan d'action collective, pourquoi ne songerait-on pas à créer un Conseil Economique du Bas St-Laurent. Toutes les municipalités et les groupements privés devraient en faire partie et lui verser des contributions en vue de lui assurer un personnel restreint mais compétent. Il faut se rappeler à ce propos que trop d'initiatives de ce genre ont été abandonnées sans avoir donné de résultats parce qu'elles dépendaient uniquement de la bonne volonté. Ce Conseil pourrait également bénéficier à l'occasion des services des experts gouvernementaux. Je suis persuadé qu'un tel organisme, éclairé par des études concrètes et représentant toute la région pourrait contribuer très efficacement à assurer le progrès économique du Bas St-Laurent." (27)

Un feuillet publicitaire publié par le Conseil d'orientation économique du Bas Saint-Laurent (COEB) en explique les buts, l'organisation et les réalisations éventuelles:

## **LE CONSEIL D'ORIENTATION ECONOMIQUE DU BAS SAINT-LAURENT**

### **Buts:**

1. Unir toutes les forces économiques de la région;
2. Orienter et favoriser le développement économique de la région en fonction de ses ressources naturelles, de sa situation géographique et de son facteur humain, afin de lui assurer une prospérité réelle et durable;
3. Représenter cette même région auprès de qui de droit dans le domaine économique, quand il s'agit de questions régionales.

### **Les membres:**

Les membres du Conseil d'Orientation Economique du Bas Saint-Laurent peuvent être:

- les municipalités,
- les conseils de comté,
- les industries,
- les commerces,
- les services
- les associations économique-spéciales à caractère régional,
- enfin, tout groupement ou corporation économique ou économique-social.

Chaque membre a droit à 2 représentants au Conseil.

### **Dates importantes:**

- 1953: le 20 juillet: Formation d'un Conseil provisoire.
- 1956: le 19 février: autre Conseil provisoire.
- 1956: le 26 mai: Fondation du Conseil actuel.
- 1957: le 23 mars: enregistrement des lettres patentes.

Le COEB est donc un organisme régional composé d'institutions-membres et dirigé par un Exécutif et un Conseil d'Administration représentant tous les secteurs de l'économie et toutes les parties de la région.

L'Economie du Bas Saint-Laurent doit être orientée en tenant compte de notre situation géographique, de nos ressources et de notre capital humain. Sur quoi repose notre avenir: sur la petite, la moyenne et la grande industrie basée sur l'agriculture et la forêt, sur l'organisation de nos moyens de transport; sur le renforcement de nos commerces et de nos services publics, sur nos relations avec la Côte Nord? Autant de domaines qui requièrent une orientation méthodique.

Les activités du Conseil d'Orientation s'inscrivent dans le cadre suivant: l'étude, les recherches, la publicité, la représentation, l'agriculture, la forêt, les mines, le commerce, le transport, les services publics, le tourisme, etc. L'activité du Conseil vise à la plus grande prospérité de notre région, à son plein épanouissement économique.

Le Conseil d'Orientation Economique groupe cinq comtés provinciaux qui forment la région économique du Bas Saint-Laurent. Afin d'assurer une représentation équitable pour chacun des comtés, un nombre égal d'administrateurs est élu pour chacune des zones suivantes: comté de Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata, comté de Rimouski, comté de Matapédia, comté de Matane. (28)

Le COEB s'est surtout fait connaître par des études sur certains problèmes économiques de notre région. Les principales études sont:

Yves MARTIN **Etude démographique du Bas Saint-Laurent**, 1959, 129 p. plus annexes.

Pierre CAMU, **Problèmes des transports dans la région du Bas Saint-Laurent**, 1960, 121p.

Yves DUBE et Jean-Marie MARTIN, **Problèmes d'agriculture dans la région du Bas Saint-Laurent**, 1963, 278p.

### **La fédération économique de la Gaspésie**

La fédération économique de la Gaspésie était en quelque sorte le pendant gaspésien du COEB. La fédération regroupait des conseils municipaux, des chambres de commerce, des coopératives et quelques syndicats. Ses réalisations concrètes se limitent presque exclusivement à la production d'un mémoire fort bien étayé qui a été présenté au premier ministre de l'époque, Jean Lesage. Ce mémoire formulait neuf requêtes précises. Une de ces requêtes demandait "une enquête économique générale sur la Gaspésie." (29)



• PAGE QUATRE

# L'AXE MONT-JOLI RIMOUSKI modele pour le Canada

## LE RIAN

\$45 millions seulement  
pour l'exercice 1970-71

• PAGES 4 ET 17



COMPLET

aide-  
memoire  
pour  
les  
electeurs

• PAGE 20

## **Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec: 1963-1966**

Afin que l'expérience du BAEQ puisse se réaliser, le gouvernement du Québec encouragera le COEB à mettre sur pied un organisme semblable pour la Gaspésie: ce fut le Conseil régional d'expansion économique de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine (CREEGIM), mis sur pied le 9 juillet 1963.

La même année, le COEB et CREEGIM s'associent pour former le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (BAEQ). Cet organisme devait, à partir de l'étude de la réalité, proposer des objectifs de développement afin de sortir notre région de son infériorité économique. On étudia beaucoup, on proposa, mais on réalisa peu! Un résumé des grands objectifs du plan nous fera mieux apprécier l'écart entre les espoirs et la réalité:

### **LE PLAN DE DEVELOPPEMENT**

“C'est une logique de développement qui sert d'encadrement à des politiques, des programmes, des projets et des recommandations dont la réalisation est susceptible d'assurer à la région considérée un niveau de bien-être comparable à celui du Québec dans son ensemble.

#### **Les objectifs:**

L'objectif global: rattraper le reste du Québec. On l'envisage à court terme (“l'horizon 1972”) et à long terme (“l'horizon 1982”).

Il se concrétise, en termes de développement, en 6 objectifs particuliers:

- 1- Modernisation des secteurs de base traditionnels:
  - la FORET
  - L'AGRICULTURE
  - Les PECHES
- 2- Création d'activités dynamiques nouvelles:
  - Le TOURISME
  - L'INDUSTRIE et
  - Les MINES
- 3- Valorisation de la main-d'oeuvre.
- 4- Etablissement d'un cadre institutionnel de planification et de participation.
- 5- Eclosion d'une conscience régionale.
- 6- Structuration rationnelle de l'espace régional.

#### **L'élaboration progressive du Plan**

Le Plan est le résultat du travail collectif entrepris par le BAEQ de juillet 1963 à juillet 1966, au cours duquel à des recherches interdisciplinaires spécialisées s'ajoutait la participation active de la population.

- La définition d'une problématique du développement en a été l'étape théorique initiale. Il fallait préciser le cadre de références (concepts de base et postulats fondamentaux) et fixer les objectifs théoriques.
- La programmation technique du développement, s'appuyant sur les recherches et la participation de la population, s'est établie à l'aide de l'Esquisse du Plan (parue en 1965, un an avant le Plan) qui a été l'instrument principal des organismes de consultation.
- Le Plan actuel a été élaboré à partir des appréciations et des critiques des objectifs proposés dans l'Esquisse.

## **L'origine du Plan: le BAEQ**

La création du BAEQ est la résultante des efforts d'une population régionale de plus en plus consciente de ses problèmes de développement économique et social, et de la préoccupation des gouvernements de planifier le développement des régions qui ne participent pas à la croissance générale du pays.”

Le BAEQ, fondé en juillet 1963 et dont l'existence juridique a pris fin en juillet 1966, était une compagnie privée sans but lucratif, composée de directeurs-actionnaires nommés par les deux Conseils économiques régionaux du territoire-pilote: le COEB (Conseil d'orientation économique du Bas St-Laurent) et le CREEGIM (Conseil régional d'expansion économique de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine).

Cette compagnie a reçu du ministre de l'Agriculture du Québec, négociateur de la loi ARDA (Aménagement rural et développement agricole), d'où proviennent les fonds, le mandat précis d'élaborer et de présenter pour 1966 un plan directeur d'aménagement du territoire-pilote avec participation de la population.

Au point de vue administratif, le BAEQ se référait donc au ministère de l'Agriculture du Québec; quant à ce qui touchait les données scientifiques et techniques il se référait au CPAR (Comité permanent d'aménagement des ressources), organisme interministériel du gouvernement québécois.

#### **L'utilisation du Plan**

Le Plan n'est ni fermé, ni statique, c'est une “toile de fond”.

Il ne peut être définitif (et ne veut pas l'être). Par contre, il constitue un instrument de travail fort utile au début d'un processus continu et sans cesse remis en question: la planification.

Dans quelque 1,800 pages du Plan, environ 1,000 sont de nature technique (explication des programmes et projets). Cependant, la logique interne se dégage facilement de la mécanique des projets concrets.” (30)

#### **Comité de liaison de l'Est du Québec (COLEQ), 1966-1967.**

“Devant l'échec des démarches en vue de créer, dès la session de 1966, une structure d'exécution du Plan, il fut convenu de mettre sur pied un organisme, appelé Comité de Liaison de l'Est du Québec, pour assurer la transition entre le BAEQ et le futur organisme d'exécution du Plan.

Le mandat du Comité de Liaison était “d'informer la population sur le contenu du Plan et, éventuellement, sur les décisions que prendrait le gouvernement en vue de l'exécution de ce Plan, de collaborer avec les Conseils économiques régionaux à leur restructuration, d'agir comme trait d'union entre la région (représentée par le CREEGIM et le COEB) et le gouvernement au cours de la phase de “ballottage” du Plan au niveau gouvernemental; donc un rôle de liaison.” (31)

## Conseil Régional de Développement de l'Est du Québec (CRDEQ)

### Objectifs généraux

Promouvoir le développement économique et social de la population du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Participer à la planification économique régionale en se faisant le porte-parole des populations représentées par les Conseils de développement des territoires du Grand-Portage, de la Métiis, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Agir comme organisme de consultation auprès des gouvernements provincial et fédéral et plus particulièrement auprès des organismes de planification économique mis sur pied par ces gouvernements, tout en respectant les droits actuels et futurs des Conseils de développement des territoires de la région.

En association avec les Conseils de développement des territoires de la région, exécuter des tâches de consultation et d'animation auprès de la population régionale en vue de l'associer à la promotion de son bien-être collectif et à la planification économique régionale. (32)

Objectifs généraux... Résultats généraux?

**Office de Développement de l'Est du Québec (1967-68)** devenue plus tard l'**Office de Planification et de Développement du Québec — Région 01 (1968-....)**

**Cet organisme assure le contrôle gouvernemental du développement. La Conférence administrative régionale de l'Est du Québec (CAREQ) est l'instance gouvernementale qui assure la coordination interministère dans l'élaboration des projets.**

### Le Rapport Martin-Higgins-Raynault (1970)

Ce rapport constitue la réponse technocratique à tous nos problèmes de développement régional: favorisons la métropole au détriment des régions périphériques. Jugez-en!

**“A nos yeux, l'orientation fondamentale étant de concentrer les efforts sur l'espace économique de Montréal, les autres régions doivent être considérées comme des régions de croissance dont l'avenir dépend, premièrement de leur capacité à exploiter les changements dans la demande mondiale et deuxièmement de leur intégration progressive dans les circuits en partance de Montréal. (...)**

En attendant, une sagesse élémentaire pourrait être de reconnaître et d'admettre franchement qu'il n'y a pas d'autre pôle de développement au Québec que Montréal et aucun pôle de croissance — au sens où nous l'avons défini précédemment — qui soit vraiment fort, à l'exception de Sept-Îles. En d'autres termes, on ne peut pas raisonnablement espérer qu'un investissement dans une ville autre que Montréal élève plus que proportionnellement le niveau moyen de revenu et d'emploi dans la province. Il est douteux qu'une autre ville soit même un pôle de croissance faible. Un investissement

dans une autre aire métropolitaine élèvera le revenu per capita de sa zone en attirant des gens de l'aire métropolitaine beaucoup plus que par les effets d'entraînement sur la zone elle-même. Il est concevable que dans des régions particulièrement en retard, un tel processus réduise encore le revenu per capita de ceux qui restent à la campagne, dans les villages ou les petites villes. Et si personne, sauf les personnes âgées, les malades, les gens insuffisamment éduqués et les enfants demeurent dans les régions périphériques, il est évident que le revenu moyen en dehors de la ville va diminuer.” (33)

### Rapport Métra (1971)

Le rapport Métra est une analyse lucide de nos problèmes qui débouche sur des solutions très controversées. Les problèmes perçus en 1971 sont toujours présents, mais existent-ils des solutions moins radicales?

- “L'Est du Québec est géographiquement **marginal**.
- La **population** ne pourra que **rester stable ou même diminuer** tant que l'économie sera essentiellement basée sur l'exploitation des ressources.
- Le passage de l'agriculture de colonisation à l'exploitation intensive et à la première transformation dans les secteurs de la forêt, des mines et de la pêche amène **les activités sur la côte** et laisse l'intérieur sans vie économique; l'occupation de l'espace rural est mise en cause.
- **Les entreprises d'exploitation** des ressources dépendent principalement de l'extérieur et sont parfaitement juxtaposées les unes aux autres, elles ne sont pas **intégrées à la région**.
- Industries et **services spécialisés ne sont pas attirés** dans cette région isolée où les entreprises de ressources se servent à l'extérieur.
- Sans services importants, sans concentration spatiale des entreprises, les centres se développent peu et n'attirent pas d'autres services et industries, il ne se crée **pas d'armature urbaine**.
- La région est nettement coupée en **deux sous-régions** (est ou ouest) de structures très différentes.
- Avec une population à basse densité, une économie peu structurée et une faible armature urbaine, la région est **désintégrée**. Un investissement n'a qu'un impact ponctuel, une intervention a peu de répercussion sur le tissu socio-économique relâché. La région n'a pas prise sur son développement.

Les orientations d'aménagement de la région posent le problème de sa situation dans le reste du Québec; les alternatives extrêmes sont:

- La région est une entité susceptible d'un certain développement autonome: une création massive d'emplois dans les industries foot-loose est alors nécessaire pour équilibrer la structure économique et maintenir la population.
- Le territoire-pilote n'est qu'une partie de l'entité provinciale, ou plus exactement des parties, car il existe en fait deux régions bien différentes, celle de l'Ouest et celle de l'Est. Chaque partie fournit alors une certaine activité (exploitation des ressources, centre de service et de formation, zone touristique, etc...) qui s'intègre dans le tout provincial, et l'équilibre économique régional n'a pas vraiment de sens. Dans cette perspective, l'effort nécessaire pour attirer l'industrie

foot-loose se justifie peu, et l'émigration de la population vers des zones où le développement économique est plus facile est normale.

**Claude Aubut,  
Richard Dubé et  
collaboration spéciale**

Sans pouvoir nous prononcer sur cette alternative, nous voulons souligner les orientations essentielles qui se dégagent de l'étude. Rappelons une fois encore le fait essentiel dans la vie régionale qui nous semble conditionner les orientations à prendre: l'exploitation des ressources qui était de nature extensive (agriculture, petites scieries, pêche côtière) devient intensive (mines, moulins à papier, complexe de pêche...).

Les conséquences logiques sont:

- **Définir un nouveau mode d'occupation de l'espace rural** d'environ 30 localités habitées par 35,000 personnes est nécessaire immédiatement; et dans un avenir proche pour environ autant d'autres localités. Les trois ministères les plus concernés, MAC, Terres & Forêts, Tourisme Chasse & Pêche, en collaboration avec l'OPDQ et les ministères des services, doivent définir quel niveau d'activité économique est justifié dans l'espace rural par les ressources locales et quel mode d'habitat correspondant est souhaitable.

- **Renforcer ou créer une armature urbaine**, c'est-à-dire éviter une urbanisation désordonnée et coûteuse, tout en promouvant des villes capables d'attirer services et industries. Concrètement, cela signifie:

- Le respect, dans l'implantation des équipements publics, d'une hiérarchie urbaine à trois niveaux.
- Un effort particulier dans le Témiscouata et la sous-région Est pour regrouper les services dans les centres de la hiérarchie.
- La création d'une voie rapide desservant Gaspé et les villes de la Baie des Chaleurs.

- **Proposer un programme volontaire de relocalisation.** La décroissance de population des localités marginales et l'émigration hors de la région représentent une migration de population d'environ 12,000 personnes par an. Le programme de relocalisation peut faciliter et accompagner ce vaste mouvement pour qu'il contribue positivement à l'aménagement.

A ces trois orientations fondamentales nous ajouterons la mise à jour et l'utilisation des outils de la planification:

- On ne peut promouvoir et orienter le développement économique de la région sans un plan; ceci signifie **mettre à jour le plan économique et l'utiliser pour le choix annuel des projets à exécuter.**

- Aménager l'espace c'est créer les conditions favorables au développement économique; il faut donc ordonner les moyens d'agir sur la dimension spatiale. Cela signifie d'abord **se doter des outils de reconnaissance et d'orientation que sont les schémas d'aménagement (sectoriel ou général, à grande ou petite échelle, mais coordonnés entre eux), ensuite accepter de définir beaucoup plus systématiquement des interventions dont les modalités (droit à subvention, autorisation ou interdiction, etc...) varient suivant le lieu d'application."** (34)

1. Mgr Jean Langevin: **Mandements, lettres pastorales, circulaires de Mgr Jean Langevin et Statuts synodaux du diocèse de Saint-Germain de Rimouski**, vol. 2: de mai 1878 à mai 1887, p. 58.
2. Mgr Jean Langevin: **Mandements, lettres pastorales, circulaires de Mgr Jean Langevin et Statuts synodaux du diocèse de Saint-Germain de Rimouski**, vol. 2: de mai 1878 à mai 1887, p. 59.
3. Mgr Jean Langevin: **Mandements, lettres pastorales, circulaires de Mgr Jean Langevin et Statuts synodaux du diocèse de Saint-Germain de Rimouski**, vol. 2: de mai 1878 à mai 1887, p. 59.
4. Jean C. LANGELIER: **Esquisse sur la Gaspésie**, Lévis, Mersure et Cie, 1884, pp. 99-100.
5. C.E. D'AMOURS: **Description d'une partie du plateau intérieur des Alléghanies**. Québec, document de la session (no 69), 1890, p. 56.
6. Arthur BUIES: **La vallée de la Matapédia**. Québec, Léger Brousseau, éditeur, 1895, pp. 9-10.
7. Arthur BUIES: **La vallée de la Matapédia**. Québec, Léger Brousseau, éditeur, 1895, pp. 51-52.
8. Alfred PELLAND: **La région Matane-Matapédia**. Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1912, p. 14.
9. Alfred PELLAND: **La région Matane-Matapédia**. Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1912, p. 112.
10. Alfred PELLAND: **La Gaspésie. Esquisse générale**. Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1914, p. 15.
11. Hormidas MAGNAN: **Le guide du colon**. Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1927, pp. 65-66.
12. Hormidas MAGNAN: **Le guide du colon**. Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1927, p. 69.
13. Hormidas MAGNAN: **Le guide du colon**. Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1927, p. 79.
14. Mgr Georges COURCHESNE: **Mandements et Circulaires**. Vol. 1: mai 1928 à janvier 1930, p. 73.
15. Mgr Georges COURCHESNE: **Mandements et Circulaires**. Vol. 1: mai 1928 à janvier 1930, pp. 74-75.
16. Mgr Georges COURCHESNE: **Mandements et Circulaires**. Vol. 1: mai 1928 à janvier 1930, p. 75.
17. Mgr Georges COURCHESNE: **Mandements et Circulaires**. Vol. 1: mai 1928 à janvier 1930, pp. 227-228.
18. Jean-Baptiste COTE: "Le chantier et la colonisation", **Echo du Bas Saint-Laurent** 1er septembre 1922, p. 1.
19. Raoul BLANCHARD: **L'Est du Canada français**, vol. 1. Masson et Beauchemin, éditeurs, 1935, pp. 104-105-106.
20. Esdras MINVILLE (sous la direction de). **Notre milieu. Aperçu général de la Province de Québec**. Montréal, Fides, 1942, p. 138.
21. A. MATTE "Possibilités industrielles de Rimouski". **Progrès du Golfe**, 31 décembre 1936, p. 9.
22. Joseph RISI: **Inventaire des ressources naturelles. Rapport général sur l'enquête faite dans les comtés de Gaspé-nord, Gaspé-sud et les îles de la Madeleine**. Québec, 1937, pp. 2-3.
23. C.R.D.E.Q. **Rapport d'étape du conseil d'orientation**. CRD 2115, p. 6-7.
24. Robert RUMILLY. **La Gaspésie**. Québec, Le Soleil, 1944, pp. 177-178-179.
25. (Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil Central de Rimouski du 18 décembre 1949. **Procès-verbaux du Conseil Central de Rimouski-CTCC, 1945-1975**, 662 p.
26. Juan ESPERATIO "Comité d'orientation économique régional". **Echo du Bas Saint-Laurent**, 12 janvier 1950, p. 11.
27. (Citée dans la causerie prononcée par M. J. Aurèle Bouchard, président du COEB à Rivière-du-Loup le 11 mars 1959 devant le conseil de ville et les conseils de comté de Rivière-du-Loup, Kamouraska et Témiscouata).
28. Reproduction intégrale d'un feuillet publié par le COEB.
29. Mémoire collectif présenté à l'Honorable Jean Lesage, premier ministre de la Province de Québec, et aux autorités provinciales par la Fédération économique de la Gaspésie, 1961.
30. Résumé du Plan du BAEQ.
31. CRDEQ — Dossier "Industrie". CRD 406a, p. 28.
32. Extrait des lettres patentes du CRDEQ, 1967.
33. Fernand MARTIN, Benjamin HIGGINS et André RAYNAULT. **Les orientations du développement économique régional dans la Province de Québec**, Ottawa, MEER, 1970, pp. 143-145.
34. **Rapport Métra sur l'aménagement de l'espace. Est du Québec, 1971-1976**. Métra Consultant Itée, 1971, pp. 85-86.



Chevaux de trait. St-Simon (cté Rimouski). 1940.

## L'EST DU QUÉBEC SE RAPPELLE DU MOUVEMENT DE COLONISATION DES ANNÉES TRENTE

Après la Première Guerre mondiale, le monde occidental a connu un souffle nouveau dans l'activité économique. Pour arriver à cette soi-disante prospérité, les grandes institutions financières ont prêté sans tenir compte des limites du crédit. La Bourse de New York, puis celles des autres grandes villes du monde se retrouvent en 1929 littéralement envahies par les spéculateurs pris de panique, tentant de vendre leurs parts avant qu'elles ne perdent leur valeur. Le capital étant rare, les compagnies ralentissent leur production, d'autant plus que les marchés se rétrécissent, les acheteurs ayant perdu leur crédit. Avec la baisse de la production, les emplois deviennent de plus en plus rares et le chômage s'installe, jusqu'à ce que la production de la Seconde Guerre mondiale vienne renverser la vapeur. La Dépression de 1929 durera environ jusqu'en 1939.

Au Canada, on tente tant bien que mal de minimiser les effets de cette crise. On vote de fortes sommes d'argent pour des travaux publics qui font travailler quelques chômeurs et on hausse les tarifs douaniers afin de protéger les industries canadiennes. Malgré ces interventions gouvernementales, le blé de l'Ouest pourrit dans les silos et les compagnies minières ne vendent plus leur production.

La Crise fait également ses ravages dans la Belle Province: les usines de pâte à papier, de chaussures, de textiles et de vêtements sont pratiquement immobilisées. Des milliers de travailleurs québécois se battent entre eux pour quelques emplois aux travaux publics ou encore pour recevoir le secours de l'Etat. En 1932, par exemple, environ 100,000 personnes reçoivent le secours direct. Les villes, grandes et moyennes, regorgent de travailleurs sans emploi qui végètent ici et là à la recherche de petits travaux sous-payés. Ces déshérités n'ont pas à attendre d'importantes interventions de la part de leur gouvernement; en effet depuis 1920, Taschereau, premier ministre libéral, se préoccupe davantage de faire venir des capitaux américains que d'intervenir dans l'industrie et dans les problèmes sociaux. Duplessis, pour sa part, se permet de passer une loi dite des "salaires raisonnables" qui les fixe si bas que certains patrons baissent les salaires de leurs employés pour s'y conformer. Face à un fédéral trop centralisateur et fort, ne possédant pas une autonomie financière acceptable, divisé par des luttes politiques stériles, le gouvernement québécois préfère légiférer timidement et espérer que la conjoncture économique retrouve sous peu sa vitalité d'autrefois.

Nos gouvernements, notre élite traditionnelle, se penchèrent sur le problème pour finalement en arriver à la solution "miracle": **la colonisation**. Pourquoi pas, se disait notre "brave" élite provinciale? N'a-t-elle pas fait ses preuves à deux reprises, soit après la Conquête et une deuxième fois après la Rébellion? Incapable de s'adapter aux nouvelles conditions de vie créées par l'industrialisation et l'urbanisation, notre élite préféra ressortir des tiroirs du passé les vieux slogans et sermons qui nous replongeaient dans le sous-développement économique, politique et social, particulièrement

pour les régions périphériques déjà mal-en-point, comme la nôtre.

### Démystification du rôle salvateur du retour à la terre.

Voici l'idée générale que se faisaient les tenants de la "colonisation bienfaisante et prédestinée à sauver notre monde rural en péril": la colonisation est l'établissement en permanence des familles sur des terrains encore inexploités et propices à l'exploitation agricole et à toute autre activité s'y rattachant. Cette définition prend son véritable sens lorsque l'on décortique les trois mots clés qui la composent soit, **établissement, permanence et familles**. Etablissement implique ici le sens de stabilité, fermeté et solidité. Il devait donc reposer sur des valeurs "sûres", immuables qui garantissent au moins un **strict minimum de sécurité**. La permanence signifiait, croyait-on, la possibilité pour le colon d'**indépendance totale** face au commerce, aux marchés et à la politique, facteurs pourtant tellement variables en temps de crise. Enfin, la famille apparaît comme le caractère social de l'entreprise. C'est la famille du colon, en tant que cellule sociale, qui doit trouver dans son établissement, l'**assurance de survie** dans des conditions humaines. La seule forme d'exploitation qui puisse permettre d'atteindre ce but visé est celle de la famille qui cultive un coin de terre, faisant de cette activité son occupation unique, principale. On dénigre l'établissement de colonies forestières parce qu'il entraîne une "soumission aux aléas des marchés qui dépendent de la politique nationale et internationale". On est contre cette forme d'établissement parce que la stabilité et la permanence sont ainsi menacées.

Il y a contradiction entre l'énoncé de principes et la réalité puisqu'il n'y a pas d'établissement purement agricole. Ceci est d'autant plus vrai dans nos régions que l'établissement agricole n'aurait pu survivre sans l'apport économique que la forêt représentait pour les colons. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point un peu plus loin. En fait, on préconise une économie strictement familiale où l'agriculteur, qui se replie sur lui-même, s'assure le strict minimum en espérant, les conditions redevenues normales, profiter d'un éventuel marché et créer des débouchés pour s'assurer une économie plus avantageuse. Mais le marché ne s'est pas créé et pour plusieurs, la seule alternative possible fut cette économie d'"entretien". C'est ici, à mon sens, qu'il faut voir la permanence: permanence d'une économie régionale malade et chancelante du fait qu'elle est mal contrôlée et surtout par des intervenants extérieurs, du milieu.

Comme on a pu le constater, on préfère sauvegarder la permanence et la stabilité au détriment d'une meilleure intervention au niveau des aléas économiques, politiques et sociaux du pays. Le colon n'a qu'à défricher, l'élite veille sur tout le reste.

### L'aide gouvernementale à la colonisation.

Durant la décennie des années '30, les gouvernements fédéral et provincial ont mis de l'avant des plans de colonisation afin de "développer" nos régions rurales et du même coup lutter contre le chômage. Le plan fédéral Gordon (1930-33, 1934-36) apparaît bien plus comme une mesure temporaire, avant de s'occuper sérieuse-

ment des maux socio-économiques, qu'une véritable politique de développement. En fait, le Plan Gordon est un moyen utilisé pour soulager les villes d'une partie des chômeurs, en les expédiant dans les campagnes, et, pour se justifier, on parle de **"développement rural"**. On a simplement omis de mentionner que le développement qui a pu se faire a été davantage profitable aux compagnies ferroviaires, forestières et aux marchands de bois plutôt qu'aux hommes et aux régions concernés.

L'élite québécoise critiqua ouvertement le Plan Gordon, non du fait qu'il ne répondait pas aux aspirations et besoins de la société québécoise d'alors, mais parce qu'elle ne voulait pas qu'un parti conservateur dénigrant la race canadienne-française vienne s'occuper d'une question aussi vitale pour la survivance et la continuité de notre race **française et catholique**.

Pour sa part, le Plan provincial Vautrin (1934-35) veut favoriser un mouvement de colonisation qui ne soit pas l'affaire du seul ministère de la colonisation, mais d'abord et avant tout une mesure de participation des groupes influents de l'époque. Le clergé sera officiellement invité par l'Etat à assurer une part active dans le processus de colonisation. Taschereau comme Vautrin se tourneront donc vers le clergé afin que ce dernier applique leurs propres politiques. Dépassés par les événements, ils cèdent argent et pouvoir dans l'espoir qu'un autre groupe prenne la responsabilité d'une action aussi importante tant au niveau politique, économique et social. Ces Ponce Pilate n'ont pas su remplir leur rôle efficacement. Que pouvait-on attendre de leur part, eux qui voyaient dans la colonisation un moyen sûr d'ouvrir de nouvelles routes afin que le capital étranger vienne plus vite vider notre forêt de ses ressources???

### **Le rôle du clergé**

Le clergé accepta le rôle qu'on lui tendait sur un plateau d'argent. Il ne se fit pas prier sachant très bien que depuis l'industrialisation et l'urbanisation, il avait vu son prestige et son pouvoir décliner dangereusement. Il tenta vainement de reproduire le climat rural dans la ville. Par la colonisation, le clergé du Québec veut maintenir dans l'ordre chrétien le relèvement et la stabilité plus ou moins définitif de l'agriculture dans les diocèses. Pour ce faire, on rehausse le prestige de la profession agricole, on aide l'organisation des colons dans leurs associations et leurs syndicats professionnels, on améliore l'enseignement rural et l'instruction générale, on encourage la coopération sous toutes ses formes et on envoie dans les colonies des prêtres assignés à l'étude et à l'enseignement des sciences de l'agriculture, etc... La bonne volonté ne manquait pas. En fait, le prêtre-colonisateur sera l'homme du clergé le plus prêt des colons. Ayant de bonnes connaissances dans le domaine de l'agriculture, il saura venir en aide aux colons débutants. On se gardera bien de lui concéder certains pouvoirs. Courchesne, notre Duplessis régional, décidera de tout.

La colonisation est également une réponse à l'exode rural. Les ruraux quittent leurs fermes pour les villes dans l'espoir d'améliorer leur sort. ON les désapprouve parce que, dit-on, "ils sont point préparés, au grand péril

de leur esprit chrétien et de leurs moeurs, à affronter des milieux nouveaux et mêlés". Bien plus, on va même jusqu'à affirmer que l'"ouvrier des villes reçoit la récompense de son inconduite, le chômage est désormais rétribué." (1)

On dirige les citadins vers des centres de colonisations. Qui sait, cette fois-ci peut-être pourra-t-on les garder. Les chômeurs, les journaliers sans emplois, les cultivateurs endettés, les fils de cultivateurs sans terre se souviendront longtemps des beaux et longs sermons qui ont été prononcés par leurs curés à la messe. On y parlait souvent du courage de ceux qui partaient conquérir de nouvelles terres pour le bien du peuple canadien français et pour l'amour de la Providence. Certains se laisseront porter par ces belles paroles, la plupart partiront parce qu'ils n'avaient tout simplement pas le choix. Heureusement pour eux, il y aura des gens qui seront sensibilisés par leurs problèmes et tenteront d'améliorer leur sort.

### **Les congrès de colonisation**

De 1898 à 1944, neuf congrès de colonisation furent tenus dans différentes régions du Québec. Ces congrès regroupaient des gens de diverses régions et des groupes (clergé, agronomes, etc.), tous préoccupés par la bonne marche du mouvement du "Retour à la terre". Ils se réunissaient dans le but d'améliorer les lois déjà existantes par des résolutions qui se voulaient beaucoup plus réalistes et adéquates. Nous allons énumérer les principales résolutions des quatre derniers congrès, soit de 1929 à 1944, dans le but de démontrer qu'il y avait des gens préoccupés par une colonisation plus rationnelle:

#### **Rimouski (1929)**

- Compléter les colonies existantes avant d'en ouvrir de nouvelles;
- favoriser le développement des petites industries.

#### **Québec (1934)**

- Améliorer et développer les moyens de communications;
- réserver aux sociétés diocésaines le choix exclusif des colons;
- nommer un agronome par colonie nouvelle;
- établir des magasins coopératifs dans les nouveaux centres;
- instituer un système de prêt au colon à taux très bas.

#### **Valleyfield (1939)**

- Etudier la colonisation comme moyen de décongestionner les vieilles paroisses;
- améliorer les différents modes de placement des colons.

#### **Montréal (1944)**

- L'établissement d'un plan à longue portée, dont l'exécution relèvera d'une commission autonome;
- l'inventaire des ressources naturelles;
- l'échange des terres susceptibles d'être ouvertes à la colonisation;
- l'exécution des travaux préparatoires à l'établissement (drainage, défrichement, arpentage, construction des chemins, mise en culture d'une certaine étendue).

- due) et la distribution de plans d'exploitation rationnelle adaptés à chaque établissement;
- l'institution d'une enquête sur les causes de la perte de la fertilité des sols, et l'élaboration d'un programme de conservation et de restauration des sols. (2)

Ces résolutions sont pour le moins pertinentes et constructives. Cependant quelques unes seulement seront retenues par nos gouvernements, ces derniers n'y trouvant aucun intérêt.

En effet, les gouvernements favorisent la colonisation dans le but premier de vider les villes de son excédent de chômeurs. Le chômeur citadin coûte plus cher à l'Etat que l'établissement d'un colon sur un lot. Le gouvernement québécois a dépensé 48 millions de 1925 à 1940 pour la colonisation, alors que le chômage lui a coûté 145 millions de 1932 à 1937. De 1921 à 1941, 150,000 personnes furent établies sur des terres au coût moyen de \$350.00 par personne pour toute la période; le gouvernement devait déboursier approximativement la même somme pour faire vivre un chômeur en ville pendant une seule année. (3) On comprend mieux maintenant la hâte que les gouvernements démontraient à expédier les chômeurs sur des lots. On constate aujourd'hui que la colonisation n'a guère présenté d'avantages pour nos régions.

### Les compagnies forestières

Les grandes compagnies forestières étrangères sont sans aucun doute les véritables bénéficiaires du mouvement de colonisation des années '30. Les gouvernements construisaient routes et chemins de fer traversant les forêts, tandis que le clergé s'occupait de trouver la main-d'oeuvre pour la coupe du bois. Ces grandes compagnies ont joué un double rôle dans le mouvement de colonisation. D'une part, elles ont limité la croissance des vieilles paroisses en s'accaparant d'immenses territoires pouvant être utilisés à des fins agricoles. Les fils de cultivateurs se retrouvant sans terre durent se diriger vers la ville ou sur des lots de colonisation. D'autre part, cela profita aux compagnies qui suivaient en implantant leurs moulins: elles avaient besoin d'une main-d'oeuvre à bon marché et la colonisation favorisait entièrement leur projet.

Une fois le bois coupé, ou mieux, une fois la forêt pillée, elles se dirigent vers d'autres régions encore vierges, laissant sur le terrain une population désarmée et aussi démunie qu'auparavant. Nous ne saurons probablement jamais le rôle exact qu'elles ont pu jouer dans le mouvement du retour à la terre car elles gardent précieusement leurs archives loin des regards indiscrets.

### Les colons

En 1934, les représentants des gouvernements du Dominion et du Québec signent un nouveau contrat concernant l'établissement des aspirants-colons. Le Plan Gordon est donc prolongé jusqu'au 31 mars 1936. Par ce nouveau pacte fédéral-provincial-municipal, on s'engage à souscrire pour l'établissement de tout aspirant-colon, la somme de \$700.00 dont \$500.00 pour la première année, \$100.00 pour la deuxième et \$100.00 additionnels pour la troisième année, **“si nécessaire”**. Cha-

cun des trois contractants s'engage à payer le tiers du montant global. Les municipalités ont le choix des aspirants-colons, selon les conditions telles que définies dans le contrat. (4) Voici d'ailleurs comment devait se présenter l'aspirant-colon:

“Tous aspirant-colon

- 1- Doit être chômeur;
- 2- doit être sous l'Assistance Publique ou exposé à le devenir à brève échéance;
- 3- doit avoir une expérience agricole au moins rudimentaire;
- 4- doit être en bonne santé de même que les membres de sa famille. Il doit avoir un physique robuste et approprié aux travaux de la ferme. L'examen médical et certificats de médecins sont de rigueur pour toute la famille;
- 5- doit avoir un certificat de mariage authentique;
- 6- ne doit aller sur son lot qu'avec sa famille seulement. Les frères, demi-frères, beaux-frères, soeurs, belles-soeurs, etc., ne doivent pas l'accompagner;
- 7- doit être courageux, travailleur, économe, bref avoir toutes les qualités nécessaires au défricheur, bûcheron, laboureur, cultivateur et surtout avoir du coeur. Il doit subir l'examen d'aptitudes avec succès;
- 8- doit être capable de construire son camp;
- 9- doit avoir les vêtements pour l'hiver, les instruments indispensables, tels que poêle, machine à coudre, ustensiles de cuisine, hache, etc.;
- 10- doit avoir une épouse qualifiée. Un colon mal marié ne peut réussir. Elle doit connaître la couture, le tricotage et tous les travaux de ménage. Elle devra apprendre à cuire le pain, si elle ne le sait déjà;
- 11- un aspirant-colon aux idées avancées, et qui a déjà fait partie d'une organisation communiste ou socialiste ne peut être accepté;
- 12- le comité d'enquête devra considérer toutes les demandes et ne pas refuser un aspirant-colon pour une raison d'affiliation politique, de nationalité ou de religion.

Pour finir, l'aspirant-colon doit avoir les qualités physiques, morales et agricoles indispensables à son succès.” (5)

Les colons se recrutent parmi les cultivateurs malheureux, obligés d'abandonner leurs terres à un (des) créancier (s), les cultivateurs et fils de cultivateurs attirés par les primes de défrichement, les journaliers des villages et villes environnantes et quelquefois des grandes villes éloignées de nos régions. Ces chômeurs, ces cultivateurs endettés, ces déshérités se laisseront emporter par les beaux discours et sermons de leur élite nationale et régionale. C'est avec le coeur plein d'espoir qu'ils s'enfonceront dans la forêt, bûchant, défrichant, cultivant une terre qui ne répondait pas toujours aux attentes de leurs propriétaires. Bon nombre d'entre eux devront vendre leur force de travail aux compagnies forestières qui les expédiaient dans des campements où les poux et l'ennui étaient rois et maîtres. Certains s'acharneront à faire ressortir quelque chose de cette maudite terre; quelques-uns réussiront tant bien que mal, les malchanceux seront considérés comme des paresseux,

des colons de "mauvaise foi". Le lot du colon qui était au départ de 100 acres est parfois rétréci pour devenir un lot de six pieds de long par six pieds de profond.

### **Situation socio-économique des paroisses agricoles à l'aube du mouvement de colonisation**

Avant d'entreprendre l'étude comme telle du mouvement de colonisation dans le Bas St-Laurent, il m'apparaît important, dans un premier temps, d'aborder la situation socio-économique des vieilles et jeunes paroisses agricoles de cette région. Ainsi, nous serons plus en mesure de saisir le désastre économique et social qu'a représenté pour notre région ce mouvement de colonisation qui a fait déplacer tant de gens vers le "nouveau pays".

Pour ce qui est des paroisses agricoles déjà existantes, notons que les deux principales activités économiques sont l'agriculture et l'industrie forestière. C'est donc par ces deux activités que nous allons amorcer une étude de la structure économique de ce groupe de population.

## **LE CAS DES VIEILLES PAROISSES**

### **1. L'agriculture**

Le développement d'une agriculture florissante est sérieusement limité par le milieu physique même des vieilles paroisses. Les obstacles physiques, en plus d'être différents d'un endroit à l'autre, sont présents à peu près partout sous une forme plus ou moins prononcée. Ces obstacles sont nombreux: terrains montagneux et rocheux, sol pauvre, climat rigoureux, sol trop sec ou encore difficile à égoutter.

Les effets de ces obstacles naturels se répercutent sur le mouvement démographique. Ils sont une des causes principales de l'éparpillement de la population et même de l'arrêt de son augmentation. Chaque paroisse ne peut recevoir qu'une population limitée puisque l'étendue moyenne des fermes est d'environ 130 acres. (6) De ce fait, lorsque l'espace encore libre est cultivé et occupé, les fils de cultivateurs n'ont plus qu'à s'exiler ailleurs pour trouver un travail convenable et ainsi subvenir à leurs besoins vitaux. En plus du manque de terre, il faut mentionner l'abandon définitif de certaines terres déjà cultivées, mais physiquement impropres à la culture, du moins telle que pratiquée dans nos régions. Ainsi, selon les chiffres tirés des statistiques du recensement fédéral, il y avait en 1931 2,747 fermes abandonnées au Québec; de ce nombre 375 fermes (14%) se retrouvent dans nos régions. Dix ans plus tard, sur un total de 5,315 fermes abandonnées, il y en a 1,269, soit 24% du total dans le seul Bas St-Laurent. (7)

Un autre facteur, moins apparent, mais tout aussi important, s'est amplifié en temps de crise, à un tel point qu'il est nécessaire de le mentionner ici. Depuis la fin des années 1920 les cultivateurs, et même les plus fortunés d'entre eux, ont vu leurs revenus diminuer considérablement. Bon nombre d'entre eux crurent qu'en s'"agrandissant" ils accroîtraient le rendement de leur terre respective. Après avoir ainsi glané en surface, ils négligèrent ou entreprirent mal leurs domaines. Certains d'entre eux s'endettèrent et durent vendre leur bien à un

voisin qui tout comme le premier, n'arrivait pas à obtenir de sa propre terre un rendement suffisant. C'est de cette façon que les terres s'agrandirent inutilement, car des superficies considérables furent abandonnées aux broussailles. Ces terres, qui se vendent au début à des prix relativement bas, finirent par attirer bon nombre de spéculateurs qui soufflèrent rapidement les prix de vente. Cette situation aurait pu être évitée si:

Une amélioration des rendements par des meilleurs procédés de culture serait donc susceptible de réduire de beaucoup l'étendue nécessaire à chaque cultivateur et de faire de la place pour d'autres, même là où il n'y en a pas aujourd'hui en apparence. (8)

Comme nous venons de le constater, les terres sont généralement trop grandes. En plus, l'exploitation des champs est souvent mal conduite, l'élevage est insuffisant et les troupeaux sont médiocres. Tout cela s'explique par la mauvaise répartition du capital engagé. En effet, en 1938, la valeur moyenne des fermes des vieilles paroisses du comté de Rimouski se répartit comme suit: 41.7% dans la terre, 28.7% dans les bâtisses, 14.3% dans l'outillage, 9.4% dans le troupeau productif et 5.9% pour les chevaux. La terre et les bâtisses représentant donc un peu plus de 70% de la valeur totale de la ferme. Or des enquêtes du temps ont prouvé que les fermes qui laissent les plus forts revenus sont précisément celles où il n'y a pas plus de 60% du capital investi dans la terre et les bâtiments. On engage donc trop de capital pour l'immeuble et pas assez au niveau du bétail productif puisqu'il n'est que de 9.4% alors qu'il devait être d'au moins 15%. (9)

Enfin, il faut préciser que d'après les diverses classifications qui ont été effectuées dans la région, les sols sont de qualité moyenne, leur fertilité est en général très médiocre et difficile à maintenir. IL y a très peu de sols de première qualité. Pour leur part, les sols de deuxième qualité sont généralement situés sur des terrains accidentés et sensibles aux eaux de pluies et de neige.

Une meilleure connaissance des systèmes d'égouttement et de fertilisation des sols aurait certes évité à certains cultivateurs de se retrouver sur un lot de colonisation, obligés de tout recommencer.

### **L'industrie forestière**

La plupart des localités du Bas St-Laurent sont nées ou se sont développées par l'industrie du bois. Cette industrie connaît déjà avant la crise, un certain ralentissement. La **Commission de Classification des Sols** relève en 1933, la présence de 58 scieries dans les paroisses agricoles des comtés de Rimouski et Matane; en 1942, il n'y en avait plus que 47: une diminution de 19% sur une période de 9 ans. **L'Inventaire des Ressources naturelles** de 1938 nous rapporte qu'en 1937 il y avait pas moins de 74 scieries dans les paroisses agricoles des comtés de Rimouski, Témiscouata et Rivière-du-Loup; cinq ans plus tard, soit en 1942, il n'y en avait plus que 57 dans le même territoire, ce qui représente une diminution de 23%. (10)

Déjà à cette époque, nos régions connaissaient une diminution des ressources forestières. Mais cela s'expli-

que pas entièrement la chute de l'industrie forestière dans les vieilles paroisses. En effet, peu ou pas de nos scieries pouvaient se vanter de posséder des concessions forestières importantes; elles devaient s'approvisionner à même les réserves des cultivateurs. Mais, la forêt des vieilles paroisses avait depuis longtemps grandement contribué au revenu des cultivateurs. On constate donc une disparition marquée de la forêt aux abords des vieilles paroisses, et de ce fait, une pénurie de matières premières pour nos scieries.

En plus d'être un appoint considérable pour le revenu du cultivateur, la forêt représente le fondement même de l'économie des villages. Or, lorsqu'il n'y a plus ou peu de travailleurs dans le moulin du village, les jeunes journaliers doivent chercher autre chose comme boulot. N'ayant rien de mieux à offrir, les villages doivent donc faire face à l'inévitable diminution de leur population active.

Dans le seul Bas St-Laurent, en ne tenant compte que de l'accroissement naturel de la population, environ 1,500 jeunes deviennent chaque année en âge de travailler. De ce nombre, plus de la moitié doit se chercher du travail. Or les vieilles paroisses agricoles du Bas St-Laurent sont incapables de trouver annuellement les 800 nouveaux emplois. (11) Avec une agriculture saturée et une industrie forestière en décadence, nos jeunes quittent littéralement nos régions ou s'installent sur des terres de roches dans les "colonies", laissant ainsi les vieilles paroisses dans leur déséquilibre économique.

### **Le cas des jeunes paroisses**

La plupart des vieilles paroisses agricoles furent fondées dans la courte période de 1828-1830. Ainsi, en 1828 sont érigées les paroisses de St-Fabien et de St-Simon; en 1829, celles de St-Germain-de-Rimouski, de Ste-Luce et de Ste-Flavie; en 1830, celles de Ste-Cécile-du-Bic. Ce n'est que vers 1858 qu'apparaissent les premières paroisses dites de la seconde rangée avec la fondation de St-Anaclet et de St-Mathieu. Par la suite, les autres ne tarderont pas à s'ériger. C'est précisément de ces nouvelles paroisses que nous allons traiter.

Ces jeunes paroisses profitèrent pendant un certain temps du surplus de population des vieilles paroisses. Les premiers colons étaient généralement des fils de cultivateurs sans terre qui venaient s'établir dans l'espoir de reproduire leur village natal sur de nouvelles terres. Mais dès le début des années trente, ces mêmes jeunes paroisses souffrent de désertion de la part de leur population de base. Pourtant elles ne sont pas entièrement occupées ou défrichées. C'est le cas de St-Donat, St-Narcisse, St-François-Xavier-les-Hauteurs, St-Gabriel, etc..

Cette décroissance s'explique par plusieurs facteurs dont nous retiendrons les principaux. Il est important, avant tout, de mentionner que ces paroisses sont érigées sur des sols de deuxième qualité, difficiles à égoutter et à fertiliser. Il est plus rentable à court terme pour un cultivateur de couper et vendre son bois que d'attendre que son lot lui permette de vivre entièrement de la vente de ses produits agricoles. Ainsi, certains colons préférèrent couper tout le bois de leur lot en quel-

ques années pour aller s'établir sur un autre lot et recommencer le même jeu. Ces lots, une fois abandonnés, ne peuvent subvenir aux besoins d'une famille puisque le bois est un apport important pour le revenu du cultivateur qui désire réellement vivre de l'exploitation agricole.

Les fils de cultivateurs des vieilles paroisses, habitués de travailler sur une terre toute faite, se découragent facilement devant le dur labeur que représente le défrichement et la mise en culture d'un lot. Plusieurs d'entre eux s'endettent, se découragent et iront grossir les rangs des chômeurs des villes de la région et même d'ailleurs. D'autres, abandonnant leurs terres, retournent tout de même à la terre, lorsqu'ils se font saisir leurs biens par leur(s) créancier(s), afin de se débarrasser de leurs dettes et profiter des avantages offerts par le gouvernement aux nouveaux colons. Ils s'établissent dans une colonie voisine de leur village natal où ils peuvent recevoir un salaire, une prime de défrichement, des revenus tirés des travaux publics, en plus des profits tirés de la vente de la coupe de bois sur leur lot respectif. En fait, les gouvernements préfèrent ouvrir de nouvelles colonies plutôt que de venir en aide à celles déjà existantes.

Pour mieux saisir la situation réelle de ces jeunes paroisses, nous allons en étudier quelques-unes, qui ne sont pas des cas particuliers mais représentatifs de l'ensemble de ces paroisses. \*\*\*

### **St-Gabriel**

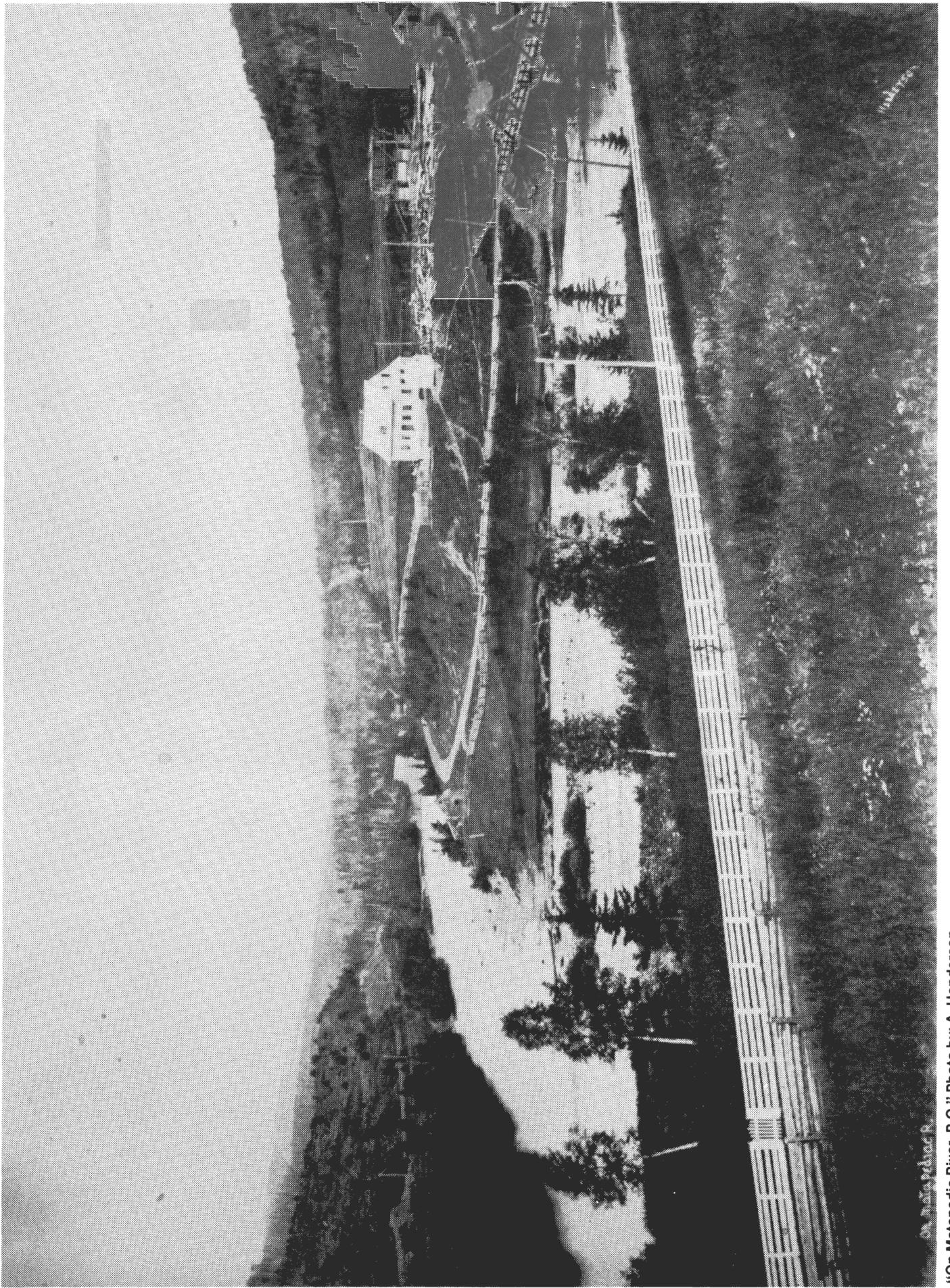
Depuis 1931, un grand nombre de familles ont quitté Saint-Gabriel pour aller s'établir sur des lots de colonisation, soit dans Saint-Charles-Garnier et Saint-Marcellin dans le comté de Rimouski, soit dans Saint-Zénon et La Rédemption dans le comté de Matapédia. C'est la paroisse de Saint-Marcellin qui a reçu le plus fort contingent de ces immigrants. Comme tant d'autres, ces derniers furent attirés sur ces terres neuves par l'appât des primes de l'Etat, mais réalisèrent très vite qu'ils avaient laissé mieux pour prendre pire et tentèrent vainement de retourner d'où ils venaient.

Pourtant, comme dans bon nombre de paroisses de ce type, la municipalité de Saint-Gabriel renferme de nombreux lots disponibles. Mais les cultivateurs détiennent de trop grandes étendues de terrains et négligent, de ce fait, une partie de leurs exploitations. Plusieurs détiennent jusqu'à 5 ou 6 lots, alors que les fermes devraient être morcelées pour y établir plus de jeunes gens.

St-Gabriel compte en 1937, 170 exploitants du sol, soit 144 cultivateurs et 26 colons primés par l'Etat. Aucun de ce nombre tire de sa ferme la totalité de sa subsistance. Presque tous les cultivateurs et leurs fils s'engagent aux chantiers comme bûcherons pendant une période moyenne de 6 mois par année. La plupart des cultivateurs retirent de l'exploitation forestière un revenu supérieur à celui qui leur provient de leur exploitation agricole. Le travail aux chantiers constitue donc le principal mode de vie de Saint-Gabriel. Il va de soi que les travaux de la ferme se trouvent largement négligés.

A part les cultivateurs et les colons, on relève 60 chefs de famille vivant sur des emplacements mais gagnant leur vie à titre de journaliers; il y a également 50 jeunes gens journaliers, à part les fils de cultivateurs sans terre. Notons que la plupart des journaliers s'engagent sur la Côte-Nord.

Enfin, signalons qu'en 1938, les 185 fermes de Saint-Gabriel comportent une superficie moyenne de 162 acres dont 60 acres labourés en moyenne par ferme, alors que l'étendue moyenne labourable est de 99 acres. La paroisse compte donc de très grandes étendues de terre propres à être mises en culture. Malgré cela, nous avons vu un grand nombre de cultivateurs quitter leur lot pour aller s'établir dans les colonies.



“On Matapedia River, P.Q.” Photo by: A. Henderson.

## Saint-François-Xavier-les-Hauteurs

Dans cette paroisse, on note une émigration nette de 95 personnes entre 1931-1938. Les partants sont presque tous allés s'établir dans la colonie de Saint-Charles-Garnier; quelques-uns ont été s'engager comme journaliers dans des municipalités plus industrialisées de la région. Pourtant, il n'y a aucune raison valable pour qu'ils quittent ainsi leur paroisse, puisqu'il y a encore plusieurs lots à coloniser. Il y a en 1938, à peine la moitié de la paroisse habitée et développée.

Sur les 140 agriculteurs, dont 62 cultivateurs et 78 colons primés par l'Etat, très peu tirent leur subsistance de leurs fermes; la plupart s'occupent plus ou moins activement de l'exploitation forestière aux chantiers.

Sur 157 acres en moyenne par ferme, on estime que l'étendue moyenne par ferme labourée n'est que de 50 acres, alors, que l'étendue moyenne labourable se chiffre par 103 acres. Ainsi, une très grande partie de la paroisse n'est pas encore développée en 1938. Enfin, la paroisse compte un bon nombre de colons qui cultivent à travers souches sans avoir encore labouré.

## Saint-Narcisse

Saint-Narcisse compte en 1938 145 propriétaires de fermes dont 63 sont des colons détenant des lots primés par l'Etat. Il reste une trentaine de lots disponibles mais les gens se dirigent vers la colonie d'Esprit-Saint à cause des plus grands avantages que présentent les primes de l'Etat dans les régions nouvellement ouvertes à la colonisation.

## Sainte-Blandine

Sainte-Blandine, ne comprenant pas Mont-Label, compte 70 fermes détenues par des propriétaires domiciliés et 55 à 60 terres détenues par des propriétaires vivant à l'extérieur. Environ la moitié de ces terres sont cultivables mais appartiennent soit à des cultivateurs de l'extérieur qui les exploitent pour le bois de chauffage, soit à des gens qui ont prêté de l'argent à des cultivateurs et qui ont repris les terres pour remboursement des dettes. Ces terres pourraient être exploitées mais les cultivateurs endettés s'en vont vers des lots de colonisation toujours plus loin vers l'intérieur des terres.

## Saint-Marcellin

Saint-Marcellin, village situé en pleine région montagneuse, compte 160 exploitants du sol. De ce nombre, 132 colons primés par l'Etat et que 28 véritables cultivateurs. Notons tout de suite que cette municipalité a été fondée en 1898. En 1938, soit quarante ans plus tard, on remarque que les colons tirent la majeure partie de leur subsistance des allocations, du travail dans les chantiers et parfois des travaux publics. Aucun fermier ne peut vivre exclusivement de son exploitation agricole. Presque tous travaillent dans les chantiers. Voyant la pauvreté du sol, certains colons sont retournés rester à Saint-Anaclet, d'où ils étaient venus en grand nombre.

## Saint-Donat

De 1931 à 1938, Saint-Donat a connu une émigration nette de 337 personnes. Ces émigrants comprennent un bon nombre de cultivateurs endettés qui ont abandonné leurs terres pour aller s'établir sur des lots dans les nouveaux centres de colonisation. C'est ainsi qu'une vingtaine de familles se sont dirigées vers les colonies de La Rédemption, Sainte-Jeanne-d'Arc et Saint-Charles-Garnier.

Tous ces infortunés cultivateurs endettés sont les victimes d'un seul et même créancier. En effet, un marchand de Luceville avançait aux cultivateurs des marchandises et leur prêtait parfois de l'argent. Devenus ses débiteurs, les cultivateurs n'ont pas eu le temps de se protéger de leur créancier par la nouvelle loi du concordat. Ce dernier les a donc poursuivis et s'est retrouvé avec 22 fermes enregistrées à son nom, en plus de celles qu'il possédait, mais louées à leurs anciens propriétaires.

A Saint-Donat, on compte donc, en 1938, 86 cultivateurs résidents. De ce nombre, il n'y en a pas 25% qui tirent de leurs fermes la totalité de leur subsistance. La plupart gagnent leur vie surtout par des travaux effectués en dehors de leurs fermes.

Les journaliers sont plus nombreux que les cultivateurs: 92 chefs de famille sont journaliers employés aux chantiers d'hiver et aux travaux publics l'été. En plus, il y a environ 200 jeunes gens qui gagnent leur vie de la même manière.

Saint-Donat renferme 164 fermes, mais de ce nombre 56 appartiennent à des propriétaires de l'extérieur qui les exploitent pour le bois qu'elles contiennent. De ces 56 fermes, la moitié serait cultivable.

Ces six exemples de jeunes paroisses agricoles suffisent amplement à démontrer le manque de "**planification**" de la part de notre élite locale et nationale. En effet, il est certain que les possibilités de développement étaient très grandes dans bon nombre de paroisses: développement des terres déjà exploitées, ce qui aurait demandé une rééducation de l'agriculteur; les terres étaient généralement trop grandes et auraient dû être morcelées; développement de la partie des paroisses non encore ouvertes à la colonisation et sur laquelle on aurait pu établir plusieurs familles; la mise en pratique d'une politique présentant plus d'avantages au point de vue économique, par exemple, celle de remplir d'abord les cadres nouvellement ouverts à la colonisation plutôt que de s'enfoncer inutilement dans la forêt; reprendre en main une partie ou la totalité des immenses territoires concédés aux grandes compagnies forestières qui brimèrent le développement des jeunes et moins jeunes paroisses. Tout cela ne s'est pas fait. Et pourtant, des gens d'ici se sont battus pour ces recommandations. Mais comme toujours, aujourd'hui comme hier, la prise de décisions importantes se fait par des gens qui ne soucient peu ou pas du tout des besoins réels d'une population comme la nôtre. Ainsi, le comité de colonisation de Saint-François-Xavier-les-Hauteurs a lutté pour enrayer la présence de lots concédés mais abandonnés ou de lots appartenant à des cultivateurs de l'extérieur qui les conservaient pour le bois. Ces faux colons nuisaient au développement de la paroisse en gardant ces lots jusqu'à ce que le bois soit pillé et faisaient 3 ou 4 arpents de terre pour conserver leurs droits. Ces derniers ne payaient pas de taxes et quand il n'y avait plus de bois, les lots étaient tout simplement abandonnés et devenaient irrécupérables pour l'installation de véritables colons. Le comité a bien tenté d'obtenir des annulations de ces lots afin d'y établir des jeunes gens de la paroisse, mais il s'est heurté à certaines influences de l'extérieur l'empêchant d'aboutir à ses fins. L'ouverture de nouvelles colonies était beaucoup plus profitable pour certains que de perdre son temps à sauver celles déjà existantes. Le bois se vendait bien et le mouvement de colonisation permettait d'ouvrir toutes grandes les portes de la forêt aux marchands de bois sans scrupule.

## La colonisation dans le Bas Saint-Laurent-Gaspésie

Le Bas Saint-Laurent-Gaspésie et particulièrement les comtés de Matapédia, Matane, Témiscouata, Bonaventure et Rimouski connaissent de 1930 à 1939 une colonisation intensive (voir la table en annexe), et cela, malgré le fait qu'il y a encore bon nombre de jeunes paroisses qui sont à moitié remplies. En plus, on constate la présence de vastes territoires encore inexploités, situés parfois dans les vieilles paroisses, qui sont littéralement délaissés par nos promoteurs de la "**colonisation: remède à tous nos maux**". La savane qui couvre une partie des municipalités de Sainte-Flavie, Sainte-Luce, Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père, Saint-Anaclet et Saint-Germain de Rimouski aurait pu favoriser l'établissement de près de 75 familles d'agriculteurs si elle avait été convenablement égouttée. A cela, il faut, une fois de plus, mentionner les grandes propriétés des

compagnies forestières étrangères comme la Brown Corporation, la Cie de Price Brothers et la Perrel Lumber. Il faut également ajouter à ces territoires les terres beaucoup trop grandes de certains cultivateurs et, enfin, les lots pillés et délaissés que l'on retrouve en nombre important dans les localités de Saint-Gabriel, Saint-François-Xavier-des-Hauteurs, Saint-Marcellin, etc..

Au cours des années 1930, on s'est borné à s'étendre de plus en plus en gaspillant notre territoire par une colonisation pour le moins inconsiderée. Inconsiderée également parce que l'on a logé des familles sur des terres de roches. A Saint-Guy, on constate qu'il y a à peine 6 pouces de bonne terre qui couvrent de 17 à 25 pieds de roc solide. Et que dire du cas de Saint-Marcellin où, en 1938, après 40 ans d'existence, on compte 160 agriculteurs dont 132 tirent des subventions de l'Etat la plus grande partie de leur subsistance? (12)

"Il suffit de consulter le "Canada Ecclésiastique" pour y voir, dans le diocèse de Rimouski, toute une série de nouvelles paroisses comptant chacune entre 200 et 1,000 habitants; toutes ces paroisses sont encore incomplètement remplies et souvent incapables de faire vivre un curé, de développer et maintenir des organisations municipales et scolaires. Et toujours l'on parle de continuer vers l'arrière, d'ouvrir de nouvelles paroisses." (13)

Et c'est ce que l'on a fait. En 1938, on relève 908 colons, dont 743 chefs de famille et 165 célibataires, répartis dans les 8 centres de colonisations du comté de Rimouski. (14) On peut parler d'un nombre plus important de colonies puisque l'on ne fait pas mention des jeunes paroisses qui comptent plus de colons que de cultivateurs. C'est également dans ces jeunes centres que l'on retrouve le plus de lots abandonnés. Mauvaise foi de certains colons clament certains, terres de roches répliquent les autres. En temps de crise, quand l'argent et le travail sont rares, le colon n'a pas toujours le choix, surtout lorsque l'exploitation forestière est plus payante que l'exploitation agricole.

On a estimé en 1938 (2) que sur 130 colons installés à Esprit-Saint, la moitié seulement resteraient sur leurs lots.

Colons et marchands de bois de mauvaise foi? Peut-être. Mais avant de répondre catégoriquement à cette question, il convient de se demander si on a été suffisamment sévère quant à la concession des lots et à la façon dont on les a exploités? Avait-on assez d'inspecteurs de colonisation compétents? Les terres ainsi concédées avaient-elles fait l'objet d'une étude consciencieuse de la part de nos agronomes? A notre avis, il y a eu des lacunes à tous ces niveaux, soit par manque de compétence, soit par la trop grande rapidité que l'on a démontrée en s'enfonçant toujours plus loin dans la forêt. Il est néanmoins évident que l'on a manqué de bon sens en ouvrant à la colonisation des terrains incultes ou susceptibles de le devenir rapidement à cause de la topographie, de la nature du sol ou de l'épaisseur de la couche de bonne terre.

Chez-nous, la colonisation n'a pas été un véritable mode d'établissement; elle a consisté à courir en surface en créant incessamment de nouvelles paroisses ici et là. Par la rapidité et la dispersion avec lesquelles on l'a pratiqué, la forêt, qui étant encore la richesse importante de notre milieu, s'est vue sérieusement compromise. Dans le soi-disant but de favoriser l'exploitation agricole, on a provoqué la destruction systématique de notre richesses naturelle première. Cette colonisation mal pratiquée a vite amené la misère pour le défricheur et l'accentuation de notre retard économique face aux autres régions du Québec.

Pendant ce temps, afin de se donner bonne figure, le Gouvernement québécois d'alors vote des arpents dans le but d'inventorier les ressources naturelles de toutes les régions du Québec y compris la nôtre. On désirait ainsi, du moins le disait-on, "**relancer l'économie régionale et nationale**". Ainsi le 12 novembre 1936, la Loi pour établir l'inventaire des ressources naturelles (1 Edouard VIII, 2e session, 1936, ch. 4) autorise le Gouvernement "à procéder à l'inventaire des ressources naturelles de la Province pour permettre:

- 1- D'en établir la valeur et de connaître les avantages qu'elles peuvent offrir à l'activité de notre population;
- De surveiller plus étroitement l'exploitation de nos richesses, de diriger à meilleur escient la production industrielle et agricole, d'assurer l'exploitation rationnelle de nos bois, de nos minerais, de nos pêcheries et de notre houille blanche;
- D'adapter l'industrie, grande et petite, aux ressources et aux besoins particuliers de chaque région;
- 4- De procurer du travail aux jeunes, de leur ouvrir des carrières et d'utiliser leurs talents et leurs énergies." (15)

Cet inventaire a été réalisé par des gens qui avaient l'intention de corriger, d'améliorer, de relancer notre économie régionale. Mais comme tant d'autres recherches, il finira dans un tiroir ou sur une tablette d'un quelconque ministère, vite oublié de tous. C'est grâce aux renseignements recueillis par cet inventaire que nous allons pouvoir mieux comprendre l'aspect économique de chacune des huit colonies du comté municipal de Rimouski et l'état de vie des colons qui y étaient installés.

### 1- Saint-Médard. (1911).

En 1937, Saint-Médard compte 560 personnes. Ce nombre comprend: 104 familles et 7 célibataires établis sur des lots, 4 commerçants, 3 hommes de métier et 30 ouvriers employés dans l'industrie forestière.

La colonie renferme 180 lots dont 111 sont occupés. On ne relève que six lots patentés, pourtant la colonie est ouverte depuis 1911. Sur les 111 lots occupés, on ne relève que 374 acres en étendue labourée; ce qui ne représente même pas 3 et demi acres en moyenne par lot. Il y a cependant 1,631 acres en abattis.

Les sols de la colonie sont surtout de type de terre schisteuse (roche à texture feuilletée). L'égouttement des sols est misérable.

Les cultures potagères suffisent aux colons pour la consommation domestique des légumes. Pour sa part, la production des fruits cultivés ne suffit pas à alimenter la famille. La production animale n'est pas encore suffisante pour dispenser le colon d'acheter des viandes de toutes sortes, du lait, du beurre, des oeufs et de la laine. Le nombre

de vaches serait suffisant mais elles sont trop mal alimentées, donnant ainsi un faible rendement.

Les colons coupent sur leurs lots tout le bois nécessaire pour leurs propres besoins de chauffage, construction, réparation de clôtures, etc. Ils vendent du bois de chauffage, du bois à pâte et du bois de sciage aux différents commerçants de la région. Fait important à signaler, il n'y a aucune réserve forestière à l'intérieur ou à proximité de la colonie. On compte 6 scieries qui fonctionnent de 2 à 5 mois par an et employant de 25 à 30 hommes. Mais on a estimé, en 1937, qu'à une dizaine d'années seulement le fonctionnement de ces entreprises, compte tenu des conditions d'approvisionnement futures.

Les allocations de l'Etat forment une très large proportion dans le revenu-argent du colon. On se plaint souvent des retards dans le versement des primes de l'Etat, ce qui est pour le moins préjudiciable à un nombre de colons. En plus, les familles ne sont pas toutes établies sous le même plan de colonisation et il en résulte de la jalousie chez certains puisqu'il y a des plans plus avantageux que d'autres.

## 2. Saint-Isidore (Lac-des-Aigles) 1931.

Lac-des-Aigles compte en 1937, 798 personnes vivant sur des lots de colonisation.

La colonie compte 179 lots dont 157 sont occupés. Les étendues labourées représentent 2 acres en moyenne par lot. Pour leur part, les étendues en abattis représentent 16 acres en moyenne par lot.

Chaque famille a un jardin et n'est pas obligée d'acheter des légumes. Les colons ne sont pas non plus obligés d'acheter des oeufs et du lait mais la production animale n'est pas encore assez suffisante pour les dispenser d'acheter des viandes, du beurre, saindoux, lard et laine. Il va sans dire que les colons ne vendent encore aucun produit agricole.

Les colons de Saint-Isidore du Lac-des-Aigles coupent tout le bois pour leurs propres besoins de chauffage, construction, en plus de la coupe du bois à pâte et de sciage qu'ils vendent aux commerçants. Trois scieries fonctionnent de 4 à 6 mois par année, employant une vingtaine d'hommes. On a estimé, en 1937, que devant les conditions d'approvisionnements du temps, les scieries pourraient fonctionner encore 5 à 6 ans seulement.

Les primes de toutes sortes, défrichement, travaux publics, etc... forment une partie importante du revenu-argent du colon. En plus, trois familles reçoivent des allocations de secours qui se chiffrent par environ \$16.00 par mois. Ici aussi on se plaint du retard des versements des primes de l'Etat.

## 3. La Nativité de Marie (Biencourt) 1931.

La population totale sur les lots de colonisation de Biencourt en 1937 est de 1204 personnes.

Au total, la colonie compte 238 lots dont 218 sont occupés. La superficie labourée est de 4.5 acres en moyenne par lot. L'étendue moyenne en abattis est de 20 acres par lot. Les sols accusent une très forte proportion de terre noire.

Grâce aux petits jardins, les colons ne sont pas obligés d'acheter des légumes. Le nombre de vaches et de poules est suffisant pour alimenter les colons mais ils doivent acheter des viandes, beurre, saindoux, lard et laine. Notons que l'exploitation agricole ne rapporte encore aucun revenu-argent.

Les colons coupent tout le bois nécessaire à leurs propres besoins, font le commerce du bois de chauffage, à pâte, et à sciage. Il y a trois scieries qui fonctionnent de 7 à 8 mois par année mais pour un temps très limité puisque la région immédiate n'a plus de réserve forestière, et cela après seulement six ans de colonisation.

Les travaux publics sont importants puisqu'ils procurent un revenu-argent moyen d'une centaine de dollars par colon. Tous les lots primés par l'Etat représentent en moyenne \$175.00 en primes de défrichement et de labours. Ici comme partout ailleurs, on se plaint du retard des versements des primes.

## 4- Fond d'Orme (1934).

La colonie comprend en 1937 qu'un seul rang habité par neuf fa-

milles comprenant au total 55 personnes. La colonie compte 149 lots dont 12 seulement sont occupés par 9 colons résidents et 3 colons pas encore installés. La compagnie Price détient à elle seule 11 lots.

Dans toute la colonie, il n'y a qu'un acre en labour et 61 autres en abattis. Les colons du Fond d'Orme vivent presque exclusivement de la vente du bois et des allocations de l'Etat.

Dès 1938, on parle de déplacer ces colons vers l'Ouest parce que l'on envisage d'aménager à cet endroit la rivière Rimouski afin d'y construire un barrage permettant d'accroître le potentiel électrique de cette dernière.

## 5- Notre-Dame-des-Bois, 1935

La colonie compte, en 1937, 23 familles de colons comprenant au total 125 personnes. En plus, on y retrouve un marchand et huit hommes employés pendant six mois dans l'industrie forestière.

On compte 53 lots dont 23 occupés. Sur les 30 lots non occupés, on en relève 16 disponibles détenus par la Couronne et 14 non disponibles appartenant à des particuliers non-résidents. Sur les 23 lots de 100 acres chacun, il n'y a que 200 acres en abattis. On retrouve aucune étendue labourée; les colons cultivent à travers les souches.

Les sols accusent le type de terre schisteuse plus ou moins fertile. La production végétale est insuffisante pour l'alimentation des quelques animaux que les colons gardent. Ces derniers doivent acheter la plus grande partie des denrées alimentaires provenant des animaux: viande, lait, beurre, oeufs, laine, etc...

Les colons s'occupent surtout de l'exploitation forestière sur leurs lots, malgré le fait que la compagnie Price Brothers a passablement tout rasé. La vente des produits forestiers et les allocations de l'Etat constituent les seules sources de revenu-argent du colon. Eux aussi se plaignent du retard dans les paiements des primes.

## 6- Saint-Charles-Garnier, 1935.

La population de cette colonie comprend en 1937 environ 530 personnes dont 90 familles de colons et 30 colons célibataires, 15 ouvriers employés dans l'industrie forestière et 2 marchands.

On dénombre 204 lots dans la colonie dont 120 sont occupés par des colons domiciliés, 6 par des colons non encore installés et 4 par des personnes domiciliées en dehors de la colonie. Il reste donc 74 lots vacants. Sur les 120 lots occupés, on ne compte que 8 acres en moyenne par lot en terre labourée et 13 acres en abattis.

Le petit jardin potager suffit à la famille pour sa consommation de légumes. On a assez de lait pour alimenter la colonie mais on doit acheter des viandes, oeufs, beurre, lard, laine, etc. L'exploitation agricole ne rapporte aucun revenu-argent au colon.

Dans le territoire non-organisé dans le voisinage immédiat de la colonie, il y a suffisamment de bois pour répondre aux besoins des colons, mais il appartient à la compagnie Price Brothers. Une seule scierie fonctionne dans le village mais ne peut être rentable que si elle peut bénéficier de droits de coupe sur les concessions forestières de la Cie de Price Brothers, ce que cette dernière lui refuse tout naturellement. Les lots des colons renferment très peu de bois commerciable. On chiffre à \$26.00 en moyenne par famille le revenu-argent provenant de la vente du bois coupé.

La plus grande partie du revenu-argent du colon provient des primes versées par l'Etat. Quelquefois, il pourra travailler aux chantiers et aux travaux publics.

Comble de malheur, la colonie accuse des difficultés au niveau des communications, ce qui rehausse ainsi le prix du transport. De ce fait, les colons paient leurs produits à un prix élevé. En plus, ils doivent vendre leurs bois à un prix inférieur à celui des autres villages du coin.

## 7- Saint-Guy

La population de cette colonie comprend en 1937, 70 familles de colons, soit 370 personnes, 30 célibataires établis sur des lots, 4 marchands, 2 hommes de métier et 25 ouvriers employés temporairement dans l'industrie forestière.

La colonie compte 222 lots dont 105 occupés par des colons. Sur les 117 lots non occupés, 71 de ce nombre sont détenus par la Cie

Price Brothers et par la Cie Fraser.

On ne relève qu'un acre et demi en étendue labourée dans toute la colonie. L'étendue totale en abattis se chiffre à 497 acres. En fait, les sols sont loin d'être fertiles. Ils sont très peu propices à la culture. Dans une bonne partie de la colonie, le roc est en surface.

Un petit jardin suffit à peine à la consommation domestique des légumes. La production animale est très restreinte. Les colons doivent donc acheter viande, oeufs, lait, beurre, saindoux, lard et laine à l'étranger. Aucun colon ne retire un revenu-argent de la production agricole.

Les lots fournissent aux colons tout le bois nécessaire à leurs propres besoins. Ils font en plus le commerce du bois de chauffage, à pâte et de sciage. Une trentaine de colons s'engagent dans les chantiers comme bûcherons pendant les trois mois de l'hiver.

Les colons retirent de l'Etat la plus grande partie de leur revenu-argent sous forme de primes de toutes sortes qui se chiffrent par \$175.00 en moyenne par colon. Ils se plaignent eux aussi des retards fréquents dans le versement des primes.

Les travaux publics et aux chantiers effectués par les colons apportent un léger supplément au revenu-argent annuel de chacun. Cependant, ces dernières activités sont trop peu stables et les revenus qu'en retirent les colons peuvent être très variables d'une année à l'autre.

Mais avant de poursuivre sur le triste sort de cette colonie, je laisse la parole à ceux qui l'ont visitée trois ans après sa fondation:

Après l'étude de cette colonie et la visite que nous y avons faite au cours de l'été 1938, on peut se demander de quoi vivront les colons qui y sont établis quand l'Etat aura discontinué de verser des primes et quand les revenus forestiers auront sensiblement diminué. Les possibilités agricoles nous semblent extrêmement limitées. Nous avons vu en effet qu'un peu partout on touche le roc vif à une très faible profondeur. On ne peut raisonnablement fonder aucun espoir sur l'avenir de cette colonie et il nous semble que la malheureuse expérience de Saint-Marcellin se répète actuellement à Saint-Guy. La colonie vient d'être ouverte et déjà les colons ont commencé à abandonner les lots. (1)

Les colons ne sont guère intéressés à développer leur exploitation agricole et ne songent qu'à retirer du bois le plus de revenus possibles. Il y a deux scieries établies dans la colonie qui fonctionnent de 4 à 5 mois par année et employant une vingtaine d'hommes. Compte tenu des conditions d'approvisionnement d'alors, ces deux scieries pourraient fonctionner pendant une vingtaine d'années, pas guère plus.

## 8- Esprit-Saint, 1937

En juillet 1938, soit un an après l'ouverture de cette colonie, on relève environ 800 personnes vivant sur des lots; ce nombre comprend 130 familles et une quarantaine de célibataires.

La colonie compte 404 lots dont 191 occupés par 172 colons domiciliés et 19 colons non encore installés. De ce nombre, 90 colons ont 2 et demi à 3 acres défrichés et cultivent un peu à travers souches.

Malgré un petit jardin potager qui suffit à peine à la consommation domestique, les colons achètent presque tous leurs produits alimentaires.

La colonie étant à ses débuts, les colons touchent en argent environ \$18.00 par mois en moyenne provenant des secours versés par l'Etat d'après le plan Rogers-Auger. Ils vendent également du bois provenant de leurs lots à quelques marchands des localités environnantes qui en profitent pour y vendre des provisions.

Après avoir fait le tour des huit colonies du comté de Rimouski, on peut maintenant se faire une idée d'ensemble de la colonisation dans cette région. Quelques points méritent d'attirer notre attention. Tout d'abord, on

a remarqué que les colonies étaient généralement ouvertes sur des sols peu ou pas propices à l'exploitation agricole. Cela nous apparaît plutôt étonnant puisque les discours du temps préconisaient l'établissement de colonies agricoles alors que les colonies du comté de Rimouski ressemblent bien plus à des colonies forestières. Une fois le bois coupé, on a vu dans le passé ce que sont devenues ces colonies; il aurait été beaucoup plus logique de faire de bonnes analyses du sol et implanter des colonies sur les sols fertiles et laisser à la forêt les sols peu ou pas propices à l'agriculture.

La plupart des colons retirent de l'Etat la plus grande partie de leur revenu-argent sous forme de primes de toutes sortes: arpentage et classification des lots, confection des chemins et ponts; versement de primes d'abattis (\$15.00 l'acre) et de labour (\$20.00 l'acre) etc. Mais ces allocations gouvernementales tardent à être payées, ce qui fait des torts considérables à bon nombre de familles de colons, car le marchand du village ou de l'extérieur n'attend pas longtemps. L'aide au colon est loin d'être considérée comme le Pérou ou le Klondike mais comme une Saint-Vincent-de-Paul d'Etat dont le rendement varie suivant certaines contingences économiques et surtout politiques.

Le petit jardin potager semble général dans toutes les familles; il permet à ces dernières de se suffire en légumes de toutes sortes. Pour sa part, la production animale ne répond pas du tout aux besoins des familles; plusieurs d'entre elles doivent acheter de l'extérieur des produits essentiels à leur survie. Les routes ne sont pas toujours en bon état, ce qui retarde considérablement la circulation de ces marchandises et fait souvent monter les prix. Les colons dépendent de l'Etat et des marchands de l'extérieur; l'Etat donne de l'argent au colon qu'il doit aussitôt se départir au profit du marchand qui est généralement son créancier.

Le travail dans les chantiers et dans les scieries, le bois coupé sur les lots permettent au colond aller se chercher des argents supplémentaires. Ces activités représentent un apport économique important pour la famille du colon, du moins pour l'immédiat. En effet, on a établi des colonies sur des terrains où les grandes compagnies forestières étrangères étaient venues couper tout le bois commerciable, laissant ainsi à peu près rien aux colons et aux petites scieries de village. Elles ont coupé systématiquement tout le bois utilisable, compliquant sérieusement la colonisation agricole et dépouillant même les régions incultes. Mais c'est précisément dans les réserves provinciales en concession qu'elles ont le plus dévasté la forêt, là même où on aurait pu organiser des réserves permanentes qui auraient assuré aux colons une stabilité moins précaire que celle que la colonisation pouvait lui proposer. Les gouvernements, tant fédéral que provincial, n'ont rien fait pour venir en aide aux petites compagnies québécoises préférant faire de belles courbettes devant les grands du marché plutôt que de satisfaire les besoins de la population.

Pourtant les besoins de cette population sont nombreux; les chemins sont peu praticables l'hiver et le printemps; on manque d'un bon nombre de produits es-

sentiels; le médecin le plus près est souvent à 30 ou 40 milles de la colonie; on n'a pas respecté la promesse que l'on avait faite aux colons de leur apporter de l'aide technique agricole et forestière.

Chassés de la ville par le chômage et la misère, ces ouvriers sont venus d'un peu partout cultiver un coin de terre dans l'espoir de recommencer leur vie et d'assurer un meilleur avenir pour leurs descendants. Ces hommes et femmes, dépossédés mais fiers, sont venus chez nous parce qu'ils en avaient assez de vivre de la charité publique et d'attendre jour après jour que les industries ouvrent de nouveau leurs portes. Ce n'est donc pas par empressement qu'ils sont venus ici mais bien parce qu'ils n'avaient pas le choix.

Sitôt arrivés, on leur a dit que leur ennemi numéro un était la forêt, celle-là même qui nourrissait marin-gouins, brûlots, "frappe-à-bord", guêpes et taons, etc.. C'est avec acharnement, nous dit-on, que ces hommes se sont jetés à l'assaut décidés à vaincre cet ennemi redoutable. La forêt reculait devant les coups de hache des colons pour mieux leur permettre de récolter quelques argents afin de construire une maison et de recevoir les siens. Les premiers arrivants devaient lutter contre l'isolement forcé, loin de la famille, la crainte de s'écarter dans ces régions inhospitalières, le pessimisme et le découragement. Oui, c'est avec rage au coeur qu'ils ont abattu ces maudits arbres qui les défiaient, mais aujourd'hui ceux qui restent savent qu'ils ont été dupés par leurs dirigeants. On s'est bien gardé de leur dire que le bois ainsi coupé remplissait davantage les poches des compagnies forestières étrangères et celles de certains politiciens régionaux et provinciaux que les leurs. On ne leur a pas dit qu'au rythme qu'on les obligeait à couper le bois, s'enfonçant de plus en plus loin dans la forêt, l'avenir économique de leur village était ainsi sérieusement menacé. Nous avons réalisé trop tard que la forêt, loin d'être un ennemi, représentait pour nous, notre planche de salut.

"Venez coloniser", disaient les politiciens, les curés et les marchands de bois, vous n'aurez plus à souffrir du chômage, vous serez fiers de ne plus quémander votre pain quotidien, vous serez pour toujours libres sur vos terres n'ayant de compte à rendre à personne. Mais les colons ont trimé dur pour arriver à récolter de peine et de misère ces quelques légumes et grains. De l'aube au crépuscule, ces hommes et ces femmes ont mouillé le sol de leur sueur, arrachant à la forêt ces quelques champs, trop souvent infertiles. C'est ces mêmes gens qui, quelque trente-cinq ans plus tard, devront entendre nos politiciens leur dire, que pour des raisons de rentabilité économique nationale et régionale, ils n'ont plus à s'acharner inutilement à vivre sur des "terres de roches". Lorsqu'on n'a plus besoin d'eux en ville on les expédie sur les lots de colonisation, mais quand la ville construit des H.L.M., on revient hypocritement les chercher. Le chômage et la charité publique redeviennent leur lot quotidien. Pour un soi-disant **développement régional plus équilibré et prometteur**, on s'est une fois de plus servi d'une population qui paye, hier comme aujourd'hui, pour les pots cassés par ces "développeurs du dimanche" qui ignorent tout de notre

vécu quotidien. On a réussi à brûler, démolir toutes les maisons, écoles, églises, granges de certains villages; d'autres se sont levés debout à temps et ont refusé d'être une fois de plus les cobayes de ces politiciens et technocrates, imbus de leur pouvoir. Malgré cette prise en main, la population doit se tenir sur ses gardes car ces messieurs se sont de beaucoup raffinés. On ne parle plus de fermeture de villages car on sait très bien qu'on va se faire taper sur la tête. Aujourd'hui, on est plus subtil: on les laisse mourir à petit feu. Les habitants de Saint-Guy et de Notre-Dame-des-Bois en savent quelque chose.

Nous n'avons pas à être fiers du mouvement de colonisation des années trente, pas plus du BAEQ et encore moins de la politique surnoise de Jacques Yvan Morin qui veut fermer une à une les petites écoles de village. Nous devons être fiers de ces hommes et de ces femmes qui ont tant travaillé pour un si petit morceau de pain. Nous vous disons attention messieurs les technocrates car un jour ce sera à votre tour de payer pour vos erreurs.

**Jean-Guy Beaulieu**

<b>Paroisses de colonisation après 1930</b>	<b>Ouverture ou arrivée du 1er prêtre</b>
<b>I- Au témiscouata</b>	
Saint-Jean-de-la-Lande .....	1932
Saint-Elzéar .....	1932
Saint-Pierre de Lamy .....	1949
Saint-François-Xavier de Viger .....	1946
Saint-Emile d'Auclair .....	1931
Saint-Godard de Lejeune .....	1933
Biencourt .....	1933
Lac-des-Aigles .....	1932
Sainte-Rita .....	1929
Saint-Médard .....	1933
Saint-Guy .....	1936
<b>II — Comté de Rimouski</b>	
Saint-Eugène de Ladrière .....	1942
L'Esprit-Saint .....	1937
Trinité-des-Monts .....	1939
Saint-Charles-Garnier .....	1937
<b>III — Comté de Matane</b>	
Saint-René-Goupil .....	1936
Saint-Nil .....	1942
Saint-Adelme .....	1930
Les Grosses-Roches .....	1934
Les Capucins .....	1931
Saint-Jean de Cherbourg .....	1937
Saint-Thomas de Cherbourg .....	1940
Saint-Paulin de Dalibaire .....	1940
Sainte-Paule .....	1937
<b>IV — Comté de Matapédia</b>	
La Rédemption .....	1936
Saint-Noël .....	1944
Sainte-Irène .....	1932

Saint-Alexandre des Lacs .....	1951
Sainte-Marguerite-Marie .....	1928
Saint-Fidèle .....	1936
L'Ascension de Patapédia .....	1939

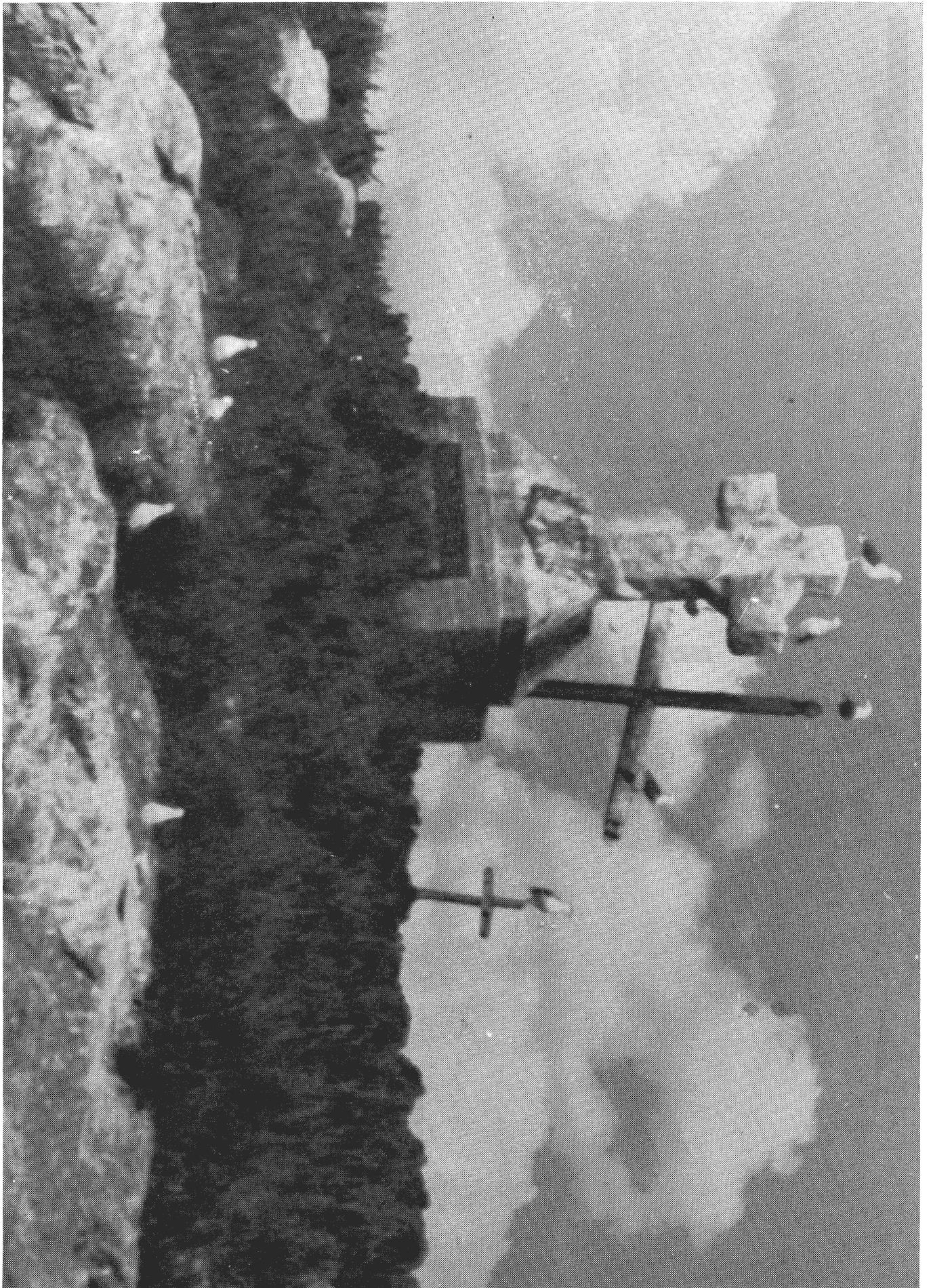
## V — En Gaspésie

L'Alverne .....	1933
Marsoui .....	1938
Saint-Pie-X de Paspébiac .....	1958
Pointe-à-la-Garde .....	1946
Rivière-à-Claude .....	1933
Sacré-Coeur de Tourelle .....	1938
Ste-Bernadette de Pellegrin .....	1938
Saint-Bernard des Lacs .....	1940
Saint-Edgar .....	1943
Saint-Elzéar de Bonaventure .....	1929
Saint-François-d'Assise .....	1944
Saint-Gabriel-Lalement .....	1939
Saint-Charles-Garnier .....	1939
Saint-Jean-de-Brébeuf .....	1935
Saint-Jogues .....	1938
Saint-Louis-de-Gonzague .....	1936
Sainte-Marthe .....	1926
Saint-Octave-de-l'Avenir .....	1935

Val-d'Espoir .....	1932
--------------------	------

- 1- RIOUX, Lucien, ptre. **Le problème rural en regard de la doctrine sociale de l'Eglise**, extrait de la brochure U.C.C., publiée par l'U.C.C. de Rimouski, Rimouski, 1935, page 2.
- 2- LAVOIE, Paul-Henri, **Vivre pour survivre, la colonisation**, L'Imprimerie générale de Rimouski, Rimouski, 1946, p. 22.
- 3- LAVOIE, Paul-Henri, **Vivre pour survivre; la colonisation**, l'Imprimerie générale de Rimouski, Rimouski, 1946, p. 15.
- 4- **MINISTÈRE DE LA COLONISATION (Service du Retour à la terre)**, Province de Québec, Règlements de l'établissement en vertu du Plan Gordon, Loi de Secours 1934, 7 juillet, 1934, pp. 2 et 3.
- 5- **MINISTÈRE DE LA COLONISATION (Service du Retour à la Terre)**, Province de Québec, **Règlements de l'établissement en vertu du Plan Gordon, Loi de secours 1934**, 7 juillet 1934, pages 2 et 3.
- 6- Jules A. Brillant, **Le développement économique du Bas Saint-Laurent**, étude qui se retrouve dans les archives de la Chambre de commerce de Rimouski, 1946, page 4.
- 7- Ibid, page 4.
- 8- Chiffres tirés du Ministère des affaires municipales, de l'industrie et du commerce, **Inventaire des ressources naturelles et industrielles**, 1938, pp. 14-16.
- 9- Ibid.
- 10- Ministère des affaires municipales, opus cité, p. 38.
- 11- Jules A. Brillant, **Le développement économique du Bas Saint-Laurent**, opus cité, page 5.
- 12- Ministère des affaires municipales, de l'industrie et du commerce, **Inventaire des ressources naturelles et industrielles**, opus cité, pp. 31-32-33.
- 13- Ibid.
- 14- Ibid.
- 15- Ministère des affaires municipales, de l'industrie et du commerce, **Inventaire des Ressources naturelles et industrielles**, opus cité, pp. 3-4.
- 16- Ministère des affaires municipales, de l'industrie et du commerce, **Inventaire des ressources naturelles et industrielles**, opus cité, p. 246.

\*\*\* Les données que vous retrouverez pour chacune de ces paroisses sont tirées de l'**Inventaire des ressources naturelles et industrielles de 1938** du Ministère des affaires municipales, de l'industrie et du commerce, p. 150.



La croix des Petites Rasades (Trois-Pistoles). Érigée en 1939 pour commémorer l'événement de la "Chasse aux Loups-Marins".

# L'Eglise de Rimouski et le développement régional (1963-72)

*Pour être vraiment missionnaire, la Communauté ecclésiale se doit d'accompagner la population dans son quotidien le plus reculé, c'est-à-dire dans ses projets humains (à la taille humaine, adaptés à notre temps de crise et de tension au langage compris et au style de notre époque; dans les réalisations à la fois religieuses, sociales et politiques dans tous les domaines de la libération économique, humaine et politique. (1)*

Cette recommandation du Synode diocésain de l'Eglise de Rimouski en 1972 indiquait bien les intentions d'une Eglise qui souhaitait s'impliquer dans toutes les réalités humaines y compris les réalités sociales. Elle était d'une importance toute spéciale pour le diocèse de Rimouski situé dans une région aux prises avec des difficultés économiques. De fait, une question se soulève immédiatement: comment l'Eglise s'est-elle sentie partie prenante des problèmes du milieu? La période à partir de 1963 peut nous en fournir une illustration bien concrète, cette période qui a vu l'élaboration du plan du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (B.A.E.Q.), la création de l'Office de Développement de l'Est du Québec (O.D.E.Q.) et les réactions des Opérations-Dignité (O.D.).

Ainsi, je me propose d'analyser l'attitude de l'Eglise du diocèse de Rimouski vis-à-vis le développement proposé par le B.A.E.Q. La période d'étude retenue est celle qui est comprise entre 1963, début du B.A.E.Q., et 1972, fin du Synode de Rimouski. La première partie du travail fera découvrir le contexte dans lequel se situe l'engagement social de l'Eglise de Rimouski. La seconde indiquera les valeurs sur lesquelles elle mise, la troisième présentera ses stratégies d'action. La conclusion sera livrée sous forme de prospectives utiles pour l'implication sociale de l'Eglise dans une région sous-développée du Québec.

Le matériel utilisé comprend les cahiers du Plan de Développement du B.A.E.Q., le Manifeste de l'Opération Dignité, des entrevues avec les leaders des Opérations-Dignité, l'enquête sur la foi dans le diocèse de Rimouski (1967), les documents du Synode de Rimouski (1969-72), les journaux diocésains: **Le Centre Saint-Germain, En 4 pages**, des articles des journaux locaux sur les sujets mentionnés. La période de recherche sera principalement éthique: elle tendra à évaluer les étapes d'une praxis sociale et à circonscrire les possibilités d'une praxis pertinente. De plus, le ton de l'article montrera que son auteur est une théologienne engagée dans l'Eglise catholique.

## 1. COORDONNÉES DE L'ENGAGEMENT SOCIAL DE L'EGLISE DE RIMOUSKI

Le Plan d'Aménagement de l'Est du Québec se situe et s'explique dans un contexte de changement social qui se veut accéléré. Ce processus de change-

ment au Québec, désigné sous le nom de Révolution tranquille, a eu un impact marqué sur la vie de l'Eglise. Le monolithisme d'un Canada français catholique est ébranlé par la sécularisation de la société. Jusqu'en 1960, l'Eglise-institution assume presque exclusivement les tâches de l'éducation, de l'hospitalisation, du bien-être social. Dans le nouveau partage du pouvoir, l'Etat entreprend de s'occuper des fonctions qui appartiennent proprement au domaine civil. Ainsi la Révolution tranquille entraîne la décléricalisation des écoles, des hôpitaux, des institutions de bien-être social.

### 1.1 Engagement social de l'Eglise avant le Plan

L'Eglise de Rimouski comme toute l'Eglise au Québec, avant 1960, s'est largement impliquée dans divers domaines sociaux. Le clergé du diocèse s'est beaucoup investi dans la promotion de la colonisation, de l'agriculture, des Caisses populaires. Un regard rétrospectif sur cet engagement social d'hier pourra nous faire mieux voir les différences avec celui d'aujourd'hui.

En 1928, la colonisation connaît au Québec un essor remarquable, à cause de la crise économique mondiale. La situation était grave: c'était une question de vie ou de mort. (2) De 1930 à 1939, une trentaine de colonies agricoles ou agro-forestières sont ouvertes. Une Société diocésaine de colonisation avait été créée; Mgr Georges Courchesne en assume lui-même la présidence active. De plus, l'Evêché apporte son aide financière: \$9,000 sont versés dans les diverses colonies au nom de la Société de colonisation. (3) Des curés dynamiques ont travaillé avec ardeur dans les nouvelles colonies. Quelques-uns sont encore vivants et prennent fortement la défense de l'Eglise diocésaine quand elle est accusée de s'être trompée dans cette forme de développement: "l'Eglise n'a pas fait d'erreur. S'il y a eu négligence, on doit l'imputer aux fonctionnaires du temps qui n'ont pas fait leur travail." (4)

Le clergé s'est aussi beaucoup occupé de l'agriculture. Mgr Courchesne (5) demeure un témoin du vif intérêt porté à la vie rurale et un excellent apologiste de ses bienfaits. Dans sa première lettre pastorale du 24 mai 1928, il écrit: "Nul ne peut penser sérieusement à notre avenir religieux et national sans souhaiter que nous sachions maintenir l'équilibre entre notre population rurale et les masses croissantes de nos populations urbaines." (6) La vie à la campagne a été louangée comme la plus favorable à la santé physique et morale, tandis que la vie urbaine est présentée comme très délétère. De plus, c'est une question de patriotisme que de refréner la croissance exagérée des masses urbaines, car "la ville dévore ses familles en trois ou quatre générations, d'après les données des démographes." (7)

Mgr Courchesne a apporté beaucoup d'attention à l'Ecole d'Agriculture fondée par Mgr Léonard. Elle vise à donner aux fils de cultivateurs une formation élémentaire mais adéquate afin de mieux exercer leur métier. Il a aussi encouragé les organisations professionnelles,

telles que l'Union Catholique des Cultivateurs (U.C.C.) et l'Union Catholique des Fermières (U.C.F.), afin de mieux lutter contre les "syndicats financiers étrangers". (8) L'U.C.C. et l'U.C.F. ont un aumônier diocésain, et dans chaque paroisse, le curé ou le vicaire préside les cercles d'étude.

Il faut aussi souligner le rôle qu'a joué Mgr Courchesne afin d'empêcher l'inondation des territoires du Témiscouata projetée en 1928, par l'International Paper. L'évêque a dirigé lui-même une délégation de plus de cent cinquante notables du diocèse au Parlement de Québec et y a déposé une requête "signée par la généralité des adultes du diocèse de Rimouski." (9)

Finalement, le mouvement des Caisses populaires a été fortement encouragé par les prêtres. La première Caisse est établie dans la ville de Rimouski en 1908. Le mouvement est assez faible jusqu'en 1937 où l'Union Catholique des Cultivateurs lui apporte un appui important. Le 31 mai 1945, le nombre des sociétaires est de 26,869 et le nombre des déposants est de 26,296. Cultivateurs et ouvriers de la région de Rimouski "ont compris que la Caisse populaire coopérative d'épargne et de crédit pouvait être l'un des principaux instruments de leur libération et de leur salut économique". (10)

De fait, l'Eglise de Rimouski présente à presque tous les débats sociaux, par le rôle actif de ses prêtres, s'est impliquée dans le syndicalisme agricole et forestier. Les diocésains recevaient le support moral de leurs pasteurs, lesquels ne craignaient pas d'afficher leurs opinions.

## 1.2 Attitude du clergé par rapport au Plan

Le Plan du B.A.E.Q. marque une étape bien précise dans le développement économique de la région. Suite à la loi fédérale "ARDA" établie en 1961, quelques jeunes leaders de la région de Rimouski qui ont été les instigateurs du Conseil d'Orientation Economique du Bas St-Laurent (C.O.E.B.) vont s'affilier le Conseil Régional d'Expansion Economique de la Gaspésie et des Iles-de-la

la-Madeleine (C.R.E.E.G.I.M.) qui vient de se former. Ensemble, ils posent, en 1963, les bases du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (B.A.E.Q.) qui recevra, avec les fonds nécessaires, le mandat de préparer un plan d'aménagement du Bas St-Laurent, de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine, avec la participation de la population. (12)

Le Plan du B.A.E.Q. se présente en 1966 comme un plan de développement socio-économique dont "l'objectif global de croissance en est un de rattrapage par rapport au Québec, dont l'élimination relative des disparités d'emploi, de productivité et de revenu." (13) Pour parvenir à ce développement, des secteurs d'activité économique ont été déterminés tels que la forêt, l'agriculture, les pêcheries, le tourisme, l'industrie et les mines et des objectifs spécifiques de croissance ont été assignés à chacun. Finalement, pour assurer la croissance de l'économie, quatre grands objectifs de développement sont indiqués:

*la mobilité professionnelle et géographique de*

*la main-d'oeuvre, l'établissement d'un cadre institutionnel de planification et de participation, l'éclosion d'une conscience régionale et la structuration rationnelle de l'espace régional. (14)*

Il est surprenant de constater que l'Eglise hiérarchique ait pris beaucoup de temps à s'intéresser au Plan de Développement. L'évêque du temps, Mgr Charles-Eugène Parent, mentionne brièvement la législation ARDA dans une circulaire au clergé du 2 février 1964:

*Certes, nous comptons beaucoup sur l'aménagement régional et le développement agricole pour l'amélioration du sort de nos agriculteurs. ARDA est sans doute remplie de promesses qui peuvent sûrement se transformer en réalités fort intéressantes. Mais il n'en sera ainsi que si la population rurale et agricole joue le rôle qui lui revient, en prenant l'affaire en main. (15)*

En 1964, Jean-Paul Montminy entreprend pour le compte du B.A.E.Q. d'animer le clergé du territoire-pilote. Il constate que les animateurs sociaux ont négligé de rencontrer les curés au début de leurs travaux de sensibilisation auprès de la population.

*D'avoir "ignoré" les pasteurs au cours de la première année de travail me paraît une erreur tactique. En effet, dans le milieu encore largement rural que constitue le territoire-pilote, le curé exerce incontestablement un certain leadership. On comprendra qu'il ne s'agit pas ici de savoir si on est favorable ou non à un pareil état de choses. La situation existe, et l'aménagiste qui voudrait la négliger complètement me paraîtrait inutilement malhabile. (16)*

De fait, les animateurs sociaux avaient délibérément écarté la consultation des prêtres considérés traditionnellement comme leaders, dans le but de permettre l'émergence d'un nouveau type de leadership. Cependant, plusieurs prêtres ont été frustrés par cette attitude. Un d'entre eux écrivait dans le bulletin de sa paroisse.

*C'est qu'on vient tout juste de mettre les curés en évidence. Après les avoir ignorés passablement (ils n'ont que très rarement été invités aux multiples réunions d'ARDA dans leurs paroisses, et très peu ont eu l'honneur d'une visite de l'un ou de l'autre des responsables d'ARDA), on a décidé tout à coup de les circonscrire. On a fait nommer un bon Père dominicain chargé de convoquer les curés et de les placer sur les premières lignes de feu de l'armée ARDA. (17)*

Par contre, Montminy a noté chez plusieurs prêtres interviewés une déficience sérieuse quant à leur information au sujet du travail et des objectifs du B.A.E.Q.

Le travail d'animation qu'avait entrepris le Père

Montminy s'est résumé à une seule rencontre. Cependant, lors d'une session de Pastorale tenue à Mont-Joli, du 11 au 14 juin 1968, les prêtres ont demandé de rencontrer des experts du Plan, des représentants de l'O.D.E.Q. et du C.R.D. (18)

A la demande du B.A.E.Q. et de l'O.D.E.Q., Mgr Louis Lévesque a autorisé deux prêtres du diocèse à s'occuper des questions de fabrique. En 1965, M. l'abbé Gilles Roy devient membre du Comité interministériel pour l'étude du problème des paroisses marginales. En 1969, M. l'abbé Lucien Rioux est nommé pour collaborer à l'O.D.E.Q. comme "agent de mission". Il est chargé de renseigner les évêques du territoire-pilote sur les projets gouvernementaux et la mise en place du programme de relocalisation et aussi de leur servir d'intermédiaire. Il remplit proprement le rôle d'un fonctionnaire susceptible d'aider à la réglementation des affaires ecclésiastiques. Toutefois, il a essayé de donner à son mandat une forme plus pastorale, soit d'assurer la liaison entre les curés et l'O.D.E.Q. en les informant au besoin. (19)

### 1.3 Les Opérations-Dignité

L'application du Plan tarde à prendre effet, même si on a les subsides gouvernementaux nécessaires. La population du territoire-pilote a été éveillée à ses problèmes par l'animation sociale qui a été menée sur le territoire, et attend impatientement des réalisations. Les gens les plus affectés sont ceux qui font partie de paroisses qui doivent être relocalisées. En effet, une dizaine de localités ont été déclarées marginales, parce qu'elles sont impropres à l'agriculture et ne peuvent pas faire vivre les familles qui y résident. Les gens devaient recevoir des subventions adéquates pour leur réinstallation; mais, en 1970, 70% des gens concernés ont quitté les lieux sans qu'aucune compensation de l'Etat ait été versée. Dix paroisses ont été complètement vidées, mais les autres refusent de prendre le chemin de la ville et font des démarches pour la création de centre agroforestiers qui seraient établis dans l'arrière-pays.

Un climat d'insatisfaction est apparu à la suite des carences de l'entente et de l'inertie de l'O.D.E.Q. Des groupes sont créés pour exercer des pressions sur les gouvernements. En 1970, à Sainte-Paule, dans le comté de Matane, la première Opération-Dignité prend naissance. "Elle a comme objectif principal la création d'emplois dans l'arrière-pays pour une utilisation optimale des ressources du sol et de la forêt, afin de permettre aux gens qui y sont installés d'y vivre de leur travail et non de l'assistance sociale." (20) En 1971, l'Opération-Dignité II, avec les mêmes objectifs que la première, débute à Esprit-Saint, dans l'arrière-pays de Rimouski. Le Fonds de Recherches Forestières de l'université laval (F.R.F.U.L.) s'engage à collaborer avec ces deux Opérations. Finalement, toujours en 1971, l'Opération-Dignité III apparaît sur le littoral nord de la Gaspésie; ses objectifs sont centrés sur une utilisation accrue et plus rentable des ressources de la mer.

Des prêtres du territoire-pilote se sont très impliqués dans les Opérations-Dignité. Dix-neuf prêtres signent, le 27 septembre 1970, un manifeste qui établit leur prise de position courageuse devant la situation économique de leurs paroissiens.

*Comme chrétiens, et à titre de pasteurs d'une population qui se sent brimée, de citoyens démunis, las d'être "les enfants pauvres de l'économie québécoise", nous n'avons plus le loisir de ne pas appuyer leurs justes revendications: vivre l'Évangile aujourd'hui, et l'annoncer comme une force qui libère (n'est-ce pas là que se situe notre action?) nous amène aussi à chercher de nouveaux modes pour le vivre; et bien mal avisé celui qui pourrait présumer de ces nouveaux modes et condamner à la légère, sinon accuser de démagogie, ceux qui épaulent une population, soucieuse de vivre dans la dignité et de combattre les injustices de la justice".*

Ce manifeste est le coup de barre donné à l'Opération-Dignité I. Les prêtres sont pressentis comme les porte-parole de la masse, chargés "de transmettre ses aspirations et de catalyser les forces vives de la population". (21) Mgr Louis Lévesque approuve d'ailleurs le rôle joué par les curés dans les paroisses en situation économique difficile. Il y voit là une fonction de suppléance qu'ils ont à remplir, aussi longtemps que les laïcs ne seront pas prêts à prendre la présidence des mouvements. "C'est seulement lorsque les laïques ne sont pas entendus et qu'ils demandent à des prêtres de les appuyer que ceux-ci peuvent intervenir." (22) Le nouvel évêque, Mgr Gilles Ouellet, a, lui aussi, largement approuvé les Opérations-Dignité et le rôle que les prêtres y jouent. (23) De fait, les trois Opérations-Dignité ont eu un prêtre comme président; leur leadership est parfaitement reconnu et évalué de façon positive. (24)

Cette première partie a voulu faire connaître le contexte et les conditions de l'engagement social des prêtres de l'Eglise de Rimouski. Leur implication dans les enjeux sociaux est très variable selon la conjoncture et révèle une sensibilité liée aux coordonnées du milieu dans lequel se trouvent les paroissiens. L'engagement social des prêtres de Rimouski pourrait être caractérisé et réparti en trois périodes: avant 1960, période d'immersion dans les réalités sociales, de 1963-70, période d'abstention presque incomplète, à partir de 1970, période de réinvestissement et de recherche de nouveaux engagements.

## 2. LES VALEURS EN CAUSE

Deux entités sociales, l'Eglise de Rimouski et le Plan du B.A.E.Q., sont confrontées dans la présente étude. Vers quelles valeurs s'orientent l'une ou l'autre? C'est ce que je veux maintenant considérer à la lumière de critères éthiques.

### 2.1 Valeurs dans le Plan du B.A.E.Q.

Les auteurs du Plan me semblent avoir considéré de façon trop succincte l'aspect axiologique. Ils se contentent d'affirmer:

*En effet, la finalité du développement pose le problème des valeurs. Quelles sont les valeurs recherchées par la société régionale par exemple? Du travail et un revenu? Evidemment. Mais une population a également des*

*aspirations plus complexes: éducation des enfants, biens de consommation de plus en plus nombreux, services de plus en plus spécialisés, théâtre, sport, vacances, e tc. (25)*

Ils se réfèrent aussi à John Friedmann (26) qui propose que le développement doit s'orienter vers un "bien social maximum". Ils notent que c'est une "notion difficile", surtout quant à la détermination du contenu pour une région précise à un moment donné. (27) Comme la réflexion explicite sur les valeurs dans les cahiers du Plan a été plutôt brève, j'ai dû scruter de façon attentive les objectifs du Plan pour découvrir par moi-même les valeurs qui en découlent. Trois grandes valeurs m'apparaissent présentes dans le Plan: la rentabilité économique, la dignité de la personne humaine, la solidarité communautaire.

### 2.1.1 Rentabilité économique

De façon évidente, le Plan de Développement poursuit une meilleure rentabilité économique, puisque son objectif global est l'atteinte d'un certain niveau de vie. Les trois premiers objectifs particularisés, la modernisation des secteurs de base traditionnels, la création d'activités dynamiques nouvelles, la valorisation de la main-d'oeuvre s'inscrivent dans le dynamisme de la valeur économique.

### 2.1.2 Dignité

La rentabilité économique n'est pas sans impact sur l'affirmation de la dignité de la personne humaine. L'être humain qui reçoit grâce à son travail un revenu qui lui permet de vivre convenablement, acquiert le sentiment d'une plus grande indépendance et d'une plus grande responsabilité. L'objectif troisième axé sur la valorisation de la main-d'oeuvre favorise également la réalisation d'une aspiration humaine fondamentale.

### 2.1.3 Solidarité

La troisième valeur poursuivie par les aménagistes se situe dans une perspective communautaire. Quand ils cherchent à susciter une conscience régionale, ils insistent sur la solidarité qui doit unir les membres d'une même région en voie de développement. Les trois derniers objectifs particuliers: l'établissement d'un cadre institutionnel de planification et de participation, l'éclosion d'une conscience régionale et la structuration rationnelle de l'espace régional, supposent un sens de la responsabilité qui ne peut surgir que de l'expansion de la solidarité des gens d'une région.

Ainsi, la rentabilité économique, la dignité, la solidarité présentent un tableau fort intéressant à la personne préoccupée d'éthique sociale. Toutefois, elle revient vite de sa satisfaction première quand elle constate que la rentabilité économique a supplanté la dignité humaine et la solidarité communautaire lors des applications des recommandations du Plan. Les réalisations de l'O.D.E.Q. vont, en effet, dévoiler certaines failles axiologiques du Plan. Devant cet échec, les Opérations-Dignité viendront signaler les valeurs à privilégier dans l'aménagement du territoire.

## 2.2. Impact des Opérations-Dignité

"L'expression (Opération-Dignité) est sortie de la masse et exprime l'état d'esprit d'une population qui

entend ne pas se laisser aliéner." (28) Après avoir vécu trois années d'animation par le B.A.E.Q., la population est déçue par la publication du Plan: "elle (la masse) ne se retrouvait plus dans cette 'pile de madriers' au langage abstrait et technique". (29) De plus, l'O.D.E.Q. tarde à mettre à exécution les recommandations du Plan et le C.R.D. s'évertue à convaincre la population qu'elles répondent à leurs aspirations. La relocalisation de dix localités viendra ajouter le comble à son insatisfaction.

Le relocalisation s'avère une mesure draconienne et la population ne la désire pas. Cependant, en 1969, elle semblait inévitable à la suite du travail des animateurs: ceux-ci avaient fait percevoir, depuis 1964, à la population des localités concernées qu'il était nécessaire de fermer leurs paroisses et de déménager ailleurs afin d'assurer un avenir meilleur pour eux et leurs enfants. Devant cette perspective, les citoyens de ces localités n'avaient apporté aucune amélioration à leur propriétés et la situation allait en se détériorant avec des départs individuels et volontaires et des services religieux réduits. Ainsi, en 1970, quand le vote a été pris, 85% de la population dans neuf localités sur dix a voté pour la fermeture. "C'était un vote de désespoir". (30)

Après avoir réussi (!) à fermer dix localités, l'O.D.E.Q. a songé à entreprendre un autre programme de relocalisation plus vaste que le premier: 85 localités étaient identifiées comme marginales. Face à une telle conjoncture, bon nombre de citoyens de ces paroisses dites marginales se sont unis et ont fondé les Opérations-Dignité.

*L'itinéraire de départ se déroule comme suit: 19 septembre 1970, prise de conscience de cette frustration collective par 50 représentants de sept paroisses "marginales", touchés de l'attention, de la sympathie, voire de l'encouragement de son député, Pierre de Bané. Puis c'est l'escalade insoupçonnée: le 20, à Amqui, 15 paroisses et 300 représentants: le 21, conférence de presse à Québec des "leaders", désormais sur la sellette, le 22, grand ralliement à Ste-Paule avec 3,200 personnes. (31)*

Le 27 septembre, c'était le manifeste des dix-neuf prêtres. Par l'intermédiaire des Opérations-Dignité, les gens ont manifesté leur intention de rester chez eux et de travailler à développer les ressources de leur région; ainsi, deux objectifs poursuivis par la relocalisation: rationalisation de l'exploitation des ressources et valorisation des ressources humaines, seraient plus facilement assurés. Ils ont obtenu que toute nouvelle relocalisation subventionnée par l'Etat se fasse sur une base individuelle et volontaire. (32)

La conséquence la plus importante des Opérations-Dignité, c'est que bon nombre de citoyens du territoire ont découvert leur dignité, comme le propose l'appellation. Placés devant une situation très précaire, ils ont senti l'urgence de gérer eux-mêmes leurs propres affaires. Les animateurs du B.A.E.Q. les avaient certes stimulés à trouver des solutions à leur infériorité économique, mais les citoyens du territoire-pilote ont bien vite perçu qu'ils connaissent mieux leurs problèmes que

les technocrates venant de l'extérieur de la région. Ils affirment désormais qu'ils doivent être libres de décider par eux-mêmes leur propre bien. Le sentiment de la dignité a surgi d'un sens de responsabilité accru, d'une volonté de défendre leur propre bien, sinon on est en train de déménager la région plutôt que de l'aménager. (33)

Le but des Opérations-Dignité n'est pas "d'accroître la richesse des citoyens, mais de leur rendre leur dignité d'homme. (34) Toutefois, Charles Banville, le premier président d'O.D. I, insiste pour souligner que la dignité est liée à des impératifs économiques et qu'on ne peut parler de dignité à des gens qui ne feraient que survivre sur leur lopin de terre. Voici, d'ailleurs, les objectifs qui ont été retenus par O.D. I, lors de la première réunion:

Les objectifs à court terme sont:

1. pallier le chômage, en leur donnant des emplois forestiers,
2. développer d'autres secteurs agricoles,
3. simplifier les démarches, les structures administratives.

L'objectif à moyen terme vise:

la revalorisation de la population. (35)

### 2.3 Valeurs poursuivies par l'Eglise de Rimouski

L'enquête sur la foi menée dans le diocèse de Rimouski en 1967 contenait des questions portant sur la vie sociale. Les résultats ont montré que les chrétiens de Rimouski surtout les plus jeunes, n'accordent pas une place significative à la religion dans le domaine socio-économique, et sont souvent déçus par la faiblesse de l'action de l'Eglise dans ce domaine.

Le Synode diocésain a poursuivi l'étude de l'implication sociale des chrétiens. Lors de sa première phase de consultation en 1969, les questions relatives à l'insertion du chrétien dans le "monde" ont retenu l'attention de 66% des chrétiens du diocèse. Dans la deuxième phase, celle d'approfondissement, l'impact du Plan de Développement est explicitement reconnu par quatre commissions: celles du "Laïcat", du "Mariage et famille", de la "Responsabilité du chrétien dans le monde", de la "Mission de Charité de l'Eglise". (36)

La valeur centrale autour de laquelle pivotent les réflexions du développement est la charité. Incidemment, la Commission "Mission de Charité de l'Eglise" a inclus dans sa réflexion la question du développement.

*La Commission, s'inspirant de l'Encyclique de Paul VI sur le "Développement des Peuples", voit la Mission de Charité de l'Eglise comme une participation éclairée des chrétiens aux divers projets de la communauté humaine, dans tous les milieux de vie, au plan familial, local, régional, national, et mondial, c'est-à-dire comme une collaboration humanisante aux diverses réalisations de bien-être et de développement de la société. (37)*

La Commission soutient que la pauvreté est un des pro-

blèmes importants auquel doivent faire face les chrétiens et que la participation à des projets de développement est la façon d'exercer la charité aujourd'hui. Cette action découle du "commandement nouveau" de l'Evangile et ne tient pas compte des distinctions faites par les spécialistes en théologie morale d'obligations de justice et d'obligations de charité. De fait, le document du Concile, **Gaudium et Spes**, et l'encyclique de Paul VI, **Populorum Progressio** parlent de la charité en termes d'engagements dans le développement humain. Ce développement concerne d'abord le chrétien lui-même qui a le devoir de donner plein épanouissement à ses propres ressources; il vise ensuite autrui afin d'assurer un "minimum vital" à chacun. Mais la Commission indique bien que la prospérité économique pour chacun n'est pas suffisante, et que la société doit fournir un système de sécurité sociale pour ceux qui sont défavorisés. A cet effet, la Commission signale une diversité de tâches qui s'offrent à la générosité de la communauté chrétienne.

Les documents du Synode portent une attention très grande à l'aspect humanisant qui doit se dégager du développement. L'Eglise est souvent présentée comme l'institution qui doit exercer une "vigilance humanisante" soit dans des projets de développement en cours, soit dans des structures qui risquent de routiniser et de déshumaniser. (38) La perception de l'Eglise comme un instrument de critique d'une société semble de plus en plus émerger dans la réflexion et l'action des chrétiens.

Une compilation rapide des valeurs recherchées par le B.A.E.Q., les Opérations-Dignité, l'Eglise de Rimouski, indique une convergence vers la même valeur dans le développement: l'épanouissement total de la personne. Toutefois, on peut noter des degrés d'intensité très différents. Le B.A.E.Q. est définitivement plus orienté du côté de la rentabilité économique, lui subordonnant les autres valeurs, dignité et solidarité. Les Opérations-Dignité qui sont une réaction aux "maladresses" de l'O.D.E.Q., ont carrément indiqué la nécessité de respecter la dignité humaine. Quant au Synode de Rimouski, il parle aussi en termes de dignité humaine, en se basant sur le fait que les êtres humains sont créés à l'image de Dieu, rachetés et destinés à une gloire éternelle.

### 3. STRATEGIES D'ACTION

Les valeurs recherchées doivent normalement être manifestées dans un champ d'action. Le B.A.E.Q. et l'O.D.E.Q. ont utilisé des stratégies d'action spécifiques. Tandis que l'Eglise de Rimouski s'est servi de moyens qui lui sont bien propres.

#### 3.1 Au B.A.E.Q. et à l'O.D.E.Q.

Les actions entreprises par le B.A.E.Q. et l'O.D.E.Q. peuvent être considérées sous trois catégories. Tout d'abord, le B.A.E.Q. a voulu travailler au développement de la région du Bas St-Laurent, de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine par le moyen d'une planification. Deuxièmement, on n'a pas voulu que le Plan soit seulement l'affaire des technocrates, mais que la population y participe largement. Troisièmement, les actions

qui ont été effectuées par l'Office de Développement de l'Est du Québec doivent être bien examinées.

### 3.1.1 La planification

La planification est sûrement une des techniques les plus utilisées par les hommes et les femmes d'aujourd'hui, dans le domaine de toute organisation; elle est devenue le processus d'une société évoluée. La rationalité a conquis de plus en plus de terrain dans le monde moderne; elle signifie pour les êtres humains un meilleur contrôle des énergies, des ressources, en vue de leur donner une plus grande efficacité et d'assurer une plus grande productivité avec moins de risque de gaspillage.

La planification du territoire-pilote s'est avérée une entreprise difficile en l'absence d'un plan global de développement pour l'ensemble du Québec. Les rédacteurs du Plan étaient conscients qu'ils travaillaient à tâtons avec une "instrumentation technique rudimentaire." Ils avouaient alors que la planification ne pouvait être d'une rationalité parfaite. (39) Pourtant, les planificateurs du B.A.E.Q. ont accompli une tâche énorme. "Le Plan est un bel échafaudage théorique. Toutes les pièces du système sont bien intégrées. On a prévu un remodelage complet du territoire". (40) Toutefois, la logique du Plan est apparue trop rigide aux yeux de certains analystes. (41) Comme la technique de planification est avant tout basée sur une rationalité fonctionnelle, le Plan de Développement du B.A.E.Q. a été conçu avec une rigueur logique et vise à assurer la rentabilité économique. Il semble que la planification n'a pas servi à rendre la dignité à une population dite marginale, et à fortifier leur solidarité. Les rigueurs de la logique fonctionnelle la rendent parfois imperméables aux exigences profondes de l'être humain, et ainsi l'empêchent d'assurer une rationalité substantielle. (42)

### 3.1.2 La participation

Cependant, les aménagistes du B.A.E.Q. ont voulu que la population participe à la planification et ont tenté de l'impliquer de façon intensive dans l'élaboration du Plan. Le président du B.A.E.Q., Georges-Henri Dubé, affirme que "dans la définition même du développement est inscrite la nécessité de la participation de la population." (43) Et il poursuit que celle-ci peut être considérée comme un moyen et comme une fin:

*comme un moyen en ce sens qu'il ne peut y avoir de changements efficaces, durables et valables si la population, au lieu de s'adapter à ces changements, n'y inscrit pas ses valeurs et ses exigences propres; comme une fin en ce sens qu'une des conséquences de ces changements structurels est de rendre à long terme la population capable de définir elle-même le rythme et la nature des changements structurels nécessaires. (44)*

Le B.A.E.Q. a fait reposer le travail d'animation sociale sur cinq hypothèses; la nécessité de la transmission des connaissances, l'établissement d'une véritable structure de participation, une prise de conscience réelle de la situation, l'émergence d'un 'leadership' d'aménage-

ment, l'influence efficace et reconnue de ce leadership pourront amener une participation valable de la population.

Même si le B.A.E.Q. calcule qu'il y a eu "6,000 personnes reliées au Travail des Conseils économiques régionaux, des comités de zone et des comités locaux" (45) la participation de la population du territoire a été plutôt minime. (46)

*On a énormément fait état de la participation de toute une population à l'élaboration de son Plan de Développement. S'il y a eu un effort réel de fait dans ce sens, et même s'il y eut dans ce domaine une certaine performance, le Plan ne demeure l'affaire que d'un petit groupe d'individus. Il est indéniable que son contenu porte presque exclusivement la marque des spécialistes qui l'ont bâti. La plupart des citoyens de la région qui ont gravité autour de l'équipe semblent avoir été davantage les inspirateurs. C'est une publicité tapageuse qui en a fait l'oeuvre de toute une population. (47)*

On peut admettre, cependant, que la participation de la population entreprise par les animateurs du B.A.E.Q., bien qu'elle ait été restreinte, a donné quelques résultats positifs. Elle a sûrement contribué à une conscientisation et à une prise en charge de ses problèmes par la population concernée, elle a engendré une mouvance "vers une conscience autodéterminée". (48) Les Opérations-Dignité sont la manifestation de cette émergence de nouveaux leaders, d'une liberté et d'une force d'expression inconnues auparavant, d'une volonté d'être maîtres de son destin.

### 3.1.3 Réalisations de l'O.D.E.Q.

L'O.D.E.Q., créé le 26 mai 1968, était chargé de voir à l'exécution du Plan. Ses réalisations se sont révélées partielles et peu satisfaisantes face aux larges perspectives ouvertes par le Plan. La question s'est alors posée: pourquoi le Plan a-t-il été un demi-succès? Jean-Claude Lebel nous donne deux raisons: le délai de deux ans entre le moment de la déposition du Plan (30 juin 1966) et le début officiel des réalisations du Plan (26 mai 1968); le refus de la globalité de la logique du Plan qui aurait amené une révision du système économique, social et politique ambiant. (49) Pour sa part, Clermont Dugas tire quinze leçons de l'expérience qui peuvent être ainsi résumées: la nécessité d'une meilleure connaissance de la situation et des inter-actions du monde socio-économique, de la population concernée, des valeurs humaines en cause dans le développement, des implications de la participation populaire. (50) Notamment, il a signalé combien il est difficile qu'un organisme chargé de représenter la population et financé par l'Etat, tel le C.R.D., puisse assurer une participation populaire. Effectivement, le C.R.D. n'a pas été le véhicule d'expression de la population, mais plutôt il a été la voix "d'une nouvelle catégorie de fonctionnaires qui se situe au-dessus de la population et très près de l'Etat". (51)

## 3.2 Stratégies d'action de l'Église de Rimouski

En ce qui concerne le Plan de Développement, les

stratégies d'action de l'Eglise de Rimouski peuvent être regroupées sous deux catégories: activités d'enseignement et engagements sociaux.

### 3.2.1 Activités d'enseignement

Sous ce titre, on peut s'intéresser aux homélies, à la catéchèse, au journal du diocèse, aux émissions radio-phoniques et télévisées préparées par l'Office des Communications Sociales, au Synode diocésain.

Il ne semble pas que le Plan de Développement ait amené les prêtres du diocèse à entreprendre une action collective dans leur prédication. L'initiative a été laissée à la personnalité de chacun; un prêtre plus particulièrement ouvert aux questions sociales a pu à une ou plusieurs reprises solliciter l'attention et l'action de ses paroissiens dans l'entreprise du B.A.E.Q. Le curé des Méchins, Gilles Roy, qui a mis sur pied Opération-Dignité III, avouait bien franchement: "Un curé n'a que faire de sa liturgie si ses paroissiens ne sont pas heureux dans leur vie quotidienne par suite de leurs problèmes économiques et sociaux." (52) Cependant, les curés des paroisses plus directement impliquées dans la relocalisation n'ont pas voulu aborder ce sujet dans leur église, à cause des tensions existant parmi leurs paroissiens. Ils voulaient plutôt prêcher la Parole comme un instrument de réconciliation que comme un glaive à deux tranchants.

Au plan de la catéchèse, les responsables diocésains n'ont pas vu l'entreprise du B.A.E.Q. comme un événement pouvant toucher leur champ d'activité, Les Opérations-Dignité n'ont pas reçu d'approbation explicite, mais l'Office de Catéchèse a eu recours à des personnes engagées dans ces projets pour des émissions de télévision. (53)

Durant la période 1963-72, le diocèse a vu se succéder deux journaux religieux diocésains: **Le Centre Saint-Germain** jusqu'en 1969, puis **En 4 pages**. Dans **Le Centre Saint-Germain**, on ne peut trouver que deux articles qui traitent explicitement du Plan de Développement. (54). Par contre, **En 4 pages**, dès son premier numéro, en septembre 1970, apparaît plus intéressé aux activités sociales locales; il traite, en effet, des paroisses relocalisées dans trois de ses quatre pages. Le journal continuera d'être très proche des événements qui lui apparaissent signes de la recherche de la justice et de l'amour évangélique. Ainsi, de septembre 1970 à avril 1972, sept articles et un entrefilet signalent différents aspects des Opérations-Dignité.

L'Office des Communications Sociales a aussi réalisé des émissions à la radio et à la télévision qui témoignent de sa préoccupation au sujet des problèmes sociaux de la région. Pendant la période de septembre 1970 à janvier 1971, trois émissions ont été partiellement ou entièrement consacrées aux Opérations-Dignité. Le 19 novembre 1970, le manifeste des vingt prêtres du diocèse a été le sujet de discussion, tandis que le 3 décembre 1970, Mgr Louis Lévesque livrait ses opinions sur l'Eglise et l'engagement social. Le 4 janvier 1971, Charles-Borromée Banville était l'invité et a présenté un historique des Opérations-Dignité.

Le Synode de Rimouski peut être considéré comme

une activité d'enseignement du fait que l'ensemble de l'Eglise diocésaine a essayé de s'éclairer mutuellement sur sa mission dans le monde d'aujourd'hui. Cependant, il n'est pas purement réflexif, il est orienté vers des décisions à prendre, quoiqu'il n'ait pas de pouvoir législatif proprement dit. Dans la deuxième phase d'approfondissement, quelques commissions du Synode ont eu un regard immédiat sur le Plan de Développement. La Commission sur les Laïcs a vu la nécessité de la "présence de l'Eglise diocésaine entière" dans les domaines qui ont fait l'objet des recherches du B.A.E.Q. Quant à la Commission "Le chrétien dans le monde", elle s'est interrogée sur la possibilité pour l'Eglise de s'engager dans un dialogue avec le C.R.D.; elle a été aussi consciente de n'avoir pas approché les éléments actifs du milieu (C.R.D., O.D.E.Q.) (55). La Commission "Mission de charité de l'Eglise" s'est largement intéressée aux projets de développement dans le Bas du Fleuve et a perçu que l'Eglise pouvait y exercer "une vigilance humanisante", devant les dangers d'une machine administrative très complexe qui risque de déshumaniser et de n'être pas en parfaite syntonisation avec les besoins du milieu. (56)

Dans sa troisième et dernière phase, le Synode de Rimouski a fixé comme priorité que la pastorale est mission et non organisation. (57) Il voulait ainsi éviter la superstructuration qui menace toujours l'Eglise. Par la suite, la Commission "Le chrétien dans le monde d'aujourd'hui" a fait quelques recommandations visant à promouvoir la responsabilité de tous les chrétiens dans les différents secteurs de leur milieu, notamment dans les milieux ouvriers et pauvres. Cette Commission s'est limitée à des encouragements et ne s'est pas lancée dans la construction de projets concrets. Son but était de créer une mentalité qui, une fois acquise, pourrait donner libre cours à des actions précises.

Dans le cadre de la Commission du Clergé, l'assemblée synodale a fait une recommandation spécifique sur l'engagement socio-politique du prêtre.

*Que le prêtre puisse affirmer dans l'engagement socio-politique se véritable solidarité avec les humains; qu'on voie plus de prêtres engagés sur ce terrain; qu'ils y soient là aussi des prophètes pour annoncer la libération de l'homme en Jésus-Christ. (58)*

Cette recommandation visait à établir clairement qu'un prêtre peut et doit s'engager socialement dans des situations d'urgence. Elle rejetait l'anxiété de certaines gens qui ne digéraient pas que des prêtres se soient engagés dans les Opérations-Dignité.

### 3.2.2 Engagements sociaux

L'engagement socio-politique des prêtres dans les Opérations-Dignité retiendra particulièrement l'attention, ici. Cette forme d'engagement n'est pas sans soulever des questions. Au Québec, on a parfois reproché aux prêtres de trop s'impliquer dans le domaine socio-politique. Ainsi, chaque fois qu'un prêtre s'engage à fond pour résoudre une question sociale, il peut être soupçonné de rouvrir la porte au cléricisme ou encore de tomber dans la politique partisane. (59) C'est cette crainte de la domination du clergé qui a poussé les

animateurs du B.A.E.Q. à négliger la participation des prêtres du territoire-pilote. Ce refus s'est avéré très tôt néfaste, dans les petites localités où le curé est une personne bien informée sur les besoins du milieu. C'est pourquoi les prêtres se sont retrouvés au cœur de l'animation dans les trois Opérations-Dignité.

L'initiative des Opérations-Dignité ne revient pas aux prêtres, mais ceux-ci se sont vus en quelque sorte forcés de s'impliquer dans une situation économique et sociale en déperissement. Le manifeste de l'Opération-Dignité signé par dix-neuf prêtres veut être un geste de solidarité avec une "population menacée de frustration grave". On peut dire que le député de Matane, Pierre de Bané, a été l'instigateur du mouvement d'éveil et de structuration de la population qui a conduit à Opération-Dignité I. C'est lui qui a écouté les gens et les a pressés de marcher sur Québec. Toutefois, la population regroupée avait besoin d'un président; c'est alors que Pierre de Bané a incité le curé Charles Banville à se mouiller les pieds. (60)

Dans les Opérations-Dignité, les prêtres ont joué le rôle de catalyseur des forces vives de la population.

*Le prêtre doit se faire éveilleur de consciences. Il nous revient autant qu'à d'autres et plus encore pour combler le vide, de former les chrétiens à faire l'évaluation, la critique de leurs institutions sociales et politiques. En tant que propagateur d'un Evangile qui prêche essentiellement la libération, le prêtre a un rôle à jouer. (61)*

De fait, les Opérations-Dignité sont nées pour répondre à une demande de justice sociale; elles sont l'expression des "nouveaux pouvoirs".

*ces 'nouveaux pouvoirs' qui naissent se présentent comme un moyen de libération et, à ce titre, ils se situent dans le sillage de l'Evangile. "Comme l'Evangile, ces nouveaux pouvoirs suscitent une nouvelle solidarité entre les hommes, se font la voix des 'pauvres' et prennent une distance critique par rapport à la société existante. Cependant, pour demeurer en harmonie avec l'Evangile, la voix des sans-voix devra elle-même se soumettre à la critique. A la lumière de l'Evangile, les citoyens se rappelleront que tout pouvoir est relatif, même celui qui a été durement conquis. Ils se rappelleront aussi leur devoir d'aimer les hommes qu'ils affronteront dans leurs luttes. Les nouveaux pouvoirs sont appelés à se dépasser constamment." (62)*

La qualité de l'action des prêtres qui se sont engagés dans les Opérations-Dignité a été hautement appréciée. On a affirmé que "trois curés de paroisses rurales semblent avoir plus de poids et meilleurs appuis que tous les administrateurs du C.R.D. réunis." (63)

L'étude des stratégies d'action de l'Eglise de Rimouski a été centrée sur les activités d'enseignement et les engagements sociaux. Le Plan de Développement de

L'Est du Québec n'y a eu que peu d'impact, en autant qu'on peut en juger, sur les homélies, la catéchèse. L'office des Communications Sociales, pour sa part, a livré, par les media, **En 4 pages**, la radio et la télévision locales, plus de réaction aux Opérations-Dignité qu'au travail du B.A.E.Q. Enfin, quelques Commissions du Synode se sont intéressées au Plan de Développement et se sont interrogées sur les possibilités de participation au niveau du C.R.D. et de l'O.D.E.Q. Les recommandations synodales ont surtout visé à intensifier la prise de responsabilité dans le domaine social et n'ont pas voulu créer de nouvelles structures. Quant aux Opérations-Dignité, elles ont montré que les prêtres sont des hommes solidaires de leurs paroissiens et prêts à tout tenter pour les aider à se sortir d'une situation de pauvreté et d'injustice sociale.

## CONCLUSION

La conclusion sera donnée sous forme de prospectives qui peuvent se dégager de l'étude poursuivie sur l'attitude de l'Eglise du diocèse de Rimouski par rapport au Plan de Développement.

*La plupart des chrétiens me semblent situés entre un vieux modèle d'Eglise qui a perdu sa consistance et de nouveaux modèles qui n'ont pas trouvé leur cohérence... Dans quelle mesure, par exemple, la projection qu'on fait de certains modèles, de certaines expériences de communauté chrétienne, mord-elle sur les nouvelles solidarités et aussi les tensions de générations, de professions, de religions, de cultures, d'idéologies? (64)*

### 1. Première prospective: choix devant les ambivalences pratiques de l'Eglise.

L'étude actuelle nous a fait voir une Eglise qui s'implique peu dans un programme de changement social et qui finalement se décide à prendre position seulement quand elle découvre que les valeurs de justice, de liberté et de dignité ne sont pas respectées. S'agit-il d'une véritable option pour le progrès social ou d'un simple rattrapage face aux événements socio-économiques? L'attitude de l'Eglise se révèle plutôt ambivalente, pas nettement établie. Ce qui prédomine surtout, c'est un réajustement, un genre de réveil en sursaut quand les valeurs annoncées par l'Evangile ne sont pas poursuivies.

Prospective: L'Eglise chrétienne présente un visage nettement ambivalent vis-à-vis les transformations sociales. Elle peut à la fois retenir la société dans un état de statu quo dominé, comme elle peut promouvoir des forces révolutionnaires. L'Eglise doit donc axer sa praxis sur les forces de libération qui sont au point de départ de son existence. Au Québec, l'Eglise a toutes les possibilités pour s'engager dans une tâche de libération de cette société en pleine conquête culturelle.

### 2. Deuxième prospective: nouvelle fonction de subsidiarité

Les possibilités de l'Eglise vont désormais se présenter dans un autre contexte historique que celui qui a existé au Québec jusqu'en 1960. L'Eglise devient une

institution nettement différenciée de l'Etat, c'est un fait initié par la sécularisation de la société et accepté par le Concile Vatican II. Par le processus de sécularisation, l'Etat reprend son indépendance face à l'Eglise, assume ses responsabilités dans le domaine socio-économique; l'Eglise se voit davantage confrontée à sa mission essentielle. De fait, les grandes Eglises institutionnalisées "sont des systèmes nés historiquement et pour autant différenciés au point de vue de l'organisation, pour la garde et l'enseignement des vérités de salut transmises par eux." (65)

**PROSPECTIVE:** Placée dans une position de seconde instance confirmée par la sécularisation grandissante de la société, l'Eglise au Québec se doit d'assumer une nouvelle fonction de subsidiarité sociale en veillant à la sauvegarde de toute la richesse de l'être humain.

### 3. Troisième prospective: sources d'innovation

D'où viennent les sources d'innovation? Le Concile Vatican II a beaucoup insisté sur la définition de l'Eglise comme Peuple de Dieu; notre société accorde également une grande attention à la "base". L'étude d'Otwin Massing a cependant montré que les sources d'innovation peuvent venir à la fois de certains groupes de la base et de membres du ministère institutionnalisés. (66)

Les Opérations-Dignité nous ont fait voir que des membres du culte sont habilités à saisir les aspirations de la masse. La "base" n'a pas toujours la capacité de canaliser son mécontentement, d'exprimer ses revendications; elle a besoin de leaders.

**PROSPECTIVE:** Les sources d'innovation surgiront d'une saisie des besoins de la "base" que des animateurs feront émerger et d'une observation attentive et accueillante des nouveaux groupes qui manifestent une vitalité nouvelle dans l'Eglise et dans la société.

### EPILOGUE

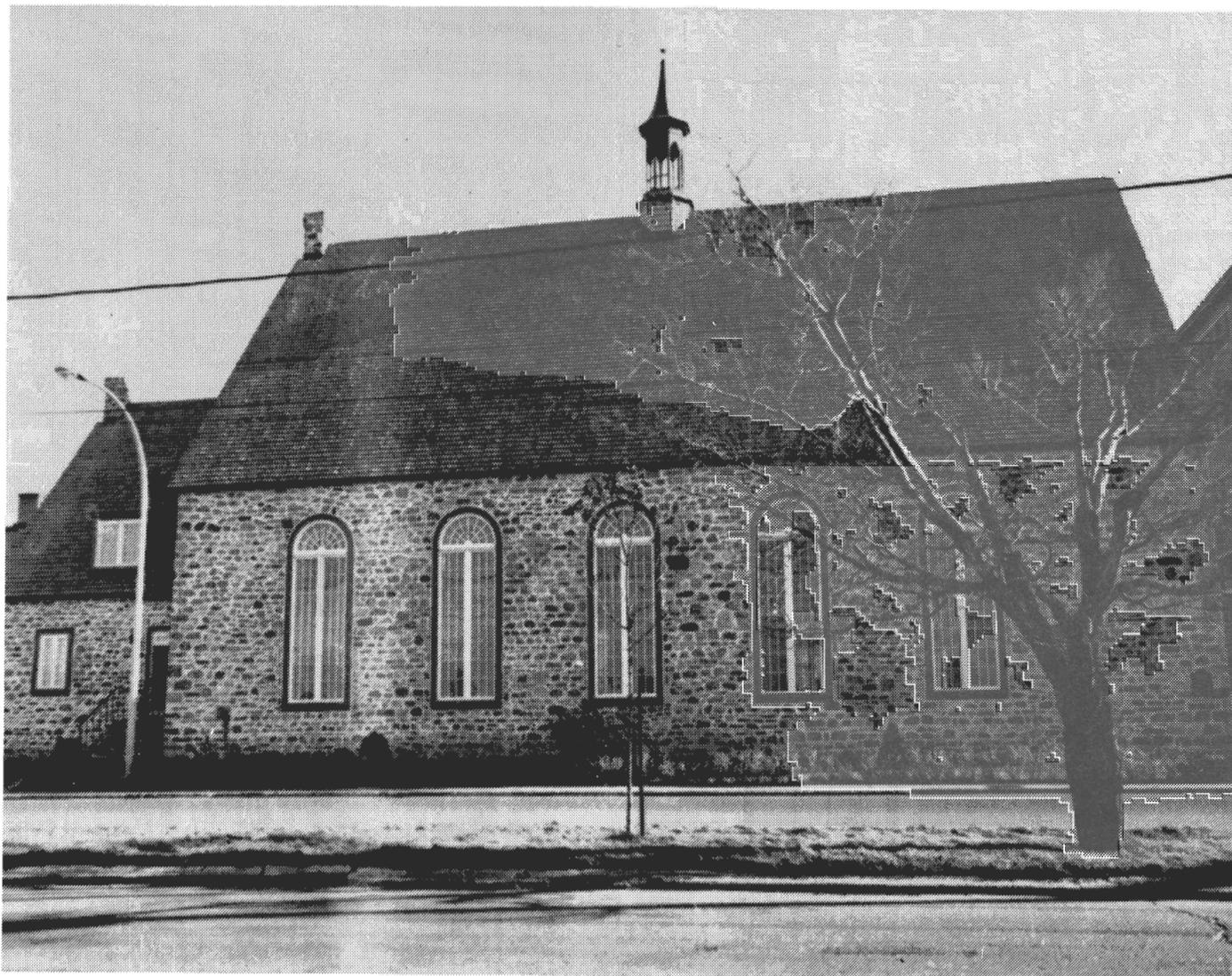
Depuis 1972, l'Eglise de Rimouski s'est surtout impliquée dans le développement par l'intermédiaire de nombreux chrétiens de la base qui participent aux prises de décision. Les curés leaders des Opérations-Dignité ont été remplacés par des militants sans allégeance ecclésiale. Aux Opérations-Dignité s'est ajouté depuis janvier 1973, le regroupement des quatre localités de St-Juste, Auclair, Lejeune et Lots Renversés connu sous le nom de J.A.L. et qui a mis sur pied la coopérative de développement intégré des ressources.

Les Opérations-Dignité et le J.A.L. manifestent le courage, la créativité et l'espérance d'une population qui ne veut pas être déracinée et qui lutte constamment pour l'appropriation de son territoire.

**Monique Dumais**

- \* L'auteur présente les parties principales de sa thèse de doctorat, soutenue à Union Theological Seminary, New-York, en décembre 1976, publié aux Editions Fides de Montréal en novembre 1978, sous le titre: **L'Eglise de Rimouski dans un contexte de développement régional (1963-1972)**. De larges extraits de cet article ont déjà été reproduits sous le titre "L'éthique sociale dans un contexte de développement régional — étude praxéologique". **Le Supplément** (Editions du Cerf) no. 128 (février 1979), pp. 93-116.
- 1. Synode diocésain de Rimouski, **Semences et récoltes**, recommandation 1, commission "La responsabilité du chrétien dans le monde d'aujourd'hui". Rimouski, Secrétariat du Conseil Diocésain de Pastorale, novembre 1972, p. 52.
- 2. Gilles Gagné "Les années de la crise", **En 4 pages** (journal diocésain), vol. 1, no 3, (novembre 1970), p. 1.
- 3. Emile Benoist, **Rimouski et les pays d'en-bas** (Montréal: Les Editions du Devoir, 1945), pp. 96, 99.
- 4. Gilles Gagné, *ibid.*
- 5. Noël Bélanger et Nive Voisine ont tracé un portrait exhaustif de Mgr Courchesne: "Portrait d'un homme libre". **Revue d'Histoire du Bas Saint-Laurent**, II, nos 3 et 4 (décembre 1975), pp. 20-38.
- 6. Mgr Courchesne, Lettre pastorale no 1, 24 mai 1928, **Mandements et Circulaires**, vol. 1, p. 3.
- 7. Mgr Georges Courchesne, Circulaire au clergé no 68, 10 avril 1939, **Mandements et Circulaires**, vol. II, p. 223.
- 8. Mgr Georges Courchesne, Circulaire au clergé no 106, 11 avril 1945, **Mandements et Circulaires**, vol. IV, p. 234.
- 9. Emile Benoist, **op. cit.**, pp. 52, 95.
- 10. **Ibid.**, p. 133.
- 11. ARDA: aménagement rural et développement agricole.
- 12. Clermont Dugas, **L'Est du Québec à l'heure du développement régional**, Cahiers de l'Université du Québec à Rimouski, I. Rimouski, Université du Québec, 1974, pp. 120-121.
- 13. **Plan de développement**. Cahier I. Rimouski, B.A.E.Q., 1966, p. 6.
- 14. **Loc. cit.**
- 15. Mgr Charles-Eugène Parent, Circulaire au clergé no 67, 2 février 1964, **Mandements. Lettres Pastorales**, vol. III, p. 487.
- 16. Jean-Paul Montminy, o.p., **Une expérience d'animation sociale auprès du clergé du territoire-pilote**. Annexe technique 23, Rimouski, B.A.E.Q., août 1964, p. 36.
- 17. L'abbé Joseph-Alphonse Beaulieu, extrait du Feuillet Paroissial de S.-Jacques le Majeur, Causapscai, 19 juillet 1964, cité par Montminy, **op. cit.**, pp. 35-36.
- 18. L'O.D.E.Q. (Office de Développement de l'Est du Québec) est créé en 1968 pour voir à l'exécution du Plan. Le C.R.D. (Conseil Régional de Développement) est chargé de représenter la population auprès de cet organisme gouvernemental.
- 19. Monique Dumais et Pierre Fortin, "Une Eglise au seuil d'un nouvel engagement social", **Une Eglise d'hier à demain**. Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1973, p. 148.
- 20. Clermont Dugas, "Le développement régional de l'Est du Québec de 1963 à 1972", **Cahiers de géographie de Québec**, vol. 17, no 41 (septembre 1973), p. 287.
- 21. Charles Banville, prêtre, président de l'Opération-Dignité I, "L'origine de l'Opération-Dignité", conférence prononcée à Québec en 1971 au congrès des Ingénieurs forestiers du Québec, Mirméographie.
- 22. **Progrès-Echo**, (hebdomadaire rimouskois), 9 déc. 1970, p. 6; cf. **En 4 pages**, vol. 1, 1, no 4 (décembre 1970), p. 4.
- 23. **Progrès-Echo**, 6 juin 1973.
- 24. Clermont Dugas, **L'Est du Québec à l'heure du développement régional**, pp. 280-282.
- 25. **Plan de développement**, cahier 1, p. 17.
- 26. **Ibid.**, p. 18. J. Friedmann, cité par H. Janne, **Les problèmes de la planification**, Université de Bruxelles (janvier 1962), p. 121.
- 27. **Ibid.**
- 28. Charles Banville, **op. cit.**, p. 2. cf. Ernest Simard "Le ferment dans la pâte", **La Gazette du Travail**, mars 1973, pp. 148-157.
- 29. Charles Banville, **op. cit.**, p. 1.
- 30. Clermont Dugas, **op. cit.**, p. 290.
- 31. Ernest Simard, **op. cit.**
- 32. Arrêté en conseil 2874-72 du 27 septembre 1972: "concernant un programme d'aide aux migrants applicable à l'arrière-pays de la région de l'Est du Québec".
- 33. Clermont Dugas, "L'Est du Québec", **Québec-Science** 6 (1975), 34-41.
- 34. Ernest Simard, "Les Opérations-Dignité dans le mirage des 'nouveaux pouvoirs' ou la lancée d'une Eglise nouvelle", **Le renouveau chrétien au Québec**, Héritage et projet, 12. Montréal, Fides, 1974, p. 225.
- 35. Entrevue avec Charles Banville, février 1976.
- 36. Synode diocésain de Rimouski, **Pistes de recherche**, Rimouski, Secrétariat général du Synode, 1971, pp. 138, 304, 341, 345, 383, 393, 402-406, 419-420.
- 37. **Ibid.**, p. 381.
- 38. **Ibid.**, pp. 138, 351, 406.
- 39. B.A.E.Q., Cahier I, p. 19.
- 40. Clermont Dugas, **op. cit.**, p. 121.
- 41. **Ibid.**, p. 123.
- 42. cf. les distinctions entre rationalité substantielle et rationalité fonctionnelle, Karl Mannheim, **Man and Society in an Age of Reconstruction**. New York, Harcourt, Brace & World, Inc., 1940, p. 58.
- 43. Georges-Henri Dubé, "La participation de la population au premier plan-directeur de développement de la région-pilote", Conseil du Plan, B.A.E.Q., septembre 1965; (mirméographie), p. 61. cf. Marc-A. Morency, **Animation sociale: l'expérience du B.A.E.Q.** Annexe technique 20. Rimouski, Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec, 1966, p. 7.
- 44. Georges-Henri Dubé, **op. cit.**, pp. 7-8.
- 45. B.A.E.Q., **Plan de Développement**, cahier I, p. V.
- 46. Clermont Dugas, **op. cit.**, pp. 121-122.
- 47. **Ibid.**, p. 120.
- 48. Léon Dion, sociologue de l'Université Laval de Québec, a prononcé une conférence "Vers une conscience autodéterminée" au congrès du C.R.D. à Rimouski, mai 1972. Elle a été publiée dans la **Revue de l'Association canadienne de langue française**. Pour un Canada français autodéterminé, no 1, (décembre 1971), 4-11, et dans **Le pro-chaine Révolution**, Montréal, Léméac, 1973, pp. 260-274. Aussi cf. Dugas, **op. cit.**, p. 124. J.-Claude Lebel affirme que le B.A.E.Q. "aura largement contribué à faire émerger le climat psychologique qui constitue la condition essentielle d'un tel développement". **op. cit.**, p. 21.
- 49. Jean-Claude Lebel, "L'Est du Québec. Une expérience de planification régionale", conférence prononcée à l'Université d'Ottawa, 2 mars 1972, (Mirméographie), pp. 24-25.
- 50. Clermont Dugas, **op. cit.**, pp. 312-314.
- 51. **Ibid.**, p. 313.
- 52. Gilles Roy, **En 4 pages**, 2, no 2, (octobre 1971), p. 3.
- 53. Spécialement pour les émissions "Chantiers", pendant le Carême 1972, portant sur la libération.
- 54. Robert Rioux, "Un premier plan de développement du territoire", no 12 (décembre 1966), pp. 228-231; Louis-Philippe Rioux, "Le Plan, mort ou résurrection du territoire rural?", no 2 (février 1967), pp. 32-33.

55. **Pistes de recherches**, pp. 341-345.  
 56. **Ibid**, p. 406.  
 57. **Semences et récoltes**, p. 22.  
 58. **Ibid**, p. 45.  
 59. A titre d'exemples, la thèse de Denis Pinard: **Les 'Opérations-Dignité' de l'Est du Québec: analyse et évaluation**; Mémoire en vue de l'obtention du grade de maîtrise ès sciences (anthropologie) non publié. Université de Montréal, Département d'Anthropologie, mars 1975; la pièce de théâtre **Marchands de ballounes**, composée et jouée par une troupe de la région de Rimouski, "Les gens d'en-bas", au cours de l'année 1975. Cette pièce critique fortement la connivence des pouvoirs Etat et Eglise.  
 60. Charles Banville, **Les Opérations-Dignité**. Québec, Le Fonds de Recherches forestières de l'Université Laval, 1977, p. 25.  
 61. Ernest Simard, communication au Synode, 2 octobre 1971, **En 4 pages** 2, no 2 (octobre 1971), p. 1.  
 62. Ernest Simard, "Les Opérations-Dignité...", pp. 267-268.  
 63. Gilles Gagné, "Dans les Opérations-Dignité, ou jusqu'ou faut-il aller?" **En 4 pages**, 2, no 8 (avril 1972), p. 3.  
 64. Jacques Grand'Maison, "Foi et engagement politique", **Maintenant**, no 112 (janvier 1972), p. 18.  
 65. Otwin Massing, "'Religion', base et 'groupes d'expression'", **COncilium**, 104 (1975), p. 53.  
 66. **Ibid**, p. 61.



**Musée Régional. Restauration de la première Eglise de pierre de Rimouski. 1975.**



Coupe du bois. Wader (Colombie Britannique), 1913.

# Entrevue avec Pierre Jobin

Propos recueillis par  
Jean-Guy Beaulieu

**Q-** Pierre Jobin, j'aimerais que tu m'expliques ta conception du développement régional?

**R-** Ma conception personnelle du développement régional est celle sans doute de pas mal de monde. De plus en plus, on entrevoit le développement régional comme un phénomène qui déborde les seules considérations économiques. Très souvent quand on parle de développement, on est porté à penser à l'implantation d'usines ou l'installation portuaire plus ou moins majeure selon les cas. Mais de plus en plus, il se dégage chez beaucoup de jeunes, une notion du développement qui est plus large que ça. Par exemple, cette notion de développement inclut quelque chose comme la répartition des revenus. On sait que dans notre société, règle générale, 20% du monde contrôle près de 80% des affaires que ce soit en terme de revenus ou en terme de contrôle économique, politique, social, etc. Donc une certaine redistribution des pouvoirs, des ressources, des revenus et des fonctions également. Ça c'est un des aspects sur lesquels on n'insiste pas encore assez.

Le développement c'est aussi la prise de contrôle par le monde de ce qu'ils sont et de ce qu'ils deviennent. Cet aspect là englobe les dimensions culturelles, économiques, sociales, politiques, etc. Il me semble de plus en plus important parce qu'entre autre, les progrès de la technologie vont permettre une participation plus intéressante de la plupart des citoyens. On a seulement à penser au progrès de l'informatique, des télécommunications et même de la synthèse des deux qu'on appelle du terme encore barbare de télématique. Déjà avec l'apparition de ce phénomène (qui est déjà rendu chez nous) on peut entrevoir une modification de la vision qu'on a du développement; développement économique par exemple parce que la circulation des biens va devenir de moins en moins importante. Donc, si de plus en plus on assiste à un certain ralentissement de la consommation à cause de la croissance économique, on peut penser que la circulation des idées et de l'information va devenir plus important que la circulation des biens. C'est un phénomène qui va considérablement changer toute l'organisation de notre société et qui va lui permettre justement de mieux se contrôler elle-même.

**Q-** Ces transformations au niveau technologique, informatique, etc., ça va pas au contraire rapatrier le pouvoir au même endroit?

**R-** Ah! Ça dépend toujours du degré d'optimisme qu'on a, mais j'ai l'impression que ça peut difficilement rapatrier le pouvoir au même endroit parce que tu multiplies tes sources d'accès au pouvoir même si tu concentres de plus en plus de pouvoir dans un même endroit. Tu multiplies tes sources d'accès, et de ce fait, tu favorises la proximité des gens au pouvoir finalement. Actuellement le pouvoir est éloigné géographiquement, physiquement et tu ne peux pas ou peu communiquer avec. Tu ne peux pas toujours parler avec Lévesque, Trudeau ou Clark parce qu'effectivement ils sont loin; c'est physiquement impossible, mais tu peux communiquer avec un ordinateur central ou une banque d'informations. T'as seulement qu'à brancher ton téléphone, à mettre ta

carte de crédit et tu rentres sur le réseau. C'est un changement considérable, c'est une mutation et c'est déjà possible. Global Mail a un accès à sa banque d'information pour qui veut s'abonner. Déjà, actuellement, on peut faire ça ici dans notre région. Il y a également une compagnie à New York qui vient de sortir un système par lequel t'as accès à la banque d'informations du New York Times. Tu as quelque chose comme 2,000 programmes qui vont de la comptabilité aux échecs en passant par la formation, management ou des trucs comme ça. Avec cette nouvelle accessibilité d'informations de tous genres, tu changes beaucoup d'affaires.

**Q-** C'est pas nouveau pour personne que l'Est du Québec connaît un retard assez important au niveau économique. Certains, comme l'OPDQ, envisagent de l'enrayer en préconisant la mise sur pied de gros projets qui vont, paraît-il, susciter un effet d'entraînement pour d'autres projets de moins d'envergure. D'autres vont nous parler de petits projets issus de la région où l'implication de la population est nécessaire. C'est quoi au fond que ça prend ici afin d'éliminer ce fichu retard?

**R-** Bon, une chose est certaine, c'est que sur le plan économique on a effectivement un retard. Je comprends que c'est pas la seule dimension du développement comme on a eu l'occasion d'en discuter tantôt. On a un retard important qui se traduit en terme de niveau de vie, de revenus, etc. et la traduction ultime de ça c'est qu'il y a 5,000 personnes qui quittent la région par année. Donc, il y a certainement une menace de ce côté-là. Ça peut éventuellement se corriger soit par de gros projets, on pense par exemple à une usine de carbonate de soude en Gaspésie où l'on parle de 2,000 emplois. Des trucs de ce calibre là, ce ne sont certainement pas des choses à négliger, mais ça me surprendrait que ça suffise pour régler le problème. Une autre orientation qu'on peut se donner consiste à améliorer le rendement des ressources qu'on dispose en augmentant la production, ce qui est possible dans de nombreux cas. On n'a qu'à penser au cas de la forêt où on peut par la sylviculture augmenter le rendement en étirant le processus de transformation. Mais il ne faut pas rêver en couleur enon plus; on ne va pas produire le New York Times ici pour ensuite le retourner. Il est certain qu'il y a toute une gamme de solutions qui peuvent être envisagées, et cela dans bien des domaines, que ce soit au niveau de la transformation du cuivre, des viandes, du poisson, diversification ou transformation des produits laitiers, etc. etc. Donc, il y a moyen de garder plus longtemps ici nos ressources puis les expédier à l'extérieur puisque notre marché local et régional n'est pas suffisant pour absorber toute cette production. Il faut expédier à l'extérieur des produits dont la valeur ajoutée est plus considérable. Ce qui permet de faire travailler beaucoup plus de gens ici. Ça c'est des visions relativement économiques d'une part et relativement orthodoxes du devenir de la région.

Il y a une autre approche qui n'est pas tout à fait au point, c'est pas complètement farfelu même si ça en a l'air, mais je pense que cette réflexion là est suffisamment avancée pour qu'on puisse dire que c'est un modèle sérieusement mis au point. C'est celle qui veut que nos retards relatifs dans le développement économique nous aient permis de faire l'économie d'une révolution

industrielle. On prétend souvent que notre région est suréquipée dans le secteur du tertiaire, on a trop de gens dans le commerce et service, etc. Mais, de plus en plus, on constate que l'économie des pays dits avancés commence à ressembler à ça. Il y a de moins en moins de gens qui travaillent directement sur la production, parce que c'est de plus en plus mécanisé, automatisé. Si on trouvait un moyen pour assurer que le degré de consommation demeure le même tout en automatisant de plus en plus, c'est-à-dire si on trouve un moyen pour mettre de l'argent dans les poches des ouvriers de la production qu'on libérerait d'emploi, ça serait sans doute encore plus poussé comme automatisation.

Donc, finalement, la situation de l'Est du Québec c'est peut-être la situation des économies avancées de 1985 ou 1990. En tous cas, il pourrait y avoir des analogies structurelles fortes si on "peut pas parler" des homomorphismes comme nos amis économistes. D'ailleurs, de plus en plus, on peut penser qu'un type d'économie (toujours dans le modèle inorthodoxe et un peu farfelu) comme celle de notre région, c'est-à-dire axée sur l'exploitation sur place des ressources locales, et puis la production agricole a encore une importance considérable, ça va devenir quelque chose qui va tendre à se propager à cause des coûts énormes de transport, coûts énormes et toujours croissants auxquels on va être confrontés un peu partout en Amérique et en plus des coûts de la relative rareté des sources d'énergie. Donc, probablement qu'un système par lequel tu seras capable de produire le minimum qui est nécessaire pour assurer ta subsistance (un peu de bois, de légumes, de lait, de viande etc.) ça va devenir quelque chose qui ne sera pas dévalorisé, mais qui va au contraire avoir tendance à être valorisé. C'est en fait un renversement de l'opinion vis-à-vis une structure d'organisation sociale comme celle-là.

**Q-** Comment peut-on envisager le rôle de l'Etat (fédéral, provincial) dans l'optique de cette nouvelle société qui s'implante tranquillement? Il va falloir, à mon avis, que les gouvernements réorientent leurs interventions?

**R-** Actuellement, le rôle de l'Etat dans notre région, je pense qu'on peut quasiment reprendre les critiques que les nationalistes québécois adressent au gouvernement central à l'effet que son action au Québec consiste à fournir de l'assurance-chômage, etc. Donc, des mesures qui ne sont pas ce qu'on peut appeler des investissements productifs. En fait, même si ça représente des déboursés importants, ce ne sont pas des investissements dans des secteurs directement productifs; les chômeurs par définition ne sont pas des producteurs. Je pense que l'on pourrait reprendre ce reproche là à l'endroit de l'Etat central québécois vis-à-vis ses régions, spécialement celles où la situation économique est plus difficile. Comment ça peut évoluer? C'est difficile de prévoir. On peut se donner des objectifs quitte à ce qu'on constate chaque fois en se cognant la tête sur les murs qu'on ne les atteint pas. Je pense que l'Etat devrait intervenir au niveau de la redistribution, ce qui peut se faire entre les individus, quoiqu'on constate que la fiscalité, en tous cas dans l'économie canadienne et québécoise, n'a pas au cours des dix dernières années favorisé énormément une répartition plus égale des revenus, même si c'est une des fonctions qu'elle est

sensée exercer. On peut penser à des formules équitables en terme de régions par rapport au centre et des formules de péréquations, me semble là, la solution qui pourrait le mieux permettre le développement régional. L'idée c'est que ça implique plus que 1% ou 1/2% du budget de l'Etat mais permette vraiment de répartir des masses monétaires importantes. Par ailleurs, cette péréquation se retrouve un peu sans objet si elle ne s'appuie pas sur un support politique, que ce soit par des instances élues démocratiquement et puis tout le processus habituel, soit par des délégations à des organismes qui peuvent remplir certaines fonctions. Le modèle du CRSSS dans ce cas-là est un de ceux qui sont les plus avancés. Donc, s'il n'y a pas en même temps ces formules de péréquation et une décentralisation des décisions vers les régions, ça risque d'être beaucoup moins intéressant. Pour faire de la péréquation, faut quasiment (sans ça c'est très difficile d'application) que tu te donnes un appareil quelconque, qui lui, prend la charge d'administrer les sommes qui sont ainsi libérées.

Comme je te dis, c'est pas très précis encore mais tu sens qu'il y a de plus en plus de gens qui commencent à penser comme ça et tu sens aussi qu'il y a des courants, ce n'est pas seulement dans la pensée mais c'est observable dans la réalité. En fait, c'est ce que nous disions tantôt: toute la question de l'informatique et de la télé-informatique accorde une plus grande importance à la circulation de l'information plutôt que celles des biens, d'autant plus que tu pourras de moins en moins les faire circuler parce que ça va te coûter trop cher de transport. A ce moment-là, dans ce modèle, l'Est du Québec se trouverait dans une position privilégiée pour entrer avec quelques longueurs d'avance dans le nouveau type de société post-industrielle vers laquelle on se dirige. Mais ça c'est une hypothèse, c'est une vision et je ne suis pas sûr que ça figure dans les manuels scolaires, mais il y a quelque chose là en tous cas. Même si on peut difficilement évaluer le mérite de ces hypothèses, on peut tout de même avancer que cela a une valeur "séminarieristique" comme on dit.

**Q-q** Finalement tu as deux approches:

Première approche qui prévaut à un rattrapage au niveau économique. On sait qu'on a toujours essayé de rattraper avec les mêmes outils; tu es sûr que si tu pars deuxième, tu vas arriver deuxième.

**R-** Oui, d'autant plus que le Québec est lui-même 2e ou 3e dans ce système là, puis il essaie de rattraper Chicago.

**Q-** Si on essaie de rattraper le modèle qui prévaut aux Etats-Unis, on a des chances de passer à côté. Deuxième approche, tu dis "revalorisons le taux de subsistance un peu mais on minimise le placement des marchandises". Je voudrais savoir si c'est comme ça que la région s'est sous-développée. Je me demande jusqu'à quel point la technologie finalement qu'on importerait des Etats-Unis, viendrait nous développer alors qu'elle nous a toujours sous-développés jusqu'à date?

**R-** Bon, on l'importe, c'est relatif. On fabrique des ordinateurs à Rimouski, comme vous savez, on ne fabrique pas depuis une couple de semaines parce que c'est fermé, mais quand même d'une part. D'autre part nous développer, ça dépend toujours de ce qu'on entend par

développement. Il est certain que cet apport technologique là va développer pas seulement l'Est du Québec mais l'ensemble de la société nord-américaine et c'est déjà commencé. Tu vas par exemple dans une Caisse populaire pour faire ton inter-caisse puis tu es rendu dans ce système-là.

**Q-** Oui, mais justement par le système inter-caisse, les caisses populaires veulent mettre sur pied et améliorer le système des caisses centrales. Qu'est-ce que ça va faire ça? Ça va canaliser l'épargne au centre...

**R-** Tu n'as pas besoin de canaliser l'épargne avec le système inter-caisse. Au contraire, tes affaires avancent, tu as une complication énorme parce qu'avant il fallait que tu aies une gestion canalisée qui prenait beaucoup de temps avant qu'il se prenne des décisions sur des déplacements de fonds. Maintenant, c'est instantané. On change complètement de type de société avec ça. Puis, on peut pas encore mesurer les effets concrets de ces changements, mais ça va être majeur. Finalement, ce qui devient de plus en plus important dans une société, c'est la circulation de l'information et que cette technologie là la rend accessible à tout le monde. A ce moment-là, tu n'as plus la même relation de dépendance d'une société régionale par rapport à tes régions centrales où tu as la transformation des matières premières alors que toi tu ne fournis que la matière première. C'est ça actuellement le "pattern" du développement économique mais si tu te dis que c'est de plus en plus la circulation de l'information, alors là tu n'as plus la même relation de dépendance.

**Q-** Ce ne sont pas des investissements productifs non plus...

**R-** Ah! Ça peut l'être. Mais dans mon esprit, ça veut dire par exemple pour l'Est du Québec, que tu es dépendant de la formule de péréquation qui est retenue; mais si tu dis que c'est \$300 millions qu'on te remet parce que c'est 300 mille habitants, \$300 millions par année qui est retourné par l'Etat central vers cette région là, indépendamment de la gestion d'un certain nombre d'autres programmes (quoiqu'il y a d'autres programmes aussi que tu peux à ce moment-là éliminer pour dire on va changer cette formule). Finalement, l'Etat central dit: "on ne vous envoie pas d'aide sociale ni un morceau d'hôpital ou un morceau de route, mais un budget global et arrangez-vous avec ça."

**Q-** A ce moment-là on parle de pouvoir régional?

**R-** Oui.

**Q-** Comment le mettre sur pied ce pouvoir et qui l'aurait?

**R-** C'est pas un combat que tu peux mener seul, parce qu'il n'y aura pas de kibboutz dans l'Est du Québec pendant que tout le reste du Québec va être organisé autrement. Tu n'auras pas de gouvernement régional dans l'Est, tu vas avoir des gouvernements régionaux partout au Québec et un ici. Je ne peux pas dire qu'on n'aura pas à mener une lutte à l'avant-garde dans ce domaine là, mais c'est clair, ce ne sera pas une bataille qu'on peut gagner seul.

**Q-** Présentement, le CRD, que fait-il là-dedans?

**R-** Ah! Il fait bien son possible, mais c'est un organisme consultatif sans pouvoir d'une part, d'autre part c'est un

organisme qui s'inscrit dans la lignée ou dans l'affiliation du BAEQ comme de cette longue Histoire. Et puis, c'est un peu comme dans la chanson: "...en 67 tout était beau", mais il y a un certain désenchantement par rapport à toute l'idéologie du développement régional, etc.. Les résultats ont été relativement minces compte tenu des efforts qui ont été consentis, tant par l'Etat planificateur et central que par les citoyens dans toutes sortes d'aventures. Bien souvent, ça prenait un goût du risque qui était en haut de la moyenne. Donc, tout cela n'a pas donné beaucoup de résultats comparés aux efforts qui ont été mis là-dedans et selon les attentes également. Les attentes peuvent toujours se relever ou se rabaisser (on évolue facilement) mais lorsque ton équilibre est toujours négatif, cela amène une certaine démobilisation, une désaffection. Le CRD se situe à cet égard comme bon nombre d'organismes régionaux et de gens qui ont fourni beaucoup d'efforts. On remarque également que presque toutes les expériences de développement qui ont eu cours ces dernières années ont une envergure qui ne dépasse pas beaucoup le niveau de la localité ou de l'intermunicipalité immédiate. Il n'y a pas tellement de vastes projets régionaux; ces ambitions se sont considérablement refroidies ou calmées. Il y a davantage de visées locales. Cela ne veut pas dire que ce n'est pas une bonne façon de procéder mais, en tout cas, cela complique sérieusement la position d'un organisme qui s'est toujours donné une vision, une pensée et une action régionale; cela demande donc des ajustements qui ne sont pas toujours faciles et rapides.

**Q-** Il me semble que les efforts des gens d'ici qui travaillent sur des projets particuliers sont disparates. En fait ce qu'il faut, n'est-ce pas une véritable table centrale où tous pourraient se rencontrer et ainsi en arriver à des actions communes?

**R-** En fait, si il y en a de ces tables-là, elles ne fonctionnent pas aussi bien qu'on le souhaiterait. Elles sont parfois mal organisées mais généralement c'est parce qu'elles n'ont pas le "staff" qu'elles devraient avoir. C'est peut-être également parce que les agents locaux n'ont pas encore tellement perçu le besoin de regroupement, soit que cela n'est pas encore assez important pour qu'ils y consacrent de l'énergie ou bien ils n'ont pas de temps disponible étant donné que leurs projets locaux leur demandent tout leur "petit change".

**Q-** Faudrait s'entendre sur la même notion de développement...

**R-** Il y a de fortes ressemblances dans tout le troisième secteur (celui qui est ni public ni privé), mais sans qu'on puisse parler d'une affinité parfaite, il y a des pensées intellectuelles, morales et autres qui peuvent permettre une concertation intéressante. D'abord, la perception que les gens ont de ces affinités grandit mais n'est pas rendue au même niveau dans tous les cas pour que cela les amène à la décoloration. D'autre part, bien souvent ils ne peuvent collaborer puisqu'ils n'ont pas le temps de faire autre chose que de s'occuper de leurs projets, faute de personnel et de diverses autres ressources.

**Q-** La solution ne serait-elle pas de promouvoir une conscience régionale, ou si cette solution est plutôt utopique?

**R-** Je n'irai pas jusqu'à dire utopique. Par ailleurs, il ne

faut pas s'attendre qu'une conscience régionale va faire des miracles; c'est un objectif souhaitable mais qui n'est pas toujours d'une efficacité exemplaire. La conscience régionale peut être qu'une conscience de type émotif (un peu comme le nationalisme, remarque qu'on est bien en droit de l'être, on est pas seulement une tête), mais si c'est uniquement ça, c'est beaucoup plus difficile car on s'approche finalement de moins en moins à de grands objectifs. Aujourd'hui, la plupart des régions au Québec sont maintenant connectées entre elles par un pouvoir central. Antérieurement, avant que la télévision et les grands journaux nationaux s'implantent ici, tu avais facilement une protection contre le Québec; maintenant ce n'est plus le cas.

Donc, ce régionalisme s'accroche ou se base de moins en moins sur la réalité; je ne pense pas que ce soit là-dessus qu'on puisse développer une conscience régionale solide. C'est plutôt dans les luttes, les actions et les efforts communs qui peuvent se mener dans une région comme la nôtre qui vont favoriser l'émergence d'une véritable conscience régionale, et cela, que ce soit par l'appropriation de certains moyens de communications (exemple: Radio-Québec), que ce soit par des revendications qui dans bien des cas ont l'air farfelues, petites par rapport au vaste problème du développement régional. On a seulement qu'à se rappeler, il y a un an et demi, lorsqu'on a présenté une pétition de 20,000 signatures afin de protester du coût élevé de l'essence dans l'Est du Québec, et cela, avec très peu de moyens et en très peu de temps. On peut également penser au dossier de l'amélioration de la route 132 dans lequel toute la région s'est impliquée. Donc, je pense que c'est dans des actions communes que tu peux forger une conscience régionale qui soit autre chose que simplement émotive, dans le sens presque péjoratif du terme.

**Q-** Qui dit conscience régionale, dit également conscience d'appartenir à sa région et connaître ses besoins et sa situation économique, sociale, culturelle, etc., mais également des relations que ta région effectue avec les autres régions. Je ne crois pas qu'il faut uniquement fonctionner seul dans notre petit patelin respectif, sans tenir compte des autres...

**R-** Non, on ne peut plus vivre en vase clos. Il faut tenir compte d'une certaine réalité qui modifie la notion de région. Autrefois, on devait se débrouiller avec les moyens qu'on avait parce que les moyens de communication et de transport étaient peu développés. Il n'y a pas si longtemps, lorsque tu parlais de Gaspé pour te rendre à Rimouski, tu étais bien content d'arriver parce que tu avais fait tout un voyage; ce qui est beaucoup moins vrai aujourd'hui. Donc, la notion géographique de la région a évolué. Antérieurement, les réalités régionales étaient fondées sur la géographie, exemple: la constitution des diocèses. Aujourd'hui, ces réalités ont beaucoup moins d'importance ou du moins une tout autre signification. Les réalités d'hier sont remplacées par autre chose étant donné la transformation de notre société dans divers domaines. Ces réalités peuvent être changées par de nouveaux mécanismes politiques ou bien par des moyens de communication plus poussés; je pense, par exemple, aux médias de masse qui vont venir refaire cette unité territoriale qui perd de sa signification dans d'autres domaines. Dans ce sens, la région n'est pas

faite, elle est à faire et à refaire.

**Q-** Ça va être de plus en plus dur de vendre la notion de région car anciennement lorsque les moyens de communication n'étaient pas encore tellement améliorés, une personne vivant à Gaspé, s'identifiait à son coin de pays, mais avec ce changement, la conscience régionale en prend un coup si elle ne repose plus sur quelque chose de nouveau...

**R-** Ce quelque chose de nouveau ne pourra plus être strictement émotif ou qu'uniquement sentiment d'appartenance. Je pense qu'elle va être de moins en moins codée à un territoire, du moins à des aspects uniquement territoriaux, quoique la région va toujours être un territoire malgré tout. Ça va prendre des frontières à quelque part mais tout en étant de plus en plus une conscience d'une solidarité qui va surgir d'actions plus ou moins communes.

**Q-** Donc, ça va être une conscience de classe plus qu'une conscience régionale...

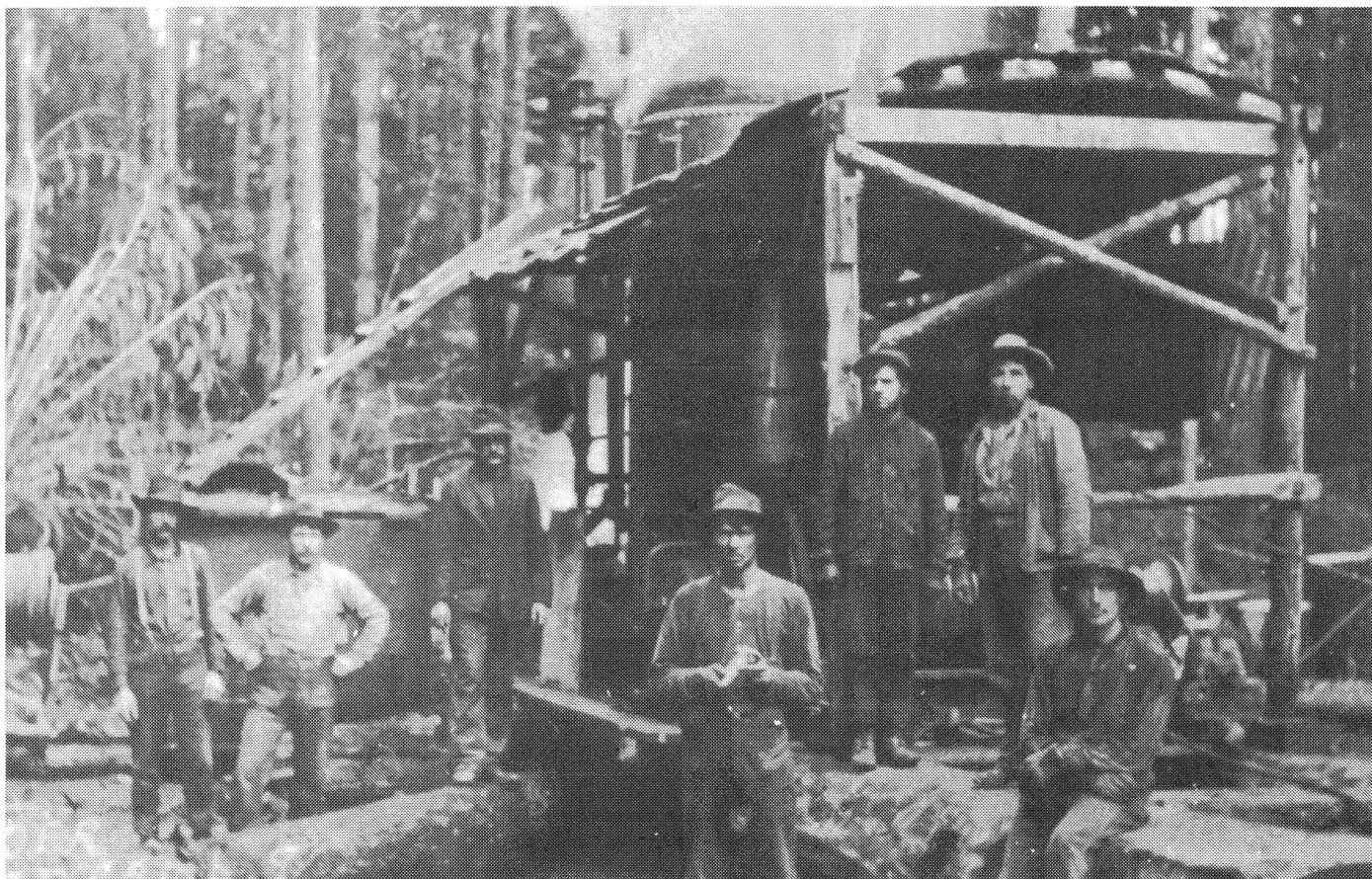
**R-** Oui, si tu veux, conscience de classe ou d'actions communes, mais plus une conscience d'actions communes que de classe, parce que les classes n'ont pas une particularité régionale forte. C'est prolétaire dans l'Est du Québec, c'est prolétaire partout. Prolétaire de toutes les régions, c'est anti-régionaliste cette approche-là.

**Q-** On peut citer plusieurs exemples d'actions communes ou de prise de conscience commune ici dans l'Est du Québec. Je pense par exemple au ROCC (Regroupement des Organismes Communautaires et Culturels de Rimouski) qui a vu le jour dernièrement. Comment expliquer le fait que le ROCC se retrouve à Rimouski et pas ailleurs au Québec?

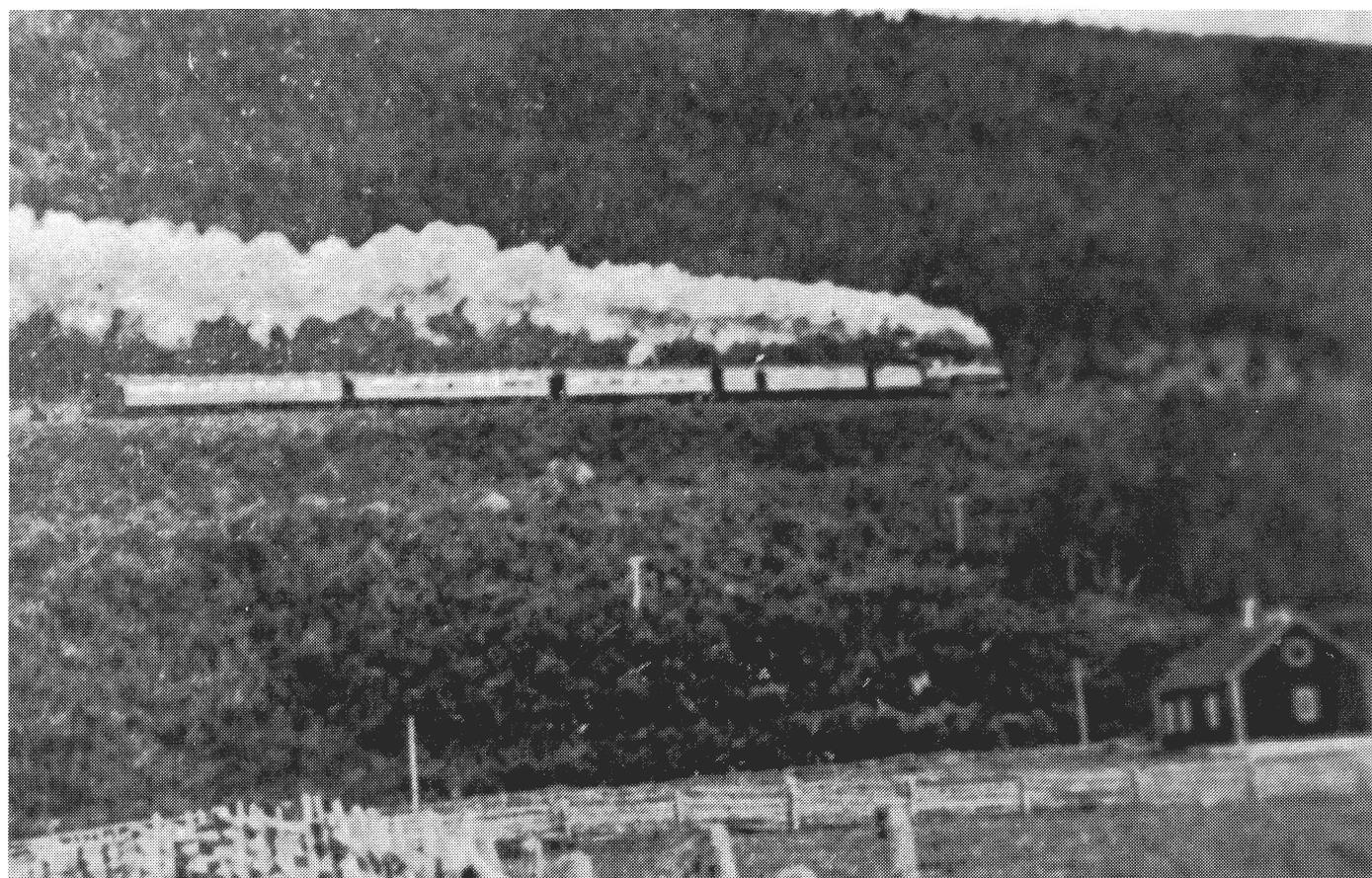
**R-** Pour ce qui est du cas du ROCC, il faut dire qu'on le retrouve dans la région de Rimouski, point. On ne peut pas dire que le moment qu'il s'est essaimé aux quatre coins du territoire d'une part; mais d'autre part, c'est en même temps relié à un phénomène conjoncturel qui lui, risque de se répéter à toutes sortes d'endroits; ce sont finalement des écoles qui se ferment. Il va y avoir de plus en plus d'écoles qui vont fermer et, de ce fait, tu vas avoir de plus en plus d'actions qui risquent de ressembler vaguement au ROCC. Ces écoles libres vont certainement créer des regroupements, des utilisations communautaires intéressantes.

**Q-** On peut peut-être expliquer également l'émergence du ROCC comme une prise en main de la population de ce qui lui appartient. Présentement, on parle d'une prise en main au niveau culturel, mais ça peut amener des gens à suivre l'exemple mais dans des domaines différents. Je ne sais pas si tu es de mon avis mais je pense que ça s'en vient assez vite. Les gens ont de plus en plus tendance à s'occuper de leurs affaires. Ça peut aller plus loin: ça peut même en arriver au pouvoir régional dont on parlait tout à l'heure...

**R-** Je pense que c'est ça la vraie notion de développement régional; c'est des gens qui se regroupent pour faire des choses ensemble afin de répondre à leurs besoins. Pas pour répondre à un modèle quelconque de développement qui est parachuté, mais vraiment pour penser et faire eux-mêmes leur propre développement.



Construction du chemin de fer. 1877.



Les chars dans les Montagnes du Bic. 1925.

# L'OPDQ et le développement régional

Le développement régional accapare beaucoup de temps et d'énergie dans le territoire du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie. Cela n'est un secret pour personne. En parcourant les quelques pages qui suivent, nous nous proposons de présenter l'O.P.D.Q. (office de planification de développement du Québec) par l'entremise de son directeur régional M. Jean-Paul Gendron.

L'objectif de cette rencontre avec M. Gendron consistait surtout à obtenir la version ou la vision de l'intervention gouvernementale, en particulier celle du Québec en matière de développement socio-économique pour la région 01.

Certes, l'O.P.D.Q. n'est pas le seul intervenant du gouvernement provincial dans ce secteur. Nous croyons cependant qu'il est apte à nous éclairer étant donné sa fonction de coordonnateur face à divers ministères à caractères socio-économiques. Mais avant d'entrer dans le vif du sujet nous croyons pertinent de faire un bref survol historique de cet office rattaché au conseil exécutif.

## Du COEB à l'OPDQ

En 1956 un groupe de leaders régionaux avait déjà pris conscience de la marginalité sociale et économique existante dans notre région en créant le conseil d'orientation économique du Bas-St-Laurent. Pour la Gaspésie et les Iles de la Madeleine, un autre groupe de leaders régionaux a fait de même en formant le conseil d'expansion économique de la Gaspésie et des Iles de la Madeleine. Invité par le Ministre provincial de l'Agriculture, Ministre-négociateur de la loi fédérale-provinciale ARDA (aménagement rural et développement agricole) le président du conseil d'orientation économique du Bas-St-Laurent, Me Georges-Henri Dubé reçoit le mandat d'établir en collaboration avec le CREEGIM un organisme de recherche chargé d'établir un plan directeur d'aménagement pour l'ensemble du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie. Nous sommes en 1963 et l'organisme créé fera époque sous le sigle B.A.E.Q. (Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec). De 1963 à 1966 le B.A.E.Q. bénéficiant d'une somme de 4 millions provenant à part égale des deux paliers de gouvernement (fédéral et provincial) élabore un plan d'aménagement avec des spécialistes qui devront travailler en étroite collaboration avec la population au moyen d'une enquête-participation.

L'objectif majeur du plan visait à: "atténuer, sinon faire disparaître, les disparités de revenus, de productivité et d'emplois existant entre cette région et la province. Le niveau de vie du territoire devait être comparable à celui de l'ensemble du Québec en 1982." (1)

Les quelques 2,500 pages du plan comprennent aussi dix grands objectifs:

1) "modernisation des secteurs de base traditionnels (agriculture, pêche et en partie forêt); 2) création d'activités dynamiques nouvelles (en tourisme, en industrie et le secteur minier); 3) valorisation de la main-d'oeuvre; 4) mise en place d'un cadre institutionnel de planification; 5) éclosion d'une conscience régionale; 6) structuration rationnelle de l'espace régional." (2)

Après la parution de ce volumineux rapport, il fallait passer à l'action pour tenter de réaliser ces objectifs. Deux organismes furent mis sur pied: le CRD (conseil régional de développement de l'Est du Québec) en 1968 et l'O.P.D.Q., mieux connu sous le sigle de l'ODEQ de 1968 à 1976.

A présent laissons la parole à M. Gendron.

Q.: M. Gendron où en est la réalisation des grands objectifs de développement proposés dans le plan du B.A.E.Q.?

"Le nombre d'unités de production agricole a diminué tandis que la moyenne de la superficie des unités exploitées a augmenté. Des 12,000 agriculteurs que compte la région en 1966 on les ramène à 6,000 ou 7,000, quelques années plus tard, mais chacun a une unité de production plus grande. C'est la proportion des producteurs agricoles qui vivent de leur unité de production qui augmente substantiellement. Cela veut dire que sur ces 12,000, 15% à peine vivaient de leur exploitation. En 1974, sur le 6,000 à 7,000 qui restent, le pourcentage de ces fermes rentables a presque doublé.

Dans le domaine forestier, il y a récupération des droits exclusifs que détenaient certaines compagnies forestières de l'Est du Québec. Il y a aussi la consolidation des usines de transformation des produits de la forêt. Cela devait moins bien marcher. Du côté minier il y eut tout un inventaire géo-physique et géo-chimique.

Dans le domaine des pêches, il y a aussi eu consolidation: modernisation de la flotte, possibilité d'en créer une hauturière. La consolidation visait à concentrer les activités de transformation des produits de la mer en créant des parcs industriels de la pêche.

Le tourisme a aussi fait l'objet d'une relance suite à l'amélioration du réseau routier du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie. Au niveau social, on a assisté à la mise en place de tout un réseau de services sociaux, consolidation des centres hospitaliers, mise en place de CISC et autres.

Puis, finalement fut créé un corps institutionnel: l'o.d.e.q. en 1968.

Ces actions engagées depuis 1968, le sont

grâce à l'Entente Canada-Québec qui correspond à 411.3 millions et 165 projets regroupés en 11 programmes.

Globalement, c'est la mise en place d'une infrastructure du développement socio-économique dans la région. J'entends surtout un réseau routier avec des parcs industriels, un réseau de services sociaux et de santé; en fait tout ce qu'on appelle les grandes infrastructures de développement."

Q.: M. Gendron, quel a été l'obstacle majeur que vous avez eu à surmonter?

"Je pense que la difficulté majeure qu'on rencontre, c'est de développer dans le milieu le sens de l'entrepreneuriat. Autrement dit, c'est ne pas attendre sur l'extérieur pour se développer. Je pense qu'il est utopique d'attendre, de penser que General Motor va venir partir une usine d'aluminium dans l'Est du Québec et que finalement la région va se développer avec le concours des multinationales. C'est rêver en couleur.

Le développement doit se faire par les gens de la place. Cela se vérifie d'ailleurs dans la région. De plus en plus de gens, de citoyens de la région s'improvisent comme entrepreneur, formateur, partent des projets, dont la plupart ont atteint le seuil de la rentabilité.

Q.: Nous en sommes à présent au stade où il faut meubler les infrastructures mises en place, avez-vous des projets spécifiques pour ce faire?

"Ce n'est pas le gouvernement qui initie les projets; les projets viennent de la base. A présent, on est doté de grandes infrastructures de développement. On a des aéroports, des ports de mer, des routes qui présentement sont adéquates bien qu'il y a encore place à l'amélioration. Nous avons toutes une série de programmes qui permettent la mise en valeur des lieux; ce qu'il faut c'est développer chez les gens une mentalité d'entrepreneur. Là, il s'agit vraiment de mettre sur pied des projets de transformation de produits manufacturiers, des projets d'implantation d'entreprise qui manufacturent, transforment, travaillent une ressource de base.

Il y a des choses à faire et de déjà faites dans le domaine des produits laitiers et des produits agricoles en général. C'est la même chose pour la forêt, dans le domaine minier c'est moins évident bien qu'il y aurait moyen de faire quelque chose. L'entrepreneuriat reste aussi à développer dans l'industrie n'ayant rien à voir avec les ressources physiques ou bio-physiques locales. Je pense à l'électronique, l'industrie mécanique ou des choses du genre.

En ce moment, il y a des programmes en cogitation auxquels participent plusieurs ministères.

Q.: Cela fait maintenant 11 ans que l'entente Canada-Québec a été signée, les infrastructures du développement régional semblent en place.

Où en est-on dans l'accomplissement du principal objectif du plan du BAEQ, à savoir l'amélioration du revenu per capita régional face à l'ensemble de celui du Québec?

"Une région comme la nôtre, une région périphérique va toujours rester marginale, nous sommes en dehors des circuits commerciaux. Quand les multinationales viennent ici c'est pour exploiter les ressources de bases souvent avec un minimum de transformation en région. Alors il va falloir que les gens de la région prennent la situation en main et se développent eux-même. C'est ce que j'en conclus; il n'y a pas de recette miracles, on a un taux de chômage élevé qui est le double de celui de la province. Il ne faut pas se faire d'illusion, cela risque de rester longtemps ainsi."

Q.: Est-ce qu'il y a quand même eu une certaine amélioration?

"Oui, il y a une amélioration dans le sens qu'on a suivi l'évolution du Québec en ce domaine du développement économique."

Q.: Est-ce qu'on a fait du rattrapage au niveau de l'emploi? Notre taux de chômage a-t-il évolué à la baisse face à celui du Québec?

"Du rattrapage comme tel non, mais ce qu'on a évité c'est que l'écart soit plus grand entre une région comme la nôtre et la moyenne du Québec. Ce que je veux dire par là, c'est que s'il n'y avait pas eu d'entente Canada-Québec; que s'il n'y avait pas eu des budgets spéciaux, du fond de développement et d'action du CRD, probablement que l'écart entre la moyenne québécoise et la situation régionale serait de loin, plus grand que présentement. On réussit à maintenir un écart stable entre la moyenne québécoise et la région. Ça c'est pas facile."

Q.: Quel support apportez-vous à la volonté populaire d'ouvrir un moulin à papier dans la Mata-pédia?

"Oui, sur le moulin de papeterie, nous avons payé l'étude de localisation de l'usine et d'autres petites études préalables. Le projet pourrait réussir en autant que la région s'implique et qu'on trouve un promoteur; il s'agit d'un projet d'environ 200 millions. Ce n'est pas un comité de citoyens qui peut assumer un projet d'une telle envergure. Ça prend des seniors dans le domaine des pâtes et papiers".

Q.: Quel qualificatif irait le mieux à notre région: développée, en voie de développement ou sous-développée?

"Une région en voie de développement, c'est une notion bien arbitraire. Si tu es en voie de développement, développée ou sous-développée, c'est toujours en fonction d'une autre. L'Est du Québec comparé à l'Afrique du Nord est une région développée. Si je prends l'Est du Québec et que je le

compare à la péninsule Ontarienne on est pas développé. Et si je compare notre région au dynamisme que l'on retrouve en Alberta on est en voie de développement. C'est une notion bien relative."

Q.: Le dernier cahier du CRIDEQ arrive à la conclusion que le Bas-St-Laurent n'est pas développé. Que pensez-vous de cette conclusion?

"C'est l'opinion des gens du CRIDEQ. Ils y ont droit. Il demeure que ce sont des indicateurs, s'il fallait prendre pour acquis tout ce qui est dit dans les études du CRIDEQ et dans les autres bureaux de recherche, je pense que la tendance serait une baisse évidente du moral. Mais il reste que ce qui est soulevé dans leurs études, nous permet, le temps venu, d'ajuster notre action.

Mais ce que je trouve souvent déplorable dans ces études, c'est qu'on se gargarise de statistiques déprimantes: taux de chômage élevé, taux d'activités et d'investissements bas, etc., etc. . . Finalement cela développe une psychose de la dépendance d'un sous-développement dans la région.

On pourrait plutôt regarder positivement ces données négatives. Il est vrai que nous sommes en deça de la moyenne québécoise en terme de développement économique, proposons alors des moyens de s'en sortir. Je souhaite que le CRIDEQ agisse plutôt dans ce sens."

Q.: Le C.R.D. (conseil régional de développement de l'Est du Québec) a quand même eu son importance dans la problématique du développement régional. Quelles relations existent-ils entre le C.R.D. de l'Est du Québec et l'OPDQ?

"Le C.R.D. est en principe un organisme de consultation sur les programmes de développement, retenu et mis de l'avant par l'OPDQ. Dans les faits, le CRD doit nous soumettre des avis, des points de vue, des opinions sur les programmes de développement qu'on entend mettre sur pied."

Q.: Les programmes de développement viennent directement de l'OPDQ?

"En principe il faudrait que le CRD nous soumette la façon dont il voit le développement régional de façon à ce qu'on ajuste nos programmations de développement en fonction, entre autre, de ce que le CRD nous dit. Ça ce sont nos principes. Dans la pratique, ce n'est pas tout à fait la même chose."

Q.: Alros c'est l'OPDQ qui établit les objectifs du développement régional dans notre région?

"Non, ce n'est pas nous ici à Rimouski.

Dans la pratique, c'est le ministre responsable de l'OPDQ, M. Léonard, qui établit ces objectifs. Avec l'aide d'une série d'outils qui s'appellent le

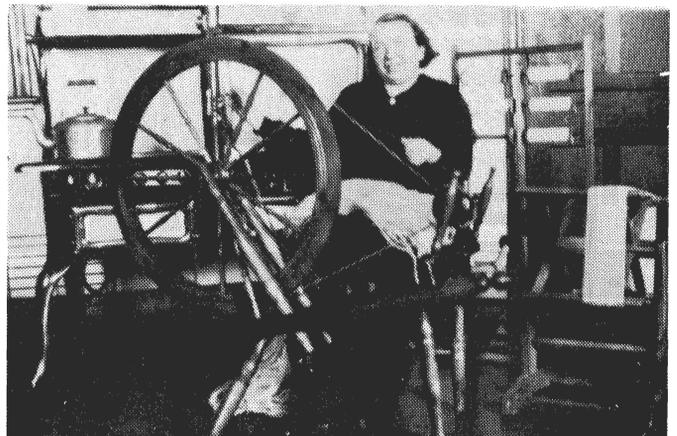
plan d'orientation de l'Est du Québec et les résultats de la consultation qui ont suivi l'énoncé de politique économique du ministre Bernard Landry; ces deux éléments plus notre contexte régional, plus les organismes du milieu dont le CRD, on en arrive au programme que l'on connaît: le programme de développement."

1) Clermont Dugas, *L'Est du Québec à l'heure du développement régional*. Cahier de l'U.Q.A.R. p. 115.

2) B.A.E.Q., *Plan de Développement*. Cahier 1, p. 43. in Clermont Dugas op. cit., p. 116.



Battage du grain. St-Simon (cté Rimouski). 1930.



Filage de la laine. St-Mathieu (cté Rimouski). Les années "40".

## LA NAISSANCE D'UN MOUVEMENT POPULAIRE DANS L'EST DU QUÉBEC

***La Société d'histoire du Bas St-Laurent remercie sincèrement le Conseil Régional de Développement de Québec qui a permis la reproduction intégrale de la conclusion de leur intéressante étude parue en janvier 1979: "Développement régional et mouvement populaire. L'exemple de l'Est du Québec", CRD—Québec, janvier 1979, 144 p.***

L'Est du Québec a beaucoup été étudié: le seul plan du BAEQ compte dix cahiers et plus de 1,000 pages. Et deux faits surprennent dans les écrits post-BAEQ: 1. "Personne (...) n'a osé entreprendre la lourde tâche de dresser un bilan du BAEQ ou de l'ODEQ qui a pris la relève." (1) 2. Personne non plus n'a fait d'analyse concrète du mouvement populaire de l'Est. Peut-être pouvons-nous penser que la meilleure critique à l'intervention de l'Etat a été fournie par l'émergence de ce mouvement populaire.

D'emblée, un rapport s'établit entre la naissance de ce mouvement et la sur-exposition technocratique politique de cette région, comme le note Marcel Rioux dans le préliminaire du numéro spécial de la revue **Possibles** sur le Bas du Fleuve — la Gaspésie: "Après coup, il semble bien que la retombée la plus bénéfique du BAEQ et des autres actions gouvernementales a été la prise de conscience progressive des citoyens et l'acquisition d'une grille d'analyse de leur situation globale. C'est d'ailleurs quand on a commencé à appliquer certaines recommandations du BAEQ, à fermer treize paroisses, que sont nées les Opérations-Dignité qui visaient à la prise en main par les citoyens eux-mêmes de leur propre destin." (2)

Mais un tel constat laisse encore obscure la saisie des forces à l'origine de ce mouvement, comme il pousse à se questionner sur le contenu de cette "conscience" et sur le succès de cette "prise en main de leur destin" par "les citoyens eux-mêmes".

Précisons ici ces questions, qui sont des brèches ouvertes sur la réalité du mouvement populaire de l'Est:

a) Comment expliquer la naissance de ce mouvement? La réponse à cette question doit dépasser la simple mise en rapport du BAEQ et du mouvement et chercher à identifier les leaders et la base mobilisée, les intérêts défendus, pour mieux saisir la rupture que le mouvement inscrit par rapport à l'intervention de l'Etat.

b) Comment se présentent les rapports entre l'Etat et le mouvement? Si ce rapport s'est noué autour de la politique de relocalisation, il s'articule aujourd'hui principalement à un changement dans la politique forestière. Quel est le sens de ce déplacement? De plus, quel contrôle l'Est tend-il à exercer sur le mouvement? Comment ont évolué les stratégies contradictoires de l'Etat et du mouvement?

c) On parle d'un mouvement populaire. En réalité, il recouvre plusieurs projets ou groupes. Qu'est-ce alors qui fonde son unité? Sa conscience? Si ce mouvement

s'auto-définit par l'appropriation du concept d'aménagement intégré des ressources, emprunté au discours technocratique, ce n'est pas ce qui en fonde principalement l'unité car celle-ci repose, non sur le discours que le mouvement tient sur lui-même, mais sur les luttes qui inscrivent, étroitement liés, la matérialisation de ce mouvement et son sens.

d) Finalement, qu'est-ce que ce mouvement nous enseigne sur la possibilité d'un développement populaire?

### 1. Naissance et composition du mouvement

Il est toujours difficile d'écrire l'acte de naissance d'un mouvement social. Le premier réflexe est d'en attribuer la paternité à ses leaders, ce qui ferait du mouvement de l'Est un mouvement d'élites traditionnelles qui ont assumé un rôle contestataire. L'on sait que les trois O.D. ont été fondées, au début des années 70, par trois curés; on se souvient du Manifeste signé par 17 curés du comté de Matapédia, rendu public en novembre 70, dans la foulée des événements d'Octobre. On se rappelle aussi de l'importance de l'action du député fédéral Pierre de Bané dans la naissance et le développement des O.D.

#### **C'est dans cette église qu'a eu lieu la première manifestation d'O.D. I.**

La crédibilité de ces leaders compte sans doute pour beaucoup dans l'importance de la mobilisation populaire: 3,000 ruraux présents à l'assemblée d'O.D., le 22 septembre 1970, à Ste-Paule; expansion des O.D. ailleurs dans la région; reconnaissance du leadership des O.D. par d'autres organismes régionaux (reconnaissance fort ardue dans le cas du C.R.D.); etc.

Mais il faut voir aussi que le rôle des leaders, leur crédibilité, leurs initiatives, ont servi de catalyseurs à un mouvement qui reçoit en réalité sa force et son sens de sa base. Ce mouvement est donc un mixte de notables et de petits agriculteurs et propriétaires de boisés, pour qui la défense de leur dignité passait par la conservation de leur arrière-pays, c'est-à-dire de leurs propriétés, et dont la colère n'était que la réplique donnée à l'agression que constituait la politique de relocalisation.

Ainsi, ce mouvement populaire de l'Est est d'abord mouvement d'auto-défense, lutte économique. Et, dans la mouvance de ce combat, il devient lutte politique, non seulement contestation d'une politique, mais attaque d'une logique politique, présente dans les différentes politiques sectorielles qui, malgré leur diversité, cumulent leurs effets dans les phénomènes de concentration des activités économiques, de migration forcée de la population, etc, qui affectent l'Est du Québec de façon particulière. Certes, cette lutte politique ne s'exprime pas directement sur la scène politique, mais elle prend des formes diverses, qui vont des critiques et des moqueries (3) portées contre certains hommes politiques, à la volonté de création d'un organisme populaire régional d'aménagement, embryon de pouvoir régional, en passant par l'apolitisme apparent des uns ou l'idéologie libertaire des autres, formes morales et utopiques de la lutte politique.

## 2. Rapports entre l'Etat et le mouvement

La fermeture des 80 paroisses marginales, telle que prévue dans le Plan, a constitué l'aspect coercitif, et même répressif, d'une politique régionale qui se présentait comme volonté de structuration régionale, de rattrapage de l'Est par rapport aux autres régions du Québec. Après la fermeture des 13 premières paroisses, un mouvement d'opposition s'amorce, que matérialisent les Opérations Dignité I, II, III, identifiées chacune à une partie de territoire du Bas-du-Fleuve, et regroupant plus de 65 paroisses.

Pour répondre au mouvement d'opposition suscité par les O.D., le gouvernement a tout d'abord ralenti l'application de sa politique de fermeture de paroisses, puis il a défini une relocalisation moins coercitive à faire sur une base volontaire et individuelle. Cette deuxième politique de relocalisation identifiait les centres agro-forestiers, nouveaux lieux d'accueil pour relocalisés. Ce changement de politique n'a pas rendu les O.D. moins tenaces, et il a d'autre part suscité un mécontentement dans la population de l'arrière-pays, en opposant municipalités désignées et municipalités non-désignées.

Cette désignation de centres agro-forestiers a été complétée par un découpage territorial de quatorze unités d'aménagement de la forêt privée, découpage qui a servi de base d'identification à cinq Sociétés d'exploitation des ressources (SER) et à neuf groupements forestiers. On peut dire des SER qu'elles sont à la fois le gain principal des O.D. (la négociation avec le gouvernement dura toute l'année 1973) et aussi la concession principale du gouvernement aux revendications populaires (les SER et groupements forestiers de l'Est, couvrant 6.7% du territoire québécois, accaparent 60% des subventions gouvernementales accordées pour l'aménagement de la forêt privée).

Si l'on cherche à comprendre la raison de ce nouvel aiguillage de la politique gouvernementale, il faut tenir compte de la nouvelle politique forestière qui s'élabore à cette époque. L'objectif principal de cette politique, telle qu'exprimée dans le Livre vert du ministre Kevin Drummond en 1972, visait essentiellement à refaire un plan d'approvisionnement rationnel (c'est-à-dire le moins cher possible) pour les usines de pâtes et papier. La rétrocession constituait le moyen principal pour réaliser cet objectif; du côté de la forêt privée, facilement accessible à cause du réseau routier existant, le gouvernement décidait de fournir un support au reboisement, en favorisant le regroupement des propriétaires dans les groupements forestiers, ce qui permettait un meilleur contrôle de l'utilisation des argents. Mais, point faible de cette réforme, ses aspects "socialisants" (rétrocession, regroupement des propriétaires de boisés privés) restent subordonnés aux contraintes fixées par l'approbation privée de l'exploitation de la ressource forestière par les grandes compagnies de pâtes et papier.

En un mot, le mouvement populaire a forcé l'Etat à reculer en partie sur sa politique de relocalisation et il a été entraîné par lui dans un champ de négociations, face auquel il demeure (comme l'Etat lui-même) en position dominée, sans possibilité de le prendre en charge dans

sa totalité. Les concessions économiques apparemment importantes accordées par le gouvernement laissent non-touchée et non-négociée la question de l'utilisation future de la forêt, rattachée à la question plus large du contrôle du développement régional.

D'autre part, si l'on considère l'évolution des stratégies contradictoires de l'Etat et du mouvement, on repère du côté de l'Etat une volonté de plus en plus grande de récupération et de contrôle et du côté du mouvement des efforts d'autonomie qui, battus en brèche par l'Etat, renforcent pour autant la combativité du mouvement.

Ainsi, le JAL a obtenu ce que les SER, qui négociaient concurremment, n'ont pas obtenu, soit le pouvoir réel de faire de l'aménagement intégré. Le mouvement a cherché à dépasser ce refus en mettant sur pied un organisme régional de distribution des subventions publiques, la SAIREQ. Jusqu'ici, l'Est n'a à peu près rien concédé face à cette revendication, puisqu'il cherche à mettre sur pied ses propres structures régionales, articulées autour des conseils de comté. C'est ce que révèle l'obligation faite à la CART d'intégrer des représentants municipaux. Par ailleurs, la SAIREQ existe, malgré tout, de même que les O.D. Quant au projet Basques-Neigette, il constitue un projet où se heurtent des significations contradictoires: il a un sens récupérateur évident, mais il est aussi l'effet des revendications antérieures du mouvement. Tout ceci démontre que le rapport de force entre l'Etat et le mouvement, bien que déséquilibré, est suffisamment établi pour que soit légitimée et irréversible la négociation entre eux.

## 3. L'Unité du mouvement

Le mouvement populaire de l'Est du Québec tire son unité, non de sa base géographique ou sociale, ni du fait qu'à travers ses différentes manifestations il tend vers un aménagement intégré des ressources, mais des luttes qui le soulèvent et qu'il produit — luttes pleines de sens, grosses d'un rapport nouveau à la société et au développement.

### LA FORET COMME LA TERRE APPARTIENT A CEUX QUI LA CULTIVENT

A première vue, on pourrait dire du mouvement populaire de l'Est qu'il est rural, et non régional. C'est en effet un mouvement de l'**arrière-pays**. Sa base est surtout composée de propriétaires de boisés privés, de forestiers, de petits agriculteurs. Ses enjeux concernent principalement la forêt et l'agriculture. Il n'est pas lié à la bourgeoisie industrielle et commerciale des villes — si ce n'est qu'il trouve quelques alliés parmi les fonctionnaires régionaux exécutants. Cependant, il acquiert une spécificité régionale quand ses luttes manifestent le rapport réel de l'Etat à la région: désintégration des activités économiques "traditionnelles", migration forcée, subordination aux intérêts économiques nationaux et régionaux dominants, etc.

Le mouvement populaire de l'Est s'est identifié en s'appropriant un concept du discours technocratique: il veut, lui, faire de l'**aménagement intégré des ressour-**

**ces**, et non seulement en parler. Ce concept a été utilisé dans la politique forestière du gouvernement et exprimait l'intention de favoriser l'utilisation harmonieuse et polyvalente de la forêt. Le mouvement populaire a élargi ce concept, d'une extension à la fois horizontale et verticale, et en a fait le principe de totalité de ses revendications. En effet, sous l'impulsion des O.D., des SER, du JAL, du Conseil Régional de Développement de l'Est, le terme d'aménagement intégré a été étendu à l'ensemble des ressources (forestières, agricoles, touristiques) et il a toujours été associé à l'idée du contrôle par la population de l'aménagement de "ses" ressources.

C'est autour de ce projet qu'ont été articulées plusieurs luttes entre l'Etat et le mouvement populaire. La longue négociation de la formule de gestion des SER a échoué entre autre sur la planification d'activités intégrées d'aménagement. Le gouvernement souhaitait que les représentants des O.D. acceptent la formule de groupement forestier, concerné uniquement par l'exploitation forestière. C'est le sens principal de la lutte du JAL de fournir la preuve que l'aménagement intégré des ressources est possible, et qu'il permet la création d'emplois diversifiés, aptes à consolider la structure économique de la localité. Ce qui provoque la rupture entre l'Etat et le mouvement populaire, c'est lorsque celui-ci, dans son projet de gérer "ses" ressources, revendique la gestion autonome ou, à tous le moins, la gestion mixte des programmes d'aménagement financés par le gouvernement. Passe encore la consultation de la population, mais non la participation décisionnelle ! A ce sujet, le projet de Basques-Neigette est un exemple frappant: la revendication, par les organismes représentant la population (C.R.D., U.P.A., etc.), d'une structure de réalisation du plan et de gestion des ressources qui soit mixte, c'est-à-dire composée de technocrates et de délégués de la population, n'a même pas été négociée. La première version du plan de Basques-Neigette abordait cette question, en proposant une définition de "Gestion mixte", qui légitimait la "participation conjointe du M.A.Q., du M.T.F., du M.T.C.P., et du groupe de gestion (SER ou groupement forestier) à la mise en valeur de blocs homogènes de parcelles agricoles et de forêts, publiques et privées, à l'intérieur des unités d'aménagement de la forêt privée". Cette proposition a été bloquée au niveau administratif régional. La version 3, définitive, ne retenait pas cette définition...

Au total, l'unité du mouvement populaire dans l'Est lui vient de la convergence de ses luttes, du sens que celles-ci portent comme moyens de défense des intérêts des agriculteurs et propriétaires de boisés. Ainsi, les O.D. ont forcé le retrait de la politique de relocalisation et elles ont négocié la formule des SER. Celles-ci luttent à chaque année pour la négociation de leur budget; de plus, elles tentent avec difficulté de déborder l'exploitation forestière et de susciter des projets agricoles et touristiques. Un dur combat est mené pour la distribution en faveur de la population des lots intramunicipaux achetés par l'Etat, qui n'a pas encore consenti à les revendre. Il fallut 16 mois d'effort au JAL pour obtenir sa charte de coopérative et être reconnu comme maître-d'oeuvre du développement et de l'aménagement de son territoire.

Différents organismes de la région, tels le C.R.D.,

l'U.P.Q., les SER, etc., ont créé une institution régionale, la SAIREQ (Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec), dans le but de se faire reconnaître par l'Etat comme porte-parole de ses membres et responsable de la répartition des budgets. Jusqu'ici, l'Etat n'a consenti à accorder à la SAIREQ qu'un rôle mineur: celui de l'assistance technique forestière aux SER, rôle autrefois joué par le FRUL (Fonds de recherche de l'Université Laval).

Le sens que porte ces luttes est multiple: refus de la désarticulation sociale que détermine la politique de l'Etat pour la population de l'arrière-pays, défense de l'emploi, revendication du droit au travail en opposition à la dépendance, affirmation du désir de maintenir la vie régionale, revendication d'autonomie dans l'aménagement des ressources, capacité d'utiliser des moyens de défense dont le caractère parfois illégal n'est que l'envers de la violence exercée par l'Etat, volonté de forcer l'Etat à consentir des gains aux revendications exprimées par les groupes, etc.

#### 4. Vers un nouveau modèle de développement

Le mouvement populaire de l'Est s'inscrit comme négation de cette négation de la société régionale effectuée par la loi d'airain du capital et par la logique d'intervention de l'Etat. Il affirme un nouveau modèle de développement, encore marginal mais suffisamment élaboré pour faire bouger l'Etat.

Le mouvement populaire n'a pas à être évalué qu'en fonction de macro-variables telles que l'arrêt de la migration, la diminution régionale du chômage, la croissance de la valeur ajoutée aux coûts des facteurs, son impact dans le produit intérieur brut, etc. Ne faire que cette opération, qui emprunte ses critères à la science de l'économie (dominante), reviendrait à être plus catholique que le pape: c'est accepter une grille de lecture qui au point de départ refuse de voir ce qui marque le mouvement dans l'espace régional.

Bien sûr, **ce mouvement est d'abord un mouvement de défense de l'emploi**. Combien en a-t-il créé? 600 nouveaux emplois (temporaires) en 1975-76 et 865 en 1976-77 par les SER de la Vallée, de la Métis, et des Monts. Une projection théorique valant pour 3 des 20 aires d'aménagement du territoire de Basques et de Neigette, révèlent que l'emploi dans le seul secteur forestier passerait de 4.8 unités — travail/homme à 156.6. Dans cette perspective d'évaluation quantitative de son action, le JAL énumère les indices suivants de sa performance:

Taux de dépeuplement dépassant 24 entre 1966 et 1971 s'est stabilisé à près de zéro entre 1971 et 1975. 91 nouvelles familles sont venues habiter dans le territoire.

#### VIVRE ICI OU... CHOMER AILLEURS

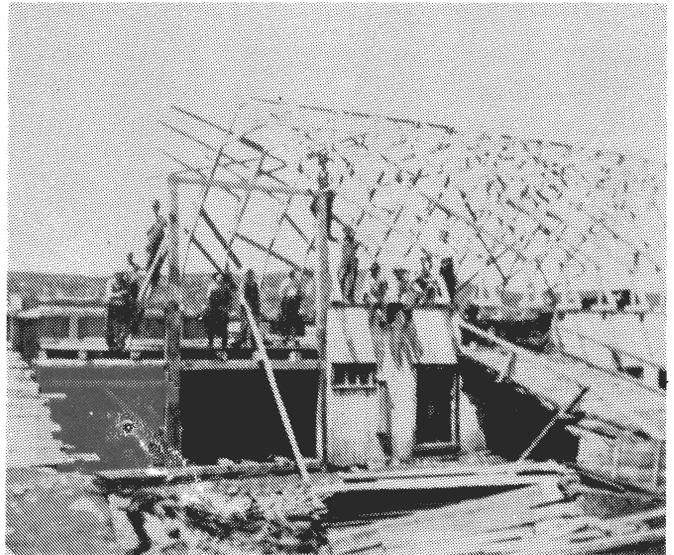
- Les deux tiers des familles ont rénové leur maison. Le quart des familles possèdent un nouveau logement, soit parce qu'ils ont acheté une maison mobile (17), acheté une maison ordinaire (77) ou déménagé leur maison (8).

- 46 résidents ont acheté, depuis 1971, une ou plusieurs terres; 34 résidents vendaient leur terre dans le même temps; aujourd'hui, 70 familles seraient prêtes à acheter une terre, alors que 19 seulement pensent à vendre.
- En trois ans, le groupement forestier a réalisé des travaux de sylviculture sur 921 acres de forêt privée et 914 acres de forêt publique. Le roulement de son chiffre d'affaires s'établit à plus de \$240,000. Il a embauché, cette année, plus de 50 bûcherons.
- La Coopérative, par le projet pommes de terre de semence, revalorise actuellement 371 acres de terres cultivables qui retournaient à la forêt. Quelques cultivateurs ont consolidé leur exploitation, 9 se sont regroupés sur 4 bonnes entreprises. 1,300 acres de bonne terre ont été arrachées à la forêt.
- L'effectif laitier s'est accru de 39%.
- Le tiers des cultivateurs n'auraient pas effectué d'investissements ou auraient hésité à en faire sans l'avènement du projet JAL.
- Les investissements, considérés entre le laps de temps 1966-70 et 1971-75, ont augmenté de 215%, mis à part le projet de pommes de terre.
- Les commerces ont vu leur chiffre d'affaires augmenter de 30%. (4)

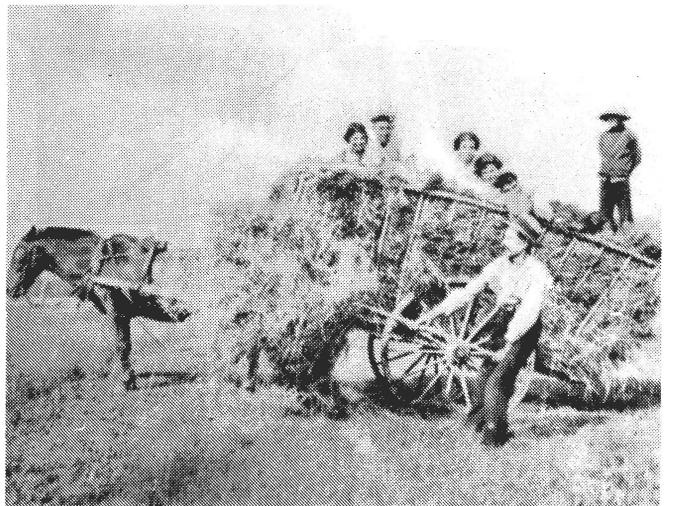
Pour apprécier à leur valeur ces réalisations, acquis, et victoires économiques, si fragiles soient-ils, il faut tenir compte du fait qu'ils sont le résultat de luttes ardues contre l'Etat et contre l'effet de démobilité dans le peuple des lois implacables de l'économie. Les revendications du mouvement populaire, ses attaques ou ses ruses, ses pressions et ses négociations, ont fini par traverser l'Etat, qui a dû consentir des concessions. Il est à noter que cette traversée de l'Etat par le mouvement populaire passe difficilement par la présence physique de représentants du mouvement populaire au sein d'organismes étatiques: l'insuccès de la gestion mixte dans le projet Basques-Neigette et la difficile mise sur pied de la SAIREQ sont là pour le prouver. Mais une telle présence est-elle nécessaire, même si on ne doit pas nécessairement l'exclure? Il est important pour le mouvement populaire, qu'il soit régional ou urbain, de garder sa spécificité de mouvement social, de conserver sa créativité et sa liberté, d'être mû d'abord par le désirable plutôt que par le possible. Certes le mouvement populaire doit chercher à opérer des changements dans la pratique de l'Etat, mais des changements qui n'aboutissent ni à une synthèse ni à une rupture. (5)

Finalement, ce qu'inscrit le mouvement populaire de l'Est dans l'espace et dans les rapports sociaux, ce sont des points de résistance et de révolte aux formes d'exploitation et de marginalisation que génère le système capitaliste, — des luttes, dont les interférences et les entrecroisements forgent les forces qui mèneront des luttes plus globales, — des prises de pouvoir local, partiel, germes d'un affrontement plus large. A ce titre, le mouvement populaire de l'Est est exemplaire pour toutes les régions du Québec.

1. F. Harvey, UQAR, dans **La problématique du développement en milieu rural**. Actes du colloque tenu à l'Université du Québec à Rimouski, les 24 et 25 octobre 1975, p. 263.
2. Marcel Rioux, "Ceux d'en-haut et ceux d'en-bas", dans **Possibles**, vol. 2, no. 2/3, hiver-printemps 1978, p.10.
3. A titre d'exemple, cette lettre ouverte des O.D. au député Bona Arsenaault, intitulée "Bona nobis pacem" (Sacre-rious la paix Bona), reproduite dans le **CRD-Information** du 24 mai 1976.
4. Coopérative de développement agro-forestière du Témiscouata, **JAL, un espoir pour l'Est du Québec**, sans date, pp. 16-17.
5. Sur cette idée du rapport dialectique entre le mouvement social et le mouvement politique, plusieurs réflexions convergent: ainsi, N. Pulantzas, **L'état, le pouvoir, le socialisme**, 1978, notamment pp. 285-287; R. Dulong, **Les régions, l'état, et la société locale**, 1978, pp. 73-74; A. Touraine, **Lettres à une étudiante**, 1974, pp. 42-43, 218.



**Construction d'une étable. St-Simon (cté Rimouski). 1920.**



**Le temps des foins. St-Simon (cté Rimouski). 1920.**

# Formulation collective d'une "formation" en maîtrise

La maîtrise en développement régional de l'UQAR est la première au Québec, nous dit-on, à se donner un tronc commun interdisciplinaire qui con-

La maîtrise en développement régional de l'UQAR est la première au Québec, nous dit-on, à se donner un tronc commun interdisciplinaire qui constitue la porte d'entrée obligatoire de ce programme. Mais, porte d'entrée pour qui et pour quoi? Pour ceux qui sont vraiment engagés dans le développement régional; pour découvrir et répondre aux besoins de notre région tels que formulés par les demandes du milieu adressées à son université ou tout simplement pour justifier le slogan publicitaire de cette institution qui se dit au service et à l'écoute de la population? Dix ans déjà et le milieu attend toujours. Il attendra encore puisque notre élite intellectuelle et scientifique ne se dit qu'intéressée au développement régional. Encore intéressée il y a un monde; ce monde c'est le milieu, L'Est du Québec, qu'on le veuille ou non, constitue encore pour certains un laboratoire privilégié où l'on vient pour acquérir de l'expérience et s'en retourner ailleurs pour un poste plus prestigieux professionnellement et socialement. Pour leur part, nos athlètes intellectuels s'enregistrent dans la course à la thèse ou à la recherche la plus originale, celle qui fera blanchir d'envie les confrères.

La maîtrise ne doit pas être synonyme de non-intervention, mais doit mettre en place des **stratégies d'intervention** - l'Université dans le milieu et le milieu dans l'Université - afin que les étudiants finissants soient réellement capables de remplir les fonctions d'agents de changement et de développement régional (1). Pour ce faire, nous croyons qu'il faut donner la parole aux gens du peuple, qui ont fait et vécu l'histoire des comités de citoyens, des organisations de défense contre le capital et l'Etat, des groupes de femmes, des organismes communautaires et populaires qui travaillent activement à la transformation de leur milieu pour le bien de tous. Etre à l'écoute du milieu c'est respecter et revaloriser les connaissances, les expériences et les acquis de ceux et celles qui ont lutté pour vivre mieux. Pour nous "futurs agents de développement et de changement" (2), il faut créer un nouveau type de collaboration dans lequel se retrouveront tous les gens qui, impliqués dans le milieu, soit par la recherche ou la pratique quotidienne, mettront en commun leurs efforts afin d'atteindre un processus ininterrompu de création et de questionnement. Nous, professeurs et étudiants, devons ensemble réviser notre démarche et nos rapports avec le milieu. C'est ainsi, qu'y étant véritablement impliqués, nous pourrions participer à son développement.

Après deux mois d'inertie au sein de la maîtrise en développement régional, les étudiants inscrits à ce programme ont senti l'urgent besoin de se regrouper et de discuter collectivement sur le véritable rôle que devrait jouer la maîtrise pour le milieu et pour toutes les personnes intéressées de près ou de loin.

La journée du 5 novembre 1979 a permis aux étudiants de rassembler les récriminations qu'ils ont à l'endroit de la formation universitaire telle que vécue dans le cadre de la maîtrise en développement régional à Rimouski. Elle a également donné lieu à une réflexion qui s'est poursuivie le lendemain, permettant ainsi d'en arriver à des propositions concrètes.

Voici donc, dans un premier temps, un résumé sommaire des récriminations, tel que formulé lors de cette première rencontre.

Il faut mentionner, au point de départ, que tous les participants ont parlé de la déception individuelle qu'ils ont à l'égard de la formation à la maîtrise, et ce la à presque tous les points de vue. On a même parlé du "vide de sens" de ce programme. Après avoir pris connaissance des documents et des dires des étudiants de l'an passé, nous nous sommes rendus compte qu'on ne les a pas écoutés et, ce de ce fait, on assiste à une répétition des mêmes problèmes. Répétition inacceptable parce que les propositions de ces étudiants étaient pour le moins appropriées et justifiées. On est en droit de se demander si les gens en place sont réellement intéressés au changement, eux qui nous parlent de changement au niveau de la société.

Jusqu'à ce jour, les cours n'ont pas répondu aux attentes des étudiants. Il y a un manque flagrant de cohérence entre les cours. La scolarité est trop lourde; on assiste à une dichotomie entre l'apprentissage théorique et la réalité (milieu), ce qui produit un sentiment général d'insécurité et de frustration. On a oublié que la théorie n'est pas une fin en soi, mais un outil parmi d'autres pour atteindre le maximum de connaissance.

Les professeurs reproduisent leur pathologie disciplinaire. L'aspect "économico-sociologique" prime au détriment des autres disciplines. L'interdisciplinarité qui se veut le fondement même de cette maîtrise, tant au niveau des étudiants que des professeurs, se résume à une **multidisciplinarité** stérile. En conséquence, on peut appliquer la théorie de la "résultante nulle" à cette pratique: les interventions des professeurs, au lieu de se compléter, bloquent systématiquement toute démarche interdisciplinaire. En plus, ils n'ont pu, jusqu'à date, élaborer de théories à partir d'expériences régionales de développement en vue d'articuler les possibilités et les stratégies d'intervention dans le milieu. On évacue l'aspect aménagement (3) de toutes préoccupations théoriques au profit de l'aspect développement que l'on parvient même très mal à expliquer. On se

demande sérieusement ce qu'ils sont venus faire à la maîtrise? La maîtrise nous apparaît comme prétexte au carriérisme des professeurs et au prestige de l'UQAR. En ce qui concerne la recherche impériative à toute promotion, il se révèle un échange inégal entre la "sphère intellectuelle" et le milieu. Les étudiants apparaissent alors comme un prétexte au pouvoir de l'"honnête homme" et de cette brave institution.

Nous ne voulons plus être passivement intégrés à la maîtrise mais participer activement à sa construction et à son déroulement.

Nous voulons réajuster le programme en fonction des besoins des étudiants et du milieu. La dialectique **théorie-terrain** doit être désormais intégrée à la formation de chacun des individus; elle doit par conséquent, être vécue à l'intérieur même du programme de la maîtrise en développement régional. Pour ce faire, la maîtrise devra permettre à chacun de s'impliquer dans le milieu selon ses aspirations et ses besoins. Le rôle des professeurs, dans le cadre des cours, prendra celui de personnes-ressources, il sera complété par les interventions des gens du milieu. Nous favorisons également une pratique collective c'est-à-dire que tous pourront profiter, à l'intérieur de la maîtrise d'un temps qui sera aménagé pour nous et par nous selon nos besoins. Enfin, l'évaluation traditionnelle cadre mal dans cette nouvelle orientation que nous voulons imposer à la maîtrise. Nous proposons donc une solution plus simple et mieux adaptée à notre formation, c'est-à-dire la formule "Succès ou Echec". ("Pass or Fail").

### **Concrètement ce que nous proposons**

La maîtrise devra dorénavant se définir selon les besoins de ses participants à travers quatre axes précis:

- 1- Lieu d'apprentissage théorique;
- 2- Lieu de travail et de réflexions collectives;
- 3- Lieu d'apprentissage pratique;
- 4- Lieu de travail et de réflexions individuelles (thèse).

#### **1- Apprentissage théorique (développement, aménagement, croissance)**

##### **Objectifs:**

- Réhabiliter l'aménagement à travers le discours théorique;
- Articuler les théories en fonction du développement régional;
- Connaître les théories et techniques nécessaires à la compréhension et à la solution des problèmes du développement et d'aménagement des régions périphériques et, en particulier celles qui nous concernent.

##### **Comment:**

- Deux cours de 45 heures sur 2 sessions.

#### **2- Lieu de travail et de réflexion collective**

##### **Objectifs:**

- Les étudiants désirent avoir un temps qui soit aménagé par eux et selon leurs besoins;
- Permettre une discussion sur la démarche individuelle, confrontée avec les autres (thèse contre thèse).

##### **Comment:**

- Une période de 45 heures pour trois sessions consécutives (au besoin).

#### **3- Lieu d'apprentissage pratique**

##### **Objectifs:**

- Stage collectif à la première session;
- Stage individuel à la deuxième session (rattaché au lieu de travail et de réflexions collectives).

##### **Comment:**

- Un cours par session.

#### **4- Lieu de travail et de réflexion individuelle (la thèse)**

##### **Objectifs:**

- Créer un lien entre stage et thèse avec les différents organismes impliqués dans le développement régional;
- Contacts avec d'autres personnes impliquées dans le milieu, susceptibles d'aider à la préparation d'une thèse.

### **Ce que peut être la maîtrise dès maintenant**

#### **1ère session:**

##### **Apprentissage théorique:**

- Planification et instances politiques  
Théorie du développement et aménagement

##### **Apprentissage pratique:**

- Expérience du JAL.

##### **Réflexion collective:**

- Table ronde des divers intervenants du milieu au niveau du développement régional, en remplacement du cours Développement des régions périphériques.

## 2ième Session:

### Apprentissage théorique:

- Cours optionnels décroisonnés, c'est-à-dire, les cours vus comme lieu de participation à des conférences données par des gens compétents.

### Apprentissage pratique:

- La table ronde impliquant tous les intervenants du milieu qui se préoccupent et vivent quotidiennement le problème du développement régional.

### Travail et réflexion collective:

- Labo 11 (à définir)

## 3ième Session:

### Travail et réflexion collective:

- Un lieu de rencontre pour ceux et celles qui **désirent** se rencontrer afin de s'entraider au niveau de la thèse. (4)

### Apprentissage individuel:

- La thèse.

(1) La maîtrise nous donne-t-elle les outils pour atteindre ces objectifs??

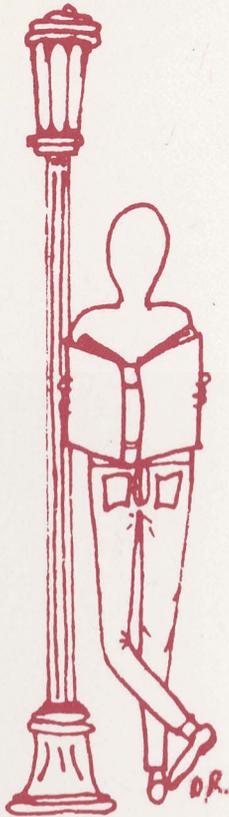
(2) Se reporter au dépliant publicitaire de l'UQAR relatif à la maîtrise en développement régional.

(3) Une des conditions nécessaires du développement économique.

(4) Il ne saurait donc s'agir d'une obligation mais d'un appui, lieu de rencontre auquel les étudiants pourront avoir recours si besoin est, lors de la phase d'élaboration de leur thèse.

## Les étudiants de 1ère Année de la Maîtrise en Développement régional.





**Là où on aime et connaît le livre**

# **La Librairie Blais enr.**

**212 de la Cathédrale  
Rimouski  
723-2189**

**Librairie accréditée  
Littérature générale  
Manuels scolaires**

**Surveillez  
notre publicité  
pour fêter cette  
occasion spéciale  
avec nous.**

# **15<sup>e</sup> anniversaire**



## **LIBRAIRIE COMPTOIRS HORIZON INC.**

**57, rue D'Amours  
Matane - 562-6560  
41, Ouest de l'Evêché, Rimouski  
723-6560**

**Librairie accréditée  
Littérature générale  
Manuels scolaires**

